

2-10

POÉSIES ET LETTRES

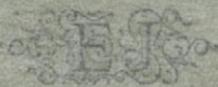
DES

DÉTENUS DES PRISONS DE LAVAL

la carcere eram, et venisti ad me.
J'étais en prison, et vous êtes venus à moi.
(Math. XXV, 39).

Prix : 2 fr.

SE VEND AU PROFIT D'UNE BONNE ŒUVRE



LAVAL

Imprimerie de Eugène JAMIN, quai Trochu, 17.

1874

KF

POÉSIES & LETTRES

DES

DÉTENUS DES PRISONS DE LAVAL.

POÉSIES & LETTRES

DÉTENU DES PISONS DE LAVAL.

POÉSIES ET LETTRES

DES

DÉTENUS DES PRISONS

DE LAVAL

In carcere eram et venistis ad me.
J'étais en prison, et vous êtes venus à moi.
(Math. XXV, 36).

SE VEND AU PROFIT D'UNE BONNE ŒUVRE



LAVAL

Imprimerie de EUGÈNE JAMIN, quai Trochu, 17.

—
1874

POÉSIES ET LETTRES

DÉTENU DES PRISONS

DE LAVAL

PARIS
M. LAFITTE

SE VEND AU PROFIT D'UNE BONNE CAUSE



LAVAL

Imprimerie de M. LAFITTE, rue de la Harpe, 12

1881

PRÉFACE.

Assister les prisonniers et leur porter dans leur infortune l'aide nécessaire, c'est un des plus excellents actes de la vie chrétienne.

(Bourdaloue, *Ehortation sur la charité envers les prisonniers*).

Gagner le cœur de l'homme tombé en soulageant sa misère, n'est-ce pas un des plus sûrs moyens de le relever et de le ramener dans la voie du devoir ?

(M. Foucault, aumônier des prisons de Laval).

Nous éditons un volume très-certainement unique dans son genre ; aussi ne manquera-t-il pas de piquer la curiosité du public.

Outre un très-grand nombre de pièces de vers composées par des détenus de la prison de Laval, il renferme certaines lettres extraites de leur correspondance, qui proviennent, celles-ci, de nos Maisons centrales, celles-là, du bagne, de Cayenne et de condamnés libérés. On trouvera même, dans ce volume, quelques pièces de vers et plusieurs lettres écrites par des femmes.

Qui n'admirerait, en parcourant ces pages, la naïveté d'une certaine école, assez simple pour oser soutenir que les prisons deviendraient désertes, si tout le monde jouissait du bienfait de l'instruction ? — « *Science sans conscience, n'est que ruine de l'âme,* » dit avec beaucoup de justesse un célèbre auteur.

Nous ne prétendons pas donner la totalité de ces écrits comme des modèles de style et de littérature ; on trouvera

néanmoins dans ce recueil plus d'un morceau qu'un écrivain de mérite ne désavouerait pas.

Le but que nous nous proposons excusera, d'ailleurs, la médiocrité de quelques-unes de ces productions.

Que voulons-nous, en effet, si ce n'est, avec le résultat de cette œuvre, subvenir aux besoins d'une foule de malheureux exposés à sortir de prison, comme ils y sont entrés, dans le plus complet dénûment ?

« *Qui prévient le besoin, prévient souvent le crime,* » nous écrivait avec raison un de ces infortunés.

Le lecteur sera surpris de rencontrer dans ce livre, tant de sentiments religieux unis au repentir des fautes commises, et d'y voir surtout éclater les témoignages de la plus vive reconnaissance.

Il admirera l'influence que la religion peut encore exercer sur les âmes les plus dévoyées.

M. FOUCAULT,

Aumônier des prisons de Laval.



ÉPIGRAPHE.

Qu'il faut être cruel pour ôter l'espérance
Du cœur du détenu qu'afflige la souffrance,
Pour briser sans pitié dans la main du malheur
Cette ancre, où peut du moins s'appuyer la douleur !
Otez Dieu, vous ôtez au repentir son juge,
A l'innocence un père, au malheur un refuge.

CH.

Voltaire traite le même sujet dans les beaux vers ci-dessous. Il dit en parlant de Dieu :

C'est le sacré lien de la société,
Le premier fondement de la sainte équité,
Le frein du scélérat, l'espérance du juste.
Si les cieux, dépouillés de leur empreinte auguste,
Pouvaient cesser jamais de le manifester ;
Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.
Que le sage l'annonce, et que les grands le craignent.

.

LE CHRIST.

ODE.

Fit Deus hostia.

Loin de moi, déités frivoles :
Muses, Phœbus, fuyez mes vers ;
Fuyez, chimériques idoles,
Je ne veux point de vos concerts.
Esprit sacré, toi que j'atteste,
Du haut de ton trône céleste,
Souffle ton feu sur mes esprits ;
Viens, descends, et que ta lumière,
Épurant en moi la matière,
Éclate seule en mes écrits.

Terre, pare toi de verdure ;
Astres, brillez des plus beaux feux ;
Princes, courbez-vous sans murmure ;
Prosternez-vous, anges des Cieux.
Et toi, Sion, longtemps captive,
Lève ton front, le jour arrive
Où ton Dieu va briser tes fers.
Le fils de l'Éternel va naître ;
Peuples, venez le reconnaître :
C'est le Sauveur de l'univers.

C'est du sein d'une Vierge mère
Que le Sauveur est enfanté :
Il se soumet à la misère
Qui pèse sur l'humanité.
Eh quoi ! la plus simple chaumière,
Du jonc, de la paille grossière

Vont recevoir le fils de Dieu !
Palais, chefs-d'œuvres magnifiques,
Séjour des rois, vastes portiques,
Egalez-vous ce simple lieu ?

Il naît, ce Dieu que les oracles
Ont annoncé depuis longtemps ;
Il naît..... et les plus grands miracles
Vont signaler ses premiers ans.
Déjà, dans sa plus tendre enfance,
Sa faible voix de l'ignorance
Au temple détruit les erreurs ;
Et la vérité triomphante
Qui sort de sa bouche éloquente
Instruit les plus sages docteurs.

Jésus parle : les vents se taisent ;
Les morts renaissent des tombeaux ;
Les vagues en courroux s'apaisent ;
Et Pierre marche sur les eaux.
L'aveugle-né voit sur ses traces
Le boiteux aller rendre grâces
Au puissant Dieu qui les guérit,
Et le sourd est surpris d'entendre
Le muet en tous lieux répandre
Les miracles de Jésus-Christ.

Reine des villes, cité sainte,
Jérusalem, réjouis-toi !
Tu vas bientôt, dans ton enceinte,
Posséder ton maître et ton roi.
Il vient... quels transports d'allégresse
Le peuple sème avec ivresse
Des fleurs sous ses pas triomphants ;
On le chérit, on le révère ;
Jésus-Christ est un tendre père,
Environné de ses enfants.

Ne parle plus, superbe Rome,
De tes triomphes orgueilleux,

Le triomphe du Dieu fait homme
Est plus juste et plus glorieux.
Là, fumant encor de carnage,
Le vainqueur traîne en esclavage
Des rois, dans la poudre abattus ;
Ici, le Christ à sa puissance
Soumet les cœurs par sa clémence
Et par l'éclat de ses vertus.

Que vois-je ? un supplice s'apprête.
Grand Dieu ! quels affreux changements !
Eh quoi ! la plus superbe fête
N'annonçait donc que des tourments ?
Jérusalem, verse des larmes ;
Gémis, voici le jour d'alarmes ;
Revêts-toi de sombres couleurs :
Le Christ, innocente victime,
Va, d'un trépas illégitime,
Subir la honte et les douleurs.

Mais quoi ! C'est lui, cœurs insensibles,
Que vous chargez ainsi de coups !
Arrêtez, bourreaux inflexibles ;
C'est votre Dieu, que faites-vous ?
Je parle en vain ; on le déchire.....
Dans les tourments le Christ expire.....
Frappe, Dieu vengeur, il est temps :
Est-ce en vain que tu tiens la foudre ?
Détruis la terre et mets en poudre
Ses sacrilèges habitants.

Quel bruit horrible !..... je frissonne :
Quoi donc ! m'exauces-tu, grand Dieu ?
La terre tremble, le ciel tonne,
L'air embrasé vomit du feu.
Du temple le voile se brise,
Le roc se fend, se pulvérise,
Le soleil recule d'effroi ;
Tout s'ébranle dans la nature ;

Toi seule, ingrante créature,
Peux-tu méconnaître ton Roi ?

Ton Fils n'est plus, Seigneur : achève.
Mais son tombeau s'ouvre : il en sort,
Et soudain aux cieux il s'élève,
Vainqueur des temps et de la mort.
Tel en finissant sa carrière,
L'astre brillant de la lumière
Paraît s'engloutir dans les mers ;
Et tout à coup, sortant de l'onde,
Il revient éclairer le monde,
Et ranimer tout l'Univers.

Mais que vois-je ? le ciel s'entr'ouvre,
Le Christ encor s'offre à mes yeux.....
Quels lieux inconnus je découvre !
Qui me transporte dans les Cieux ?
Là, spectateur de sa victoire,
Je vois le Christ brillant de gloire,
Assis sur un trône éternel ;
Le chœur des anges qui s'incline
Devant sa majesté divine
Célèbre un jour si solennel.

O vous, cœurs ingrats, troupe injuste,
Venez, incrédules mortels !
Voyez, c'est votre maître auguste
Qu'on immole sur nos autels.
N'ou doutez pas ; oui, c'est lui-même :
Rougissez d'une erreur extrême ;
Devant ce Dieu prosternez-vous,
Afin de fuir le jour terrible
Où vous le verrez inflexible
Vous livrer à tout son courroux.

PRIÈRE D'UN CONDAMNÉ

Prosterné devant l'image de Jésus.

Le bonheur de t'aimer a pour moi tant d'appas,
Que je t'aurais aimé si le Ciel n'était pas ;
S'il n'était pas d'enfer, je t'eusse aimé de même ;
Mon cœur qui te chérit ne veut rien en retour ;
Dans ta grâce ineffable est mon bonheur suprême,
Et même, sans espoir, j'aurais autant d'amour.

X...

Ces paroles, traduites de l'espagnol, ont été prononcées en 1550, par sainte Thérèse agenouillée devant son crucifix.

LE CHATEAU DE LAVAL.

Dans le paisible Maine, au sein d'une cité
Qu'entourent l'abondance et la fertilité,
Aux bords où la Mayenne incessamment murmure,
D'un château féodal, géant d'architecture,
Qui, semblable à Titan, s'élançait vers les cieux,
Le beffroi, le donjon frappent encor les yeux.
Huit siècles ont passé depuis que ces murailles (1),
Témoins du moyen-âge et de tant de batailles,
S'élèvent sur le sol qui portait les vieux bois (2)

(1) Ainsi pensent Leblanc de la Vignole dans l'*Art de vérifier les dates* : Le Baud, chapitre XII de ses *Chroniques de Vitré*. Un Cartulaire de Marmoutier (cité par D. Clément) appelle Gui II *Castri Vallis conditor et possessor* : fondateur et possesseur de la forteresse de Laval.

(2) Sous Charlemagne, les environs de la Mayenne étaient encore couverts d'épaisses forêts.

Et les rameaux ombreux, chers aux prêtres gaulois,
De Gui deux ce manoir atteste la puissance ;
Son or en a payé la gothique élégance.
De ces murs curieux, de cette haute tour
Des sires de Laval défendant le séjour,
Evoquons dans ces vers la romantique gloire,
Sur leurs pompeux débris recherchons leur histoire.
L'argent, la pourpre et l'or décoraient autrefois
Ces immenses salons aujourd'hui nus et froids,
Cent coursiers hennissaient dans des cours spacieuses,
Les aigrettes d'azur, les écharpes soyeuses
S'y mêlaient à l'éclat des brillants gonfalons,
Le cor y réveillait les échos des vallons ;
Les casques scintillaient. — Un page à l'œil de flamme
Guidait le palefroi de quelque haute dame
Qu'en secret il aimait, sans espoir de retour.....
Le cri des écuyers, les chants du troubadour
Se confondaient. — C'étaient des joutes et des fêtes,
Où brillaient la valeur, où s'égarèrent les têtes,
Et trois rois, favoris de Mars et de Paphos,
Y vinrent savourer les douceurs du repos.
Le premier fut celui dont l'ingrate indolence
Laissa supplicier la Vierge à qui la France
A dû sa liberté, sa gloire, son honneur (1) ;

(1) Ici notre poète a commis une erreur ; ce n'est pas Charles VII, mais bien Charles VIII qui vint au château de Laval. Le Doyen, dans sa Chronique en vers, raconte qu'au mois de mai 1487 il y fit un séjour de cinq semaines. Il quitta Laval pour aller prendre Vitré le 1^{er} septembre.

Et le dix-septième jour
Dudit mois sans aucun séjour
Le bon roi pour son plaisir faire
Voulut à Laval se retirer
Pour qu'il disait être plaisant
Le chasteau et mothe au devant.

La *mothe* dont il est ici question était une motte féodale, en forme de monticule, d'une certaine élévation. Elle était située dans l'emplacement actuel de la cour du Palais ; cet édifice n'étant pas encore bâti, on y jouissait d'une très-belle vue, comme on peut en juger de nos salles d'audience ; c'est ce qui explique pourquoi Charles VIII trouvait *plaisant* cet accessoire du château,

L'autre, François premier, ce monarque au grand cœur,
Ce vrai roi chevalier qui, là, donnant peut-être
Le chiffre de Diane à l'écorce du hêtre,
Rompit plus d'une lance, et, galant souverain,
Des reines du tournoi baisa la blanche main (1).
Le dernier, c'est Henri, cet amant infidèle
Qui tour à tour aima d'Entragues, Gabrielle (2).
— Mais les rois, les barons, le joyeux troubadour
Ne visitaient pas seuls cet opulent séjour ;
Le pèlerin aussi, la veuve, l'orpheline
Y trouvaient un abri, — car une loi divine
Imposait aux couvents, au superbe seigneur,
D'essuyer, sans orgueil, les larmes du malheur.
Ange de bienfaisance, alors la châtelaine,
L'aumônière à la main parcourait son domaine.
.
Je tais du château-fort les scènes de carnage,
Les assauts meurtriers communs au moyen âge,
Où de puissants barons, de hardis grands vassaux
A leur suzerain même opposaient des créneaux ;
Je laisse le canon qui, semblable au tonnerre,
Gronde sur les remparts, théâtre de la guerre,
Quand, plus tard, Albion ravageait nos pays.
J'arrive aux jours sanglants où tombèrent les lys,
A ces moments d'horreur dont la honteuse histoire
De nos vieillards encore attriste la mémoire.
Au bonnet phrygien élevant des autels
La plèbe détruisait les temples, les castels ;
La naissance, l'honneur, les vertus étaient crimes,

Cette motte fut détruite en 1508.

A l'époque des premiers Francs, ces mottes féodales étaient formées de la terre que juges et plaideurs apportaient dans les plis de leurs manteaux : De là ce sens symbolique, qui signifiait que ce lieu était *la terre à tous* : Aussi existait-il la plus complète liberté pour les juges et les parties plaignantes.

(1) François 1^{er} vint en 1532 passer trois jours au château de Laval.

(2) Henri IV résida plusieurs jours au château en 1589. — Louis XIII, de retour de Bretagne avec son frère, y coucha le 1^{er} septembre 1626.

M. F.

Sur l'échafaud montaient de royales victimes,
La hache des Sanson (1) frappait, sans nul respect,
La vierge, le guerrier, le prêtre, le suspect.
Les Vendéens pourtant, doux, simples, pacifiques,
Regrettaient leurs pasteurs, leurs coutumes antiques ;
Leurs bras s'étaient armés pour défendre à la fois
Et le prêtre et l'autel et le trône et les rois ;
Les femmes pour du fer échangeaient la quenouille :
Tous couraient au hasard. — Talmont de la Trémouille,
Était un des guerriers qui guidait leur valeur.
Du manoir de Laval noble et haut possesseur,
A l'abri de ses murs méprisant les alarmes,
Il formait ses soldats, il aiguisait ses armes ;
Puis il part tout à coup pour combattre, et le sort
Le livre aux ennemis. — On arrête sa mort.
Du rouge comité que grande fut la joie (2)
De donner à la tombe une si riche proie !....
Soudain le vieux castel tressaillit de douleur :
Sa gloire avait cessé.... De son dernier seigneur
Le sang presque royal inondait son portique ;
Ses blasons sont brisés. — Déjà la République
A peuplé ses donjons d'infortunés reclus,
Dont le crime est d'avoir un culte et des vertus.
Dans de sombres cachots, sur la paille fétide,
Amaigris par la faim, le teint hâve, livide,
Des ministres du Ciel, des filles du Seigneur,
Des soldats vendéens, attendaient la rigueur
De l'arrêt infernal, de l'inique sentence,
Qui livrait au bourreau l'héroïque innocence.
Là vous fûtes jetés, infortunés d'Orgeuil,
De Savignac, Denais, Chadaigne... (3) Le cercueil
Entr'ouvert sous vos pas, l'outrage, la misère

(1) Ils étaient à cette époque les bourreaux de la capitale.

(2) Le terrible comité de la Mayenne établi en 1793.

(3) Les abbés d'Orgeuil et Denais, M. de Savignac, curé de Vaiges, la famille Chadaigne, ont été détenus en 1793 au château de Laval ; ils furent exécutés.

Ne purent altérer votre beau caractère ;
La foi, l'amour de Dieu soutenaient votre cœur,
Le supplice à vos yeux n'était pas sans douceur ;
La palme du martyre avait pour vous des charmes,
Vos yeux en la voyant versaient de douces larmes.
Et vous, être si pur, dont tout le Maine encor
Garde le souvenir et déplore la mort,
Monique, douce sœur, si pieuse, si sainte,
On vous a vue aussi souffrir dans cette enceinte,
Où vos beaux sentiments, votre rare ferveur,
Votre courage enfin dissipaient la terreur
Que parfois éprouvaient vos compagnes timides,
Au terrible regard des tribuns homicides (1).
Une mortelle alors, seule en ces tristes lieux,
Apportait des secours aux êtres soucieux
Que la crainte isolait des têtes les plus chères :
— Chacun tremblait pour soi, — plus d'amis, plus de frères ;
L'âme et le corps souffraient..... quand Loyand jeune encor,
Comme un ange du Ciel vint dans l'ancre de mort,
Prodiguer tous les soins et verser le dictame (2)
Qu'avant l'instant fatal le condamné réclame.
A ce saint ministère elle voua ses jours ;
Renonçant aux plaisirs, à l'hymen, aux amours,
Pendant trente ans et plus elle resta fidèle
A sa tâche sublime ; et sa bonté, son zèle
Envers les prisonniers que reçut le château
Ne la quittèrent pas jusques à son tombeau.
D'un aussi noble cœur vénérons la mémoire ! (3)
— Du castel des Trémouille ainsi passa la gloire ! —
Ce Nestor crénelé, si mutilé, si vieux,

(1) La sœur Monique Lhuilier, sœur converse de l'hôpital Saint-Julien de Château-Gontier, fut transférée à Laval ; elle fut exécutée le 25 juin 1794. Cette sainte fille était originaire d'Arquenay.

(2) *Dictame*, baume, adoucissement, consolation.

(3) Mlle Loyand, fille d'un ouvrier, était à peine âgée de dix-sept ans ; elle se dévoua pour aller secourir et consoler les détenus politiques enfermés au château de Laval. Elle demeura attachée au service de cette prison jusqu'en 1832.

Défiant sous vingt rois les autans furieux,
La foudre, les éclairs, les boulets et la lance,
Celui qui, des seigneurs attestant la puissance,
Fut l'asile de rois et la lice où l'honneur
Des preux au carrousel excitait la valeur ;
Ces murs armoriés, ces salons, ces arcades,
Qu'ont vus les paladins des premières croisades,
Ces huis où s'aperçoit un reste de blason,
Tout cela, disons-le, n'est plus qu'une prison.
Dans d'humides réduits, sous la voûte sonore,
Des chants montent toujours, le fer résonne encore ;
Mais ces chants ne sont plus ceux de gais ménestrels,
C'est l'hymne de reclus plus ou moins criminels.
Ce son d'airain n'est plus le cliquetis des armes ;
Mais le bruit de maillons que baigne de ses larmes
Le pâle châtié que le mal égara,
Et dont la vie, hélas ! dans les fers finira.....
— C'est ainsi que partout la France a vu naguère
La noble forteresse et le saint monastère
Transformés en prisons : veuve de capucins,
De carmes, de marquis, ils sont par les larcins,
Les crimes assiégés. — Grands faiseurs d'utopies,
Trouverez-vous la clef de ces anomalies ?....
Me direz-vous pourquoi nous demandons toujours
Aux révolutions de plus fortunés jours?... (1).
Je me tais. — Voyageur, qui viendras sur la rive
Où la Mayenne épand son onde fugitive,
Si ton œil curieux, à l'approche du soir,
Se porte sur les tours de l'antique manoir,

(1) Si les *grands faiseurs d'utopies* voulaient être francs, ils di-
raient : « Peuple, nous ne cessons de t'inciter à faire des révolu-
tions, en te donnant l'espoir de *plus fortunés jours* ! mais nous
t'abusons. Ne vois-tu pas que tu nous sers de *Raton* pour tirer
les marrons du feu ? Grâce à toi nous obtenons places et honneurs,
tandis que chaque bouleversement social augmente ta misère.

— Peuple, ouvre les yeux et juge ! N'est-il pas vrai que toute
révolution est suivie d'une crise industrielle et commerciale dont
l'ouvrier ressent le contre-coup ?

— Et la vie à *bon marché*, cette autre promesse des *grands
faiseurs d'utopies*, comme elle s'est bien réalisée !!!

M. F.

Accorde quelques pleurs à celui dont la lyre
A formé ces concerts : — pur de crime, il soupire
Sous ces toits avilis, dont plus d'un souvenir
Un moment l'a distrait des maux de l'avenir⁽¹⁾.

E. LATOUR.

Latour, originaire du Calvados, fut arrêté à Laval en rupture de ban, au commencement du mois d'août 1849. Semblable au philosophe Bias, il portait avec lui toute sa fortune, qui consistait en deux gros albums contenant ses poésies.

Il voulut bien en extraire un assez grand nombre de pièces de vers que nous nous proposons de citer ci-dessous.

Pendant que notre armée assiégeait Rome, sous la conduite du général Oudinot, notre poète vagabond était sur les rives de la Lys, dans le Pas-de-Calais, où il composait les vers suivants :

A L'ITALIE,

OU LE SIÈGE DE ROME EN 1849.

Quand donc, climat du Nord, fuirai-je ta froidure,
Ton soleil sans vigueur, tes prés inodorants,
Tes arides bosquets et ta triste verdure,
Pour courir ranimer le déclin de mes ans

(1) Cette pièce de vers et la suivante ont été déjà publiées dans un opuscule que nous fîmes paraître en 1853, intitulé : *Notice sur la Chapelle du Château de Laval et sur ses seigneurs*. Brochure in-8° de 59 pages.

Aux bienfaisants rayons du soleil d'Italie !...
— Sous son Ciel de parfums, riant et doux séjour,
On peut, le cœur joyeux, l'âme heureuse, ravie,
Malgré l'aile du temps, trouver belle la vie
Jusques au dernier jour.

Poètes immortels de Tibur, de Sorente,
Cygnes aux douces voix, dont les chants sont si beaux !
Non, vous n'auriez pas eu cette verve brûlante,
Si Lys aux flots glacés eût baigné vos berceaux ;
On vante d'Ossian la sauvage harmonie,
Sa muse des glaciers, des forêts, des autans...
Ah ! qu'eût-il donc laissé, si son brillant génie
Eût eu, pour s'inspirer, de la belle Ausonie
L'immuable printemps !

O fleuve où but Lucain et qu'illustra Virgile !
Tibre, cher à l'artiste, aux joyeux troubadours...
Si je puis m'abreuver de ton onde tranquille,
Et, ranimant mon sang à ton paisible cours,
Voir errer sur tes bords l'ombre aimable d'Ovide,
Je crois que dans mon cœur renaitra le désir,
Que de mon front moins lourd disparaîtra la ride,
Qu'enfin je deviendrai comme à vingt ans avide
De gloire et de plaisir.

Mais une fois encor le sang rougit le Tibre :
Gênes veut se soustraire aux droits régaliens,
Venise la superbe aussi veut être libre,
Et, comme Spartacus, a brisé ses liens ;
Là l'Etna, le Vésuve, aux descendants d'Enée
Semblent pour un instant prêter leurs feux subits,
Partout des cris... du fer... O Rome infortunée,
Quels affronts tu subis !

On pille tes autels, on dévaste ton temple,
Les mains des triumvirs étreignent ta cité ;
Des vils septembriseurs ils ont suivi l'exemple,
Et, confondant le crime avec la liberté,
Aux murs du Vatican, le vandalisme arrache

Les toiles qu'animaient les sublimes pinceaux
De Rubens, Lesueur, le Corrège et Carrache,
Puis les beaux monuments s'éroulent sous la hache
Des civiques bourreaux.

Ces terreurs finiront : — Sous l'enseigne de France,
D'un guerrier valeureux la fière légion
Va, des *démolisseurs* châtiant l'insolence,
Protéger les beaux arts et la religion.
En vain, traîtres sans foi, sans honneur, sans parole,
Un amas d'insurgés ont trompé sa valeur,
Peut-être que déjà, rendus au Capitole,
Nos guerriers ont redit sous l'antique coupole
Le refrain du vainqueur.

.....
Puis, que me fait à moi la guerre et ses ravages !
Loin des champs du combat, j'irai chercher la paix,
On n'a pas dévasté les riants paysages :
Les airs sont toujours purs, les bois sont toujours frais ;
Que me fait des humains le sinistre délire,
Que m'importent ces voix qui hurlent liberté !...
La liberté pour moi, c'est le droit de redire,
Aux accords fugitifs d'une plaintive lyre,
Ce que sent mon cœur agité.

E. LATOUR.

LE PRISONNIER.

Assez et trop longtemps ma coupable existence,
D'un Dieu juste et vengeur méprisa la puissance.
Tant de lustres passés à d'ignobles plaisirs,
Tant de beaux jours perdus en coupables désirs,
Ont déjà trop souillé, trop avili mon âme ;
Il est temps qu'un rayon de la céleste flamme,
Éclairant mon esprit obscurci par l'erreur,

De l'amour de Jésus remplisse enfin mon cœur.
Car je souffre.... et bientôt peut finir ma carrière !
Entre le monde et moi s'élève une barrière (1)
Qui, peut-être, ô douleur, ne doit tomber jamais !
Les regrets, le besoin, punissent mes excès....
Et pas un seul mortel plaignant ma destinée,
Ne viendra consoler ma vie abandonnée
A l'angoisse terrible, aux remords déchirants !
Ah ! quand parfois encor, je songe en soupirant
A la félicité que l'erreur m'a ravie !...
Par delà ma prison, quand mon regard d'envie
Contemple en souvenir ces êtres vertueux,
Dont je frondais jadis tous les actes pieux,
Je dis : Comme eux aussi le Ciel m'avait fait naître
Pour aimer et prier, pour chercher et connaître
La volupté suprême et le réel bonheur,
Pour vivre sans remords dans le sein du Seigneur !
Il m'avait largement donné l'intelligence,
Des organes parfaits, et puis la conscience,
Ce juge rigoureux dont la secrète voix,
Vint même en mon sommeil me troubler tant de fois.
Je pouvais sans m'enfuir de ma fatale terre,
Être bon citoyen, tendre époux, heureux père,
Et jouir, au sortir de mes nobles labeurs,
De la fraîcheur des eaux, du doux parfum des fleurs.
Alors, si les revers qui n'épargnent nul être
Eussent fondu sur moi, j'aurais trouvé, peut-être,
Dans ma propre équité, dans ma sainte ferveur,
La consolation qui convient au malheur.
Mais non.... j'étais à peine au matin de la vie,
Qu'au banquet paternel je préférais l'orgie
Des nocturnes festins, et que, fuyant ma sœur,
Rejetant ses conseils, méprisant sa candeur,
Il me fallait du bruit, du vin et des voyages...
Je brûlais du désir d'affronter les orages,
Ces tragiques dangers, ces chocs si violents,

(1) La surveillance.

Qu'inoculait en moi le poison des romans.
Enfin j'abandonnai ma mère inconsolable :
D'égaré que j'étais, bientôt je fus coupable.
Je foulai tout aux pieds, la nature, la loi,
L'amitié, la pudeur, l'honneur, la bonne foi.
Je ne mis plus de frein à mon penchant funeste :
J'étouffai le remords ... la prison fit le reste.
La prison où je pleure, avide de revoir
Le soleil de juillet à la fin d'un beau soir,
Dorant le lac d'azur et la verte colline
De son dernier rayon qui pâlit et s'incline.
Adieu ! Ciel embaumé, bosquets mystérieux,
Prés fleuris dont la vue enchante tous les yeux...
Adieu ! C'est à présent qu'hélas ! je vous appelle :
Au regard du captif la nature est si belle !
Une effluve odorante, une étoile, une fleur,
Excitent ses regrets, redoublent sa douleur.
Heureux l'infortuné, quand encore il espère
Un meilleur avenir, un destin plus prospère !
Pour moi, mon seul espoir, c'est qu'un Dieu plein d'amour,
A ma contrition sera sensible un jour,
Et que, touché des maux sous lesquels je succombe,
Pour m'appeler au ciel *entr'ouvrira la tombe* (1).
Mais il faut pour gagner ce pardon précieux,
Des pleurs bien pénitents des élans tous pieux ;
La foi, la pureté, le repentir sincère,
Et toutes les vertus qu'on doit à la prière.
Ah ! prions donc, amis, prions, et que nos voix
Chantent un saint cantique et célèbrent la Croix !
Prions, car l'oraison est pour nous le dictame,
Qui calme avec le temps les souffrances de l'âme.

L.

(1) Notre poëte malheureux soupire après la mort et espère que Dieu daignera lui faire miséricorde. Ce pardon, il fut assez heureux pour l'obtenir ; il se convertit et mourut très-chrétiennement.

LE GARDIEN ET LE PRISONNIER (1).

LE PRISONNIER.

Petits oiseaux, ah ! si j'avais vos ailes,
Si dans les airs je planais comme vous,
J'irais chercher, pareil aux hirondelles,
D'un beau soleil les rayons les plus doux ;
Je reverrais ma modeste chaumière,
Les blancs moutons qui paissent dans les champs,
L'humble foyer où le cœur d'une mère,
En priant Dieu, bénissait ses enfants.....

LE GARDIEN.

Rêve insensé que la fièvre accompagne !
Trompeur mirage où tu crois voir toujours
L'agneau bondir aux flancs de la montagne,
La vieille église et ses gothiques tours !
Avec amour tu caresses ton songe :
Éveille-toi, tu verras le premier
Que tes verrous ne sont pas un mensonge ;
Ne rêve plus, ô pauvre prisonnier !

LE PRISONNIER.

Que de chagrins enfante le délire !
Et que de pleurs dans la déception !
Douce Espérance, ah ! viens donc me sourire...
Fille du Ciel, sainte est sa mission.
Illuminant la prison la plus sombre
Du feu divin qu'elle emprunte à la foi,
Elle adoucit, — Dieu seul en sait le nombre, —
Les jours d'épreuve imposés par la loi.
Attends, dit-elle, en lui montrant l'espace
Où l'oiseau chante un hymne au Créateur,
Attends, ami, que ta faute s'efface,

(1) L'auteur de ces vers fut condamné à deux ans de prison pour avoir commis un faux en écriture privée. Conduit à la maison centrale de Beaulieu pour y subir sa punition, il continua d'y mener une vie exemplaire et chrétienne. Il mourut peu de temps après avoir été libéré. Nous citerons plusieurs de ses lettres à la fin de ce volume.

Pour retrouver la paix et le bonheur ;
En souriant j'ouvrirai cette porte,
Où plus d'un front trop de fois s'est heurté,
Et te rendrai, pour te servir d'escorte,
Le repentir, la foi, la liberté.

S. MART.

LE POÈTE VAGABOND.

Dans les flancs caverneux du rocher séculaire
Le tigre fatigué nargue les feux du jour ;
Sous le paisible toit du donjon solitaire
Le hibou trouve un nid, sa compagne et l'amour ;
L'herbe fraîche des prés sert de couche au reptile ;
L'insecte, quand il pleut, se glisse sous la fleur,
Hélas ! tandis que moi je n'ai pas un asile
Pour cacher ma douleur.

O vous dont les chansons au loin se font entendre,
Pastourelles, bergers, qui revenez gaiement
Sous le chaume où la paix se plaît à vous attendre,
De plaisir votre cœur palpite vivement.
De revoir le hameau le doux espoir vous presse
Et déjà de vos pas l'amour entend le bruit.
Allez ; tandis qu'ici, seul avec ma tristesse,
Je vais passer la nuit.

Sur ce chemin couvert, dans un morne silence,
Je dois, triste et plaintif, voir renaître le jour.
En vain du chalumeau la joyeuse cadence
Se mêle au chant du soir des oiseaux d'alentour :
Nul trouble gracieux ne vient remplir mon être ;
Je suis mort au plaisir, je suis mort au honneur,
Et mon cœur ulcéré n'aura jamais, peut-être,
Un seul consolateur.

Non, pour sécher mes pleurs, dans ses bras un bon frère

Ne me pressera plus ; sans doute il me maudit.
En vain la voix du ciel semble me dire : espère....
Tout retour à la paix paraît m'être interdit.
Du poëte inspiré j'ai perdu le génie :
L'indigence et l'exil font mépriser mes chants :
Errant, abandonné, sans ami, sans patrie,
Je succombe aux tourments.

Mais le jour apparaît. — Ah ! quittons cette terre.
Où le vent a glacé mon corps endolori :
Adieu ! chêne touffu, ta feuille hospitalière
A, durant mon sommeil, caché mon front flétri.
Adieu ! Le pèlerin qui cherche l'hyppocrène,
Prend le premier sentier que rencontrent ses yeux.
Adieu ! Ce soir encor de trouver un vieux chêne
Il sera trop heureux.

Marchons ! bientôt, je crois, la pomme verdoyante
M'offrira, comme hier, son jus rafraîchissant :
Je sens se ralentir ma marche chancelante....
J'ai faim ! du pain ! du pain ! O pénible moment !
Un crêpe ensanglanté semble voiler ma vue....
Je vais mourir enfin... merci Seigneur. Non, non :
L'humanité du siècle à mon aide est venue,
On m'ouvre une prison.

Si mes faibles talents me placent loin d'Homère,
Ma misère, mes maux, me rapprochent de lui ;
L'Attique cependant soulageait sa misère,
On écoutait ses vers ; mais, hélas ! aujourd'hui
Que la vénalité, l'égoïsme, l'envie,
Dominent l'habitant des hameaux et des cours,
Malheur, trois fois malheur à celui dont la vie
A besoin de secours.

Jadis le ménestrel et le pauvre en voyage,
Trouvaient un vieux castel, un antique couvent :
On les y recueillait ; même un simple ermitage
Dans ses modestes murs les recevait souvent ;
De nos jours, des prisons remplacent ces enceintes ;

L'indigence est un crime, et l'on voit confondus
L'assassin, le faussaire et celui dont les plaintes
Respirent les vertus (1).

LATOUR.

Celui qui composa la pièce de vers ci-dessous, était un jeune homme d'une honorable famille de la Manche. Atteint d'une affection de poitrine, le Gouvernement avait pris soin de le faire transférer de la prison du Mont-Saint-Michel à celle de Nîmes. On croyait que le beau ciel du Languedoc lui serait plus propice. Vain espoir ! ce jeune homme mourut très-peu de temps après son arrivée (1860). — Il passa un mois entier dans la prison de Laval, pendant lequel l'excellente sœur Virginie lui prodigua, comme à tous les autres détenus, les soins les plus attentifs. Cette sainte fille mourut à la prison de Laval, le 13 juin 1867, âgée de 66 ans.

M. F.

A SŒUR VIRGINIE

SUPÉRIEURE DE L'ÉTABLISSEMENT DES PRISONS A LAVAL.

*Comme témoignage du plus profond respect et de la plus
vive reconnaissance.*

Pertransiit benefaciendo.

Qui vient troubler ainsi ma triste rêverie ?
Muse, pourquoi ces chants, ces accords de bonheur ?
Par les plus tendres soins tu renais à la vie :
Laisse parler ton cœur.

(1) Plaintes souverainement injustes ! Quoi ! vous prétendez qu'on ne doit pas réprimer une vie nomade et de vagabondage incessant comme celle que vous meniez ? Mais ne sont-ce pas ces sortes d'hommes qu'on voit d'ordinaire commettre les délits et les crimes qui, trop souvent, viennent épouvanter nos villes et nos campagnes ?

M. F.

Mais où trouver des mots, dans une langue humaine,
Pour exprimer du cœur les vœux les plus ardents ;
Comme un précieux bien, le cœur garde en lui-même
Ses plus doux sentiments.

Je veux dire pourtant sa vertu qui s'ignore,
Sa tendre pitié, sa bonté, sa candeur,
Et cette aménité qui, plus que tout encore,
Désarme le malheur.

O Vierge de Jésus, sois à jamais bénie,
Toi qui, comme une mère, as pris soin de mon sort ;
Dans mon cœur consolé le nom de Virginie
Vivra jusqu'à la mort !

Comme un ruisseau coulant dans la verte prairie,
Et dont les eaux jamais ne perdent leur fraîcheur,
Qu'en paix elle parcourt une modeste vie,
Sous l'aile du Seigneur !

Et quand viendra, mon Dieu, l'heure de la justice,
Puissé-je, après avoir suivi ta douce loi,
Au séjour éternel revoir ma bienfaitrice
Assise auprès de toi !

C.

SUR LA MORT DE MA SŒUR.

Hélas ! Fanny n'est plus ! pauvre rose effeuillée
Par la main de la mort !
Couchée avant le soir dans la triste vallée,
Sous un saule elle dort !

A peine dans la vie !... et si belle et si bonne
Il faut déjà mourir ;
Et, sous un froid linceul, dernier bien qu'on lui donne,
Déjà l'ensevelir !

Fanny !... Ma sœur !!!... O mort, que tes lois sont cruelles !
La vertu, la candeur

Ne peuvent donc trouver ni grâce devant elles,
Ni pitié dans ton cœur.

Un soir, il m'en souvient, j'écoutais sa voix douce,
Douce comme un zéphir
Qui passe, et puis s'éteint, en caressant la mousse
De son dernier soupir.

Sa tête sur mon cœur mollement affaissée,
S'inclinait à demi,
Et son œil se fixait sur une fleur brisée
Par un souffle ennemi.

« Pauvre fleur, me dit-elle, ah ! le monde ainsi passe ;
Nous brillons un instant,
Mais arrive la mort, la mort qui bientôt chasse
Ce rêve caressant. »

Et son œil se mouilla d'une larme brûlante ;

.....
Son frêle corps tremblait comme une jeune plante
Que berce l'aquilon,
Avant d'en arracher une fleur odorante,
Ornement du vallon.....

.....
Trois mois se sont passés, un tombeau solitaire
Recouvre ses vertus ;
Voilà donc le destin des enfants de la terre :
Un souffle.... ils ne sont plus (1).

C.

LE DOGUE ET LE PETIT CHIEN.

FABLE.

Chez les grands, les amis ne font jamais fortune,
Il leur faut des flatteurs.

(1) Ce poète était chrétien ; il est mort dans les sentiments les plus pieux ; si donc il dit ici en parlant *du destin des enfants de*

A la cour, plus qu'ailleurs, cette race importune

Épuise les faveurs.

Le fait est sûr, cet apologue

Vous prouvera ce que je dis.

Dans un manoir vivaient jadis

Ensemble, un petit chien, un dogue.

L'un caressé, fêté toujours,

Reposait sur un lit de plume ;

Du maître et des laquais il était les amours ;

De bons mêts il vivait : douce était la coutume.

L'autre, à la porte du logis

Attaché, faisait pénitence.

Sentinelle en arrêt, sa noble vigilance

Écartait les larrons et calmait les soucis.

Pour prix de ce loyal service,

Un dur valet, un rustre, un suisse,

Lui fournissait, chaque matin,

Un peu de pain noir et fétide,

Qu'accompagnait une eau limpide.

Heureux et trop heureux destin,

Quand le gardien morose, étique,

De quelques bons coups de bâton

N'épiçait pas le repas trop modique,

Que pour un jour on passait à *Pluton*.

Un matin, qu'à ce tendre usage

Il avait eu soin de vaquer,

Miss, ce favori du ménage,

Tout près se faisait remarquer.

Moulu de coups, le *pauvre hère*,

L'appelle et lui dit : « Mon confrère,

Comment arrive-t-il que content, satisfait,

Tu vives en oisif, toujours dans l'abondance.

Tandis que méprisé, maigri par l'abstinence,

Je reçois sur mon dos la solde d'un bienfait ? »

— « Mais cela doit-il te surprendre,

la terre : Un souffle... ils ne sont plus ; ces paroles ont pour but de peindre la fragilité de la vie humaine, sans faire abstraction de l'immortalité de l'âme.

M. F.

Lui répond *Miss* ingénument.
Jamais à d'autre traitement
Ne sois assez sot de t'attendre.
Je te crois très-bon serviteur :
Tu gardes le logis, tu veilles pour mon maître ;
Au prix de ton repos tu défends son bien-être :
Cela gagne peu la faveur.
Je le caresse avec ma patte,
Je lèche sa chaussure et, charmant son loisir,
Pour lui, pour ses enfants, je saute avec plaisir ;
Tu le sers et moi je le flatte. » (1)

F.

ELÉGIE.

Près d'arriver à l'âge où s'éteint le désir,
Où l'illusion meurt et cesse le plaisir,
Songeant en soupirant à ma triste jeunesse,
A ces temps où pour moi nul beau jour n'a lui,
Je ne regrette pas les grandeurs, la richesse,
Ni tous ces vains hochets dont je n'ai pas joui ;
Mais je regrette, hélas ! de n'avoir pu sur terre
Trouver l'affection qui, peut-être, aujourd'hui,
Loin de moi chasserait le souci qui m'altère.
Dieu puissant qui connais le vide de mon cœur
Que tu fis cependant si sensible, si tendre,
Quel fut donc mon destin pour qu'ainsi ta rigueur
M'ait ôté, sans retour, jusqu'au droit de prétendre
Aux caresses d'un fils, d'un ami ? Quoi, tu veux
Que nul être chéri ne charme ma souffrance,
Ne reçoive mes pleurs, ne me ferme les yeux
Quand la mort finira ma terrestre existence !
Ah ! révoque, Seigneur ! cet arrêt trop affreux,

(1) Cette fable est évidemment une imitation de celle de Florian intitulée : *Les deux chats*. (Liv. 11, fable IX).

Et permets qu'à mon tour, le soir, à la veillée,
Quand souffle l'Aquilon, organe des hivers,
Je trouve, près de l'âtre où brûle la feuillée,
Un être qui comprenne et mon âme et mes vers....

Mais, inutiles vœux ! je dois jusqu'à la tombe,
Cheminant au hasard, sans gîte et sans bonheur,
Traîner les noirs chagrins d'un être qui succombe
Sous le poids accablant d'une morne douleur.

Oiseau, ne chante pas ton nouvel hyménée :
Tes chants me font, hélas ! envier chaque jour
Le nid où ta famille, aimable, fortunée,
Attend en voltigeant ton rapide retour.

Insecte aux ailes d'or, sur la fleur tu reposes,
Tu jouis sur son sein, le miel est ton foyer ;
Le léger papillon habite sur des roses,

Moi seul vis malheureux, sans toit hospitalier. (1)

LATOUR.

Tombé dans le plus profond découragement, notre poète fait entendre des plaintes injustes que le lecteur voudra bien ne pas prendre à la lettre. Nous avons connu ce malheureux, qui fut par son inconduite le propre artisan de sa ruine, ainsi qu'il le confesse dans la pièce de vers qui précède et dans celle qui suivra celle-ci. M. F.

CHANT D'EXIL,

OU LE LIBÉRÉ AU DESESPOIR.

En butte à des mépris qui minent l'existence,
Sans asile et sans pain, je n'attends pas, ô France,

Qu'un flétrissant arrêt (2)

M'exile aux champs mortels craints même de l'hyène ;

(1) Dans les vers ci-dessus, notre poète, exhalant sa douleur en plaintes amères, ne craint pas de prendre Dieu à partie, et de lui adresser les plus injustes reproches. S'il n'a pas goûté le bonheur de la famille, n'est-ce pas à lui seul qu'il doit s'en prendre ? Une vie chrétienne, laborieuse et rangée, ne lui eût-elle pas procuré la paix et le repos dont il n'a pu jouir ? M. F.

(2) Ce flétrissant arrêt, il ne l'aurait que trop mérité, puisqu'il se livrait à un vagabondage continuel.

C'est moi qui, libre encor, te demandant Cayenne,
Me bannis sans regret.

Pour toujours je te fuis, patrie inexorable,
Qui jamais n'as voulu, dans ta haine implacable,
Croire à mon repentir (1) ;
Tes préjugés cruels, tes sentences iniques,
Ne me poursuivront pas par delà les tropiques :
Adieu ! je vais partir.

Qui pourrait m'arrêter au déclin de la vie,
Lorsque la paix du cœur sans espoir m'est ravie !
Craindrai-je le fléau
Qui sous un ciel lointain, torride, mortifère,
Met en moins d'un soleil une peuplade entière
Aux portes du tombeau ?

Quand la société, méprisante, inhumaine,
A sur moi sans pitié, moraliste hautaine (2),
Répandu son venin,
Craindrai-je le serpent rampant dans la savane,
Ou l'affreux caïman qu'aux rives de Guyanne,
Chasse l'Américain ?

Sans plus tarder, partons ; que la vague écumante,
L'aquilon furieux, la tempête bruyante
N'arrêtent point mes pas.
Là bas le Guyanais, fraternel insulaire,
M'offrant, paisible abri, sa hutte hospitalière,
Ne m'outragera pas.

Là, peut-être, j'aurai ma part de cette terre
Que Dieu créa pour tous, mais dont le prolétaire,
Frère déshérité,

(1) Comment croire au repentir d'un homme qui, à peine libéré, recommençait le même train de vie ?

(2) *La société méprisante, inhumaine, sans pitié...* Et pourquoi, s'il vous plaît ? parce qu'elle sévit contre les malfaiteurs et les vagabonds en les mettant sous la surveillance ? Mais ces hommes-là ne sont-ils pas un des plus grands fléaux de la société ?

N'a plus même le droit de fouler la verdure :
De l'opulence seule aujourd'hui la nature
Est la propriété (1).

Là, le signe exécré que, comme un maléfice,
Au front d'un passeport appose la police,
N'aura plus de pouvoir.
Sans craindre qu'un archer me recouvre de chaînes,
Je pourrai m'égarer au sein des vastes plaines
Que je brûle de voir.

Là, j'oublierai ces arts et ces vaines études,
Ces plaisirs dangereux, mêlés d'inquiétudes,
Qu'autrefois j'aimais tant,
Et qui n'ont su donner à ma triste existence
Que chagrins, déshonneur, délaissement, souffrance,
Et l'exil qui m'attend.

Aux pieds je foulerai mes pinceaux et ma lyre,
Brûlerai ces écrits que nul ne doit plus lire,
Et qui pourtant, un jour,
Remplirent mon esprit de doux rêves de gloire,
Quand, chérissant les vers, des Filles de mémoire
Je recherchais l'amour.

(1) Que Dieu ait créé la terre pour tous, c'est-à-dire, afin de nourrir tous les hommes, nul ne le conteste. Mais que tous soient nécessairement propriétaires, c'est exiger l'impossible.

On l'a dit et répété souvent : Etablissez la loi agraire, faites aujourd'hui un partage égal de la propriété entre tous les hommes, et demain l'inégalité des conditions reparaitra comme auparavant. Et pourquoi ? Par la raison qu'après de l'homme laborieux et rangé dans sa conduite, vous en rencontrerez toujours un autre ennemi du travail et de l'économie, ne sachant que lâcher la bride à toutes ses passions.

Vous-même, malheureux poète ! malgré votre intelligence et votre instruction, étiez-vous capable, je ne dis pas d'acquérir, mais de conserver ce qui aurait pu vous échoir par héritage, avec la vie de Bohême que vous meniez ?

Dire que la nature est la propriété de l'opulence seule, est une très-grave erreur. Qui ne sait que la France renferme des millions de petits propriétaires qui ont gagné, par leur industrie et leur bonne conduite, ce que d'autres ont perdu par les défauts contraires ?

M. F.

Je fouillerai le sein d'une terre embrasée,
Et quand par mes sueurs cette terre arrosée
Se fertilisera,
Je bénirai mon sort. Cependant, belle France !
Mère, dont vainement j'implorai l'indulgence,
Ma bouche te dira :

« Au sortir des cachots, si des amis, des frères,
Oubliant mes erreurs et mes fautes légères,
M'eussent tendu la main,
J'aurais, par mille efforts régénérant ma vie,
Effacé le passé, sans que mon infamie
Eût-eu de lendemain. »

Non, le vice jamais n'eût dû flétrir mon âme !
Pour le bien j'étais né : d'une artistique flamme
J'éprouvais la chaleur.

La passion un jour me poussa dans l'abîme
Où, pauvre paria, quoique vierge de crime,
Je pleure en vain l'honneur.

Reçois donc mes adieux et mes dernières larmes,
Pays, dont malgré tout je regrette les charmes
Et que j'aime toujours,
Car tu vis mes amours, mes plaisirs les plus tendres,
Et tu gardes la tombe où reposent les cendres
Des auteurs de mes jours.

LATOUR.

ÉLÉGIE.

Un froid plus glacial que la nuit de la tombe,
Un vide plus affreux que celui du néant,
Sont au cœur oppressé du mortel qui succombe
Au manque de tendresse, au mépris déchirant,
Et dont la vie, errante et vouée à la peine,

Incolore, flétrie, en proie aux vains regrets,
Passe de lieux en lieux, comme court dans la plaine,
Au matin de décembre, une feuille incertaine
Que le vent ravit aux forêts.

Hélas ! tel est mon sort ! Une folle jeunesse
Écoulée en plaisir, livrée à la mollesse,
A détruit mon bonheur, brisé mon avenir ;
Bientôt dans les douleurs il me faudra finir !
La misère a rompu les cordes de ma lyre,
Ma muse ne sait plus que m'inspirer des pleurs.
Puis, pourquoi des concerts ? Que me sert-il d'écrire ?
Jamais un œil ami se plairait-il à lire
La page exhalant mes malheurs ?

Dieu seul pourrait encore adoucir ma souffrance ;
Mais trop longtemps, hélas ! j'ai méconnu sa voix,
Et je n'ose à présent invoquer sa clémence....
Pourtant mon cœur me dit, quand je baise sa Croix :
Courage ! il peut toujours redonner à ton âme
Le calme que tu crois éloigné sans retour.
Des incurables maux il garde le remède,
Jamais il n'est trop tard pour implorer son aide
Et s'enivrer de son amour.

LATOUR.

L'ORAGE.

L'air au loin embrasé présage la tempête,
Sous son aile en tremblant l'oiseau cache sa tête ;
Le cerf effarouché s'enfuit au fond des bois,
Du joyeux rossignol on n'entend plus la voix.
Penché par la chaleur l'épi touche la terre ;
Le lièvre se tapit dans l'épaisse bruyère :
Sur sa tige la fleur s'affaisse lentement ;
Le corbeau fait entendre un long croassement ;

Le papillon léger, aux gracieuses poses,
Ne va plus caresser la corolle des roses.
Le berger, rassemblant son timide troupeau,
Retourne à pas pressés au paisible hameau.
Les nombreux moissonneurs ont quitté leurs faucilles :
On voit s'enfuir au loin les pâles jeunes filles.
Courbant son front ridé, le pauvre laboureur
Craint de perdre en un jour le fruit d'un dur labeur.
Plus de jeux, plus de cris : les femmes éplorées
Invoquent le Seigneur sous les voûtes sacrées.
Le ministre de Dieu, calme au milieu des cris,
Dans la foule a jeté le nom de Jésus-Christ !

.....
Tout-à-coup l'éclair brille ! Aux éclats du tonnerre,
La pluie à flots épais vient inonder la terre :
Les ruisseaux débordés abandonnent leurs lits,
Le vent emporte au loin les branches et les nids.
De ce moment d'horreur qui peindra l'épouvante !
L'enfant se cache au sein de sa mère tremblante.
Le pasteur les rassure, et l'accent solennel
De l'ardente prière est monté vers le ciel.
Le Seigneur a compris leurs mortelles alarmes ;
Il a parlé ; soudain chacun sèche ses larmes !
Le soleil reparait, et l'on voit les ruisseaux
Couler en murmurant au milieu des roseaux.
Les agneaux bondissant dans la verte prairie,
Retournent folâtrer sur l'herbette fleurie :
La terre exhale au loin une suave odeur,
Au milieu du bocage on voit s'ouvrir la fleur.
Les biches et les faons, dans l'humide clairière,
Foulent en s'ébattant le thym et la bruyère.
Les jeunes moissonneurs, aux sons des chalumeaux,
Ont repris dans les champs leurs modestes travaux.
Sur la branche du chêne en rompant le silence,
La fauvette des bois mollement se balance :
La crainte, le danger, tout s'enfuit. O bonheur !
La créature, alors, bénit le Créateur.

.....

Car Dieu mit, pour montrer sa puissance divine,
L'espoir au sein des maux, la rose sous l'épine !

.
L'orage était bien loin, l'air était frais et pur,
Le Ciel avait repris son beau manteau d'azur.

Près du petit ruisseau, sous la verte feuillée,
De folâtres enfants une troupe éveillée
Dansait, en oubliant qu'il faut bien peu d'instant
Pour faner et flétrir les roses du printemps.

C. L.

A MA MÈRE.

Ma mère ! à ce doux nom mon cœur ému soupire :
Seul, quand tout s'échappe et s'enfuit loin de moi,
Son ombre est là, qui plane et qui semble me dire :
Enfant, je veille près de toi.

Ah ! je la vois encore aux jours de mon enfance,
Quand ses pieuses mains joignaient mes petits doigts,
Et qu'elle m'apprenait combien l'humble innocence
Est agréable au Roi des Rois.

Et puis, lorsqu'animé d'une céleste flamme,
Pour la première fois je reçus mon Sauveur,
Elle était à genoux, et je sentis son âme
Qui, pour moi, priait le Seigneur.

Et ces jours où, parmi les splendeurs d'une fête,
On ceignait de laurier l'élève studieux,
Qu'elle était fière encor d'orner ma jeune tête
De ce symbole glorieux !

Plus tard sonna cette heure où la patrie en armes,
Pour vaincre l'étranger appela ses enfants,
Son cœur brisé versa sur moi d'amères larmes ;
Je partis, car j'avais vingt ans (1).

(1) C'était en 1854 ; il alla combattre en Crimée.

Mais lorsque sous l'habit d'un soldat de la France,
Je revins sain et sauf dans notre humble séjour,
Comme son front, pâli par les maux de l'absence,
S'illumina d'un tendre amour !

D'autres temps sont venus ; avec eux la misère,
Et l'enfant bien-aimé gémit dans le malheur... (1)
Mais son cœur est toujours avec sa pauvre mère :
On ne peut enchaîner le cœur.

C.

UN DERNIER CHANT.

Transivi et ecce non erat.
Ps. XXXVI, 36.

Sur le bord du tombeau j'accorderai ma lyre :
Je veux chanter à mes derniers moments ;
Et l'ange de la mort me verra lui sourire
Quand il viendra cueillir mes vingt printemps.

Alors que l'on est jeune et sans expérience,
Qu'un voile d'or dérobe l'avenir,
Que l'on rêve richesse, honneur, plaisirs, science,
Rêves, hélas ! si prompts à se ternir ;

Alors même qu'on laisse une joyeuse vie
Pour un cercueil sous le cyprès qui dort,
Que près de votre couche une mère chérie
Par ses baisers voudrait chasser la mort ;

Alors, oh ! je le crois, on est heureux sur terre !
Le doux espoir embaume votre cœur ;
Et si, trop tôt, la mort tranche votre carrière,
Même la mort a pour vous sa douceur.

Mais un jour de printemps, j'ai vu sur mes collines
Un beau lis blanc au calice d'argent,

(1) L'auteur de ces vers se vit condamné à quatre ans de détention pour avoir malversé dans la caisse de son régiment.

Tandis qu'à ses côtés, au pied des aubépines,
Gisait, flétrie, une fleur d'un moment.

C'est que la pauvre fleur naquit un jour d'orage,
Alors que mugissait l'aquilon en fureur,
Et le soleil riait dans un ciel sans nuage,
Quand le beau lis étala sa splendeur.

Telle, hélas ! est la vie, à celui-ci prospère,
Donnant plaisirs, bonheur, richesse, amours ;
A celui-là dédains, déceptions, misère,
Et puis enfin, une mort sans secours.

Mourir ! et moi je meurs à vingt ans, à cet âge
Où l'avenir se pare de ses fleurs,
Et nul ne sera là pour me dire : courage !
Aucune main pour essayer mes pleurs ! (1)

Et pourtant, quelque part, il est encor sur terre
Des cœurs aimés qui battent à mon nom,
Qui chaque soir, à Dieu, dans une humble prière,
Pour le captif demandent un pardon.

Honte et malheur sur moi, qu'une main criminelle
A détourné des sentiers du devoir
Pour me pousser dans le gouffre avec elle,
Et de ma vie ainsi briser l'espoir !.....

Mais qu'entends-je tout bas ? C'est une ombre chérie
Qui, souriant, vient me montrer les Cieux,
Et me dire : « O mon fils, dans une autre patrie,
Dieu sèchera les pleurs des malheureux. »

Je meurs, mais en mourant j'accorderai ma lyre :
Je veux chanter à mes derniers moments,
Et l'ange de la mort me verra lui sourire
Quand il viendra cueillir mes vingt printemps.

C.

(1) Ce malheureux jeune homme, condamné militaire, mourut dans la prison de Nîmes quelques mois après nous avoir remis ces vers.

OH ! NE M'OUBLIEZ PAS !

La fleur prête à quitter sa brillante parure

Pour se flétrir, hélas !

Dans son muet langage a dit à la nature :

Oh ! ne m'oubliez pas !

Le ruisseau qui caresse au pied de la colline

Les roses, les lilas,

En fuyant doucement murmure à l'aubépine :

Oh ! ne m'oubliez pas !

L'oiseau chassé des bois qui donnaient leur ombrage

A ses joyeux ébats,

S'adresse à leurs bosquets et dit par son ramage :

Oh ! ne m'oubliez pas !

Et moi que le malheur courbe sous son empire,

Sans honneur ici-bas,

A ceux que mon cœur aime, ah ! laissez-moi redire :

Oh ! ne m'oubliez pas !

C.

LÉ MATIN.

La cloche matinale

S'ébranle dans les airs,

Et sa voix viginale

En longs soupirs s'exhale

Dans les vallons déserts.

Déjà l'oiseau s'élance

Dans les plaines du ciel

Où le vent se balance,

Et l'abeille en silence

Va puiser son doux miel.

L'aimable tourterelle

En son calme séjour
Bat ses flancs de son aile,
Et dit l'hymne nouvelle
Aux échos d'alentour.

La fleur épanouie
Étale ses couleurs,
Et le zéphyr essuie
Les perles de la pluie
Coulant comme des pleurs.

Le laboureur fredonne
Sa joyeuse chanson,
Et son dard aiguillonne
Le coursier qui frissonne,
Pliant sous la moisson.

Et le glaneur, dans l'herbe,
Dispute aux passereaux
Les épis de la gerbe
Que le maître superbe
Abandonne aux oiseaux.

Et sur sa couche dure,
Au fond d'un cachot noir,
Le prisonnier murmure
Au Dieu de la nature
Un cantique d'espoir.

Le même.

UN CHANT DE GUERRE.

COMPOSÉ AU CAMP D'INKERMANN, EN SEPTEMBRE 1855.

La victoire étend son aile
Sur nos drapeaux triomphants,
Et la France nous appelle
Au nombre des combattants.

En avant ! Ceignons le glaive
De la gloire et de l'honneur,
Et que la guerre s'achève
Dans le sang de l'oppresseur.

L'aigle dormait dans son aire ;
Qui troublerait son repos ?
Il a fait trembler la terre
Et fatigué les échos.
Mais quel est ce bruit sauvage
Qui parmi nous retentit ?
C'est un appel au carnage,
C'est l'ours du Nord qui rugit.

L'aigle s'éveille, il s'élançe
Dans l'immensité des Cieux,
Et vers le sol de Byzance
Prend son vol audacieux ;
Et soudain dans sa tanière,
L'ours du Nord a frissonné,
Car pour lui l'heure dernière,
L'heure de mort a sonné.

Et sur les champs de bataille,
Près d'Inkermann, à l'Alma,
Bravant le feu, la mitraille,
L'aigle français était là ;
Comme aux vieux temps de sa gloire,
Il protégeait ses enfants,
Et, sur ses pas, la victoire
Les couronnait triomphants.

Pareille au roc insensible
Que la mer bat de ses eaux,
Et dont la tête paisible
Insulte au courroux des flots ;
Ainsi Sébastopol, fière
De ses tours, de ses canons,
Élevait sa tête altière
Menaçant nos bataillons.

Là, Malakoff imprenable,
Semblait défier le sort,
Et de sa voix formidable
Dans nos rangs semait la mort.
Mais voici l'aigle de France !
Soldats du Czar, à genoux ;
Malakoff a fait silence,
Sébastopol est à nous.

Un homme au cœur insensible,
Un tigre altéré de sang (1),
Devant l'Europe paisible,
Seul, s'est dressé menaçant ;
Il rêve gloire, conquête,
Royaumes à dominer,
Et pour abriter sa tête
Il lui faut un monde entier.

Mais celui-là que la terre
Peut à peine contenir,
Qu'est-il ? un grain de poussière
Qu'une tombe doit couvrir.
Croyais-tu dans ta folie,
Czar, que le sang des soldats
Pouvait prolonger la vie
Quand vient l'heure du trépas (2) ?

Ignorais-tu que la gloire
N'est pas dans l'iniquité,
Et qu'au temple de mémoire
Juge la postérité ?
Que, sans sceptre et sans couronne,
Il faudrait paraître un jour,
Devant celui qui les donne
Et les reprend tour à tour ?

Mais tu l'as voulu..... vengeance !

(1) Hyperbole poétique : l'empereur Nicolas n'était point un homme sanguinaire.

(2) Le czar Nicolas, qui avait provoqué la guerre, mourut peu après son commencement.

Contre ton peuple flétri,
Contre ton fils en démençe
Qui poursuit ton plan maudit,
Contre ce troupeau d'esclaves,
Brutes d'esprit et de cœur,
Que le knout et les entraves
Font combattre..... ils auraient peur !
Vengeance ! au nom de nos frères
Morts sur le champ des combats ;
Au nom de ces pauvres mères
Dont le fils ne revient pas ;
Vengeance ! et que la patrie
Voie un jour ses étendards,
De Pétersbourg envahie,
Dominer les fiers remparts.
Pour nous, mères, point de larmes ;
En avant ! vaincre ou mourir !
A la France il faut des armes,
Des soldats pour conquérir.
Et si la balle ennemie,
Venait nous frapper au cœur,
Joyeux, offrons notre vie
Pour la France et pour l'honneur ! C.

Notre poète faisait partie de l'armée française qui s'empara de la Crimée en 1855, et c'est au camp d'Inkermann, comme il prend soin de le dire, qu'il composa cet hymne guerrier.

LA GOUTTE D'EAU ET LE ROCHER.

FABLE.

A travers une voûte
Se frayant une route,
Sur un bloc de granit
Tombait à petit bruit

La gouttelette humide
D'une eau fraîche et limpide.
Le rocher la railant,
Lui disait en riant :
Frappe donc, insensée,
Ta force est-elle usée ?
Depuis bientôt cent ans
Que tes efforts constants
M'attaquent sans relâche,
Vois-tu pas que ta tâche
Est impossible ? ou bien,
Pauvre fille de rien,
Crois-tu de ta constance
Trouver la récompense ?
— Oui, dit la goutte d'eau ;
Car chaque jour nouveau
Voit avancer mon œuvre :
Bientôt, faible manœuvre,
J'aurai creusé ton sein.
— Quoi ! tel est ton dessein ?
Reprit la lourde masse ;
Mais le torrent qui passe
Impétueux là-bas
Ne le tenterait pas !
Ce que n'ose ce maître,
L'espères-tu ? — Peut-être !

Reprit la goutte d'eau ; va ! tu ne peux connaître
Ce que peut accomplir l'ardente volonté,
Quand vers un but lointain l'œil toujours arrêté,
Elle marche à pas lents en traçant son ornière,
Et, sans jamais tourner son regard en arrière,
Suit le même sentier sous le même horizon !

La gouttelette avait raison...

Homme, choisis un but, sans mesurer la route :
Sans te lasser jamais, vers lui sache marcher ;
Si haut placé qu'il soit, tu l'atteindras sans doute.
Courage, patience ! avec cela la goutte,
La faible goutte d'eau peut creuser le rocher !

L'ADVERSITÉ.

L'adversité sans Dieu, c'est le creuset fatal
Où s'élabore et bout le grand œuvre du mal.
L'adversité sans Dieu, c'est le spleen homicide
Qui de son bras sanglant montre le suicide !

Ch.

DOUX SOUVENIR.

Qui me rendra ces jours de paix et d'innocence,
Ces temps où, de la vie ignorant les douleurs,
Jé voyais se passer les jours de mon enfance
Comme un ruisseau d'azur qui coule dans les fleurs !
L'image de Jésus, un souris de ma mère,
Alors suffisaient seuls à ma félicité ;
Mon cœur, novice et pur, n'était point agité
Par le sombre remords, l'ennui, la plainte amère,
Ni par la folle vanité.

Sainte religion ! à mon âme enivrée
Que tu donnais d'amour, de joie et de bonheur !
Les sons de l'angelus, l'encens, la croix dorée,
L'orgue aux divins accords, les chants graves du Chœur,
Tout me parlait du ciel... Vide philosophie,
Tu n'avais point encor, d'un doute dangereux
Torturant mon esprit, empoisonné ma vie
De sophismes pernicieux.

Aussi quand se mêlant à la pompe guerrière,
A la salve imposante, au belliqueux tambour,
Le dais aux franges d'or, la soyeuse bannière
De la fête de Dieu célébraient le retour,
Combien j'aimais à voir ces blancs essaims de vierges,
Ces groupes de garçons aux ondoyants cheveux
Portant, le front baissé, des rubans et-des cierges,
Beaux, frais, immaculés comme eux.

Comme il me semblaient pur le ciel en ces journées,
Que le vent était doux et le soleil brillant !
Que le parfum des fleurs sur l'autel exposées,
Mêlait à ma pensée un charme ravissant !
Alors, il m'en souvient, mon cœur à la prière
Se livrait plein d'espoir. — Des anges glorieux,
De légers chérubins, au corps svelte, aux yeux bleus,
M'apparaissaient aux airs, et, le soir, ma paupière
Se fermait sous leurs doigts pieux.

Ah ! renaissiez encore aux heures de tristesse,
Nobles émotions, filles de la candeur !
Du vain respect humain remplacez la faiblesse,
Qu'un rayon de la grâce illumine mon cœur ;
Qu'en dépit de l'exil, ma pénible existence
Goûte ce vrai bonheur, cette ineffable paix
Qui, même au sein des fers, n'abandonne jamais
Le chrétien dont la foi, l'amour, la confiance
Du ciel méritent les bienfaits.

LATOUR.

REQUÊTE A L'IMPÉRATRICE

1860

Dieu voulut que près de son trône
Un ange de paix fût assis,
Afin que lorsqu'il nous pardonne,
Le pardon eût un plus grand prix.
Marie, à ce saint ministère,
Se prête, pour nous, chaque jour :
Il fallait être femme et mère
Pour récélér autant d'amour.
Sur le plus beau trône du monde
Dieu vous mit, astre glorieux,
Pour que votre bonté seconde
La reine immortelle des cieus ;

C'est ainsi que la bienfaisance
Complète un règne valeureux. (1)
A Lui, les destins de la France,
A Vous, le soin des malheureux.
Infortuné ! dans ma détresse,
Cherchant le repos qui m'a fui,
C'est le ciel, Auguste Princesse,
Qui m'a dit : Voilà ton appui.
Vous, si généreuse, si bonne,
Implorez pour moi l'Empereur.
Quand c'est la vertu qui la donne,
La grâce est plus qu'une faveur,

X...

Cette pétition n'obtint pas l'élargissement de son auteur.

PARDON, MON DIEU !

O mon divin Sauveur ! Vous mon unique espoir,
Entendez les sanglots, les regrets de mon âme !
Exaucez tous les vœux qui, du matin au soir,
S'envolent jusqu'au ciel sur des ailes de flammes ;
Accordez-moi, Seigneur, un généreux pardon :
Confus et repentant je ferai pénitence.
Près du Christ expirant on vit le bon larron
Gémir de ses forfaits, de son impénitence ;
Touché de votre grâce en mourant sur la croix,
Il abjura l'erreur à son heure suprême.
Ecoutez, ô mon Dieu ! ma lamentable voix,
Régénérez mon âme et sauvez-moi de même.

J. MART...

(1) Nos armées étaient revenues triomphantes de Russie et d'Italie lorsque ces vers parurent. Napoléon III n'avait pas alors éprouvé les défaites cruelles que la Prusse lui fit subir plus tard; Sedan ne l'avait pas encore vu prisonnier.

MON CRUCIFIX.

Un jour mon cœur souffrant d'une tristesse amère,
Allait cherchant partout du repos sur la terre,
Demandant aux passants un reflet de bonheur !
Tous m'ont tourné le dos, riant de ma détresse ;
Un seul vint pour m'offrir, en voyant ma faiblesse,
Un appui,... la Croix du Sauveur !

C'était un crucifix ! c'était un bois modeste
Où souriaient les traits du condamné céleste !
Toujours lui ! m'écriai-je, et mon cœur se troubla.
Toujours lui ! Quels que soient les tourments qu'on endure,
Partout où l'âme saigne et souffre sans murmure
On est sûr de le trouver là !

Je disais, et la paix descendit sur ma tête ;
J'oubliais, près de Dieu, le monde et sa tempête,
Ce Dieu, lui, délaissé par un siècle en fureur,
Et je pensai : Qu'importe ? ébranlez son Calvaire,
Vous ne pourrez jamais, orages de la terre,
Le déraciner de mon cœur !!!

Cette pièce de vers et celle qui suit sont l'œuvre d'une prisonnière dont nous citerons plusieurs lettres remarquables à la fin de ce volume. Née sous le ciel nébuleux de la verte Erin, elle fut, pour certains actes d'improbité, condamnée à plusieurs mois de détention, ainsi que le jeune homme avec lequel elle avait contracté des liaisons intimes. L'école du malheur lui fut propice ; elle revint à la religion dont elle vivait depuis longtemps éloignée et mourut, quelques mois après l'expiration de sa peine, dans une communauté qui l'avait charitablement recueillie.

M. F.

CONSUMMATUM EST !

Oui, tout est consommé ! J'ai fait mon sacrifice.
A tous mes faux plaisirs j'ai dit un long adieu !
Mon cœur est en repos, mon âme est en délices :
J'ai tout gagné sans perdre en retrouvant mon Dieu !

Oh ! ne vous plaignez point, pauvres âmes brisées ;
Vous ne savez donc pas où trouver le bonheur !
Allez à Jésus-Christ ! vous serez consolées...
Mais vous avez péché, c'est là votre malheur !

Péché ! mal destructeur ! ô blessure insondable,
Pourquoi m'as-tu ravi mon unique trésor ?
Tu crois vaincre toujours ? folie incomparable !
Malgré toi je respire et Dieu me reste encor.

Venez à moi, vous tous qui souffrez sur la terre,
Et je vous dirai, moi, moi qui sors du péché :
Si vous cherchez le ciel, il est sur le Calvaire,
C'est là pour vous sauver que tout fut consommé !

Je trébuchais partout, tâtonnant sans lumière ;
Je ne voyais plus clair dans mon cœur soucieux ;
J'avais perdu ma route !... Oh ! grâce à vous, mon Père,
Je reviens à moi-même en revenant à Dieu !

Je me liais au mal, et, maudissant ma chaîne,
Je pleurais sur moi-même en caressant Satan.
Oh ! je mourais de soif sans trouver la fontaine ;
Car partout où j'allais on me disait : Va-t'en !

Un jour, n'en pouvant plus, je tombais de faiblesse,
Après avoir été de porte en porte en vain ;
J'étais morte !... O mon Père, à force de tendresse,
Vous m'avez réveillée en me tendant la main !!!

Aussitôt j'ai senti votre souffle sublime
Descendre sur mon front, et là, j'ai vu le jour,
L'étoile au doux reflet luisant sur mon abîme,
Que vous nommez : la Foi, l'Espérance et l'Amour !!!

Père, vous m'avez dit : « Buvez au saint calice,
Pour noyer le poison qui vous a consumé
La vie !... Ah ! croyez-moi faites un sacrifice....! »
Et je l'ai fait.... Mon Père, oui, *tout est consommé !*

Miss X.

A LA SAINTE VIERGE.

J'entends, hélas ! la voix de la tempête
Pour nous punir si le ciel est en feu ;
Quoi donc, jamais, jamais dans aucun lieu
Ne pourrons-nous abriter notre tête ?

Du prisonnier les larmes sont amères,
Et quand il pense à ses beaux jours perdus,
Le cœur navré, les regards éperdus,
Il vient prier la meilleure des mères.

Reine des cieux, ô Vierge glorieuse,
Guidez les pas du pécheur égaré ;
Car de la foi son cœur est pénétré :
Daignez lui tendre une main généreuse.

Sainte Marie ! exaucez nos prières,
Encens de l'âme implorant un pardon ;
Consolez-nous de l'ingrat abandon
De tant d'amis qui se disaient nos frères.

Du mois de mai que le printemps nous donne,
Nous envions les trésors embaumés
Pour célébrer un nom des plus aimés,
Et vous tresser une blanche couronne.

A vos autels, la plus tendre des mères
Vous offrira — doux élan de son cœur —
L'enfant chéri qui fait tout son bonheur ;
Ouvrez les cieux à ses saintes prières !

Mère du Christ ! ô lumineuse étoile !
Dans votre amour signalez-nous le port
Où, comme un saint, l'homme juste s'endort,
Et protégez notre fragile voile.

J. MART...

REGRETS.

Ce qui rend, ô mon Dieu ! ma peine plus amère,
Calice plein de fiel, c'est l'étrange atmosphère
Où la main du destin, jaloux de mon bonheur,
M'a jeté tout meurtri par un jour de malheur !
Epave que le flot, dans un triste naufrage,
Vomit en écumant sur un fatal rivage,
Un noble cœur priait le ciel de me bénir,
Et tout sombre avec moi, le présent, l'avenir !!!
Horizon lumineux, beaux jours de mon jeune âge,
A tout jamais voilés par un souffle d'orage,
Oui, mon âme vous pleure avec mes rêves d'or
Emportés par les vents dans un rapide essor.
Adieu, riant bocage ! adieu, verte prairie !
Et vous, ô frais lilas à la grappe fleurie,
Où j'ai vu la fauvette, au chant si gracieux,
Moduler dès l'aurore un hymne au roi des Cieux ;
Où le pinson s'ébat, et philomèle heureuse
Cadence en voltigeant sa note harmonieuse,

.
— D'infortunés captifs Dieu vous sacra pasteur ;
La charité vous fait l'ange consolateur
Qui répand sur mes jours le rayon d'espérance,
Si doux au pauvre cœur qui pleure de souffrance.
Au nom divin du Christ, allez offrir à Dieu
Les regrets, les soupirs exhalés en ce lieu,
Afin que sa bonté me pardonne et m'accorde
La grâce de mourir en sa miséricorde.

. M.

LE PRINTEMPS.

Più bella è la natura ;
Più bella è la rosa
Umidetta, il mattino, colla sua brina.

Sur son char étoilé le soleil radieux
Guidait ses blancs coursiers dans la route des cieux,
Et de ses rayons d'or inondant les montagnes,
Semait de diamants les lacs bleus des campagnes ;
Les oiseaux amoureux, sur les arbres en fleurs,
De leurs chants saluaient la nature et ses fleurs,
Et les pasteurs joyeux, en foulant la prairie,
Admiraient leurs troupeaux broutant l'herbe chérie.
La caille, dans les airs, sur l'aile des zéphyr, s
Avançait vers l'Olympe au gré de ses désirs,
Et puis redescendait sur l'aimable bocage,
Qu'elle animait encor de son tendre ramage.
Charmé par la splendeur de ce lever du jour,
J'errais émerveillé dans cet heureux séjour,
Quand, soudain, j'aperçois un brillant météore :
Quel prodige, grands dieux ! c'était l'auguste Flore
Qui, chassant loin de nous les terribles autans,
Sur nos tristes guérets ramenait le printemps.
Des guirlandes de fleurs, des roses mi-fleuries
Couronnaient mollement la reine des prairies.
Flore était sur un char trainé par les Sylvains ;
Un thyrses la décore, entouré de jasmins,
Emblème gracieux de sa toute-puissance ;
Les Faunes, soutenant la corne d'abondance,
Marchaient à quelques pas de la divinité,
Et versaient le nectar de la fécondité.
Pour moi, quand j'aperçus cette aimable déesse,
Son sourire si doux, sa grâce enchanteresse,
Je m'écriai : « Salut, digne fille des dieux,
« Salut, salut à toi qui, descendant des Cieux,
« Ramène dans nos champs les fleurs et la verdure.
« Le terrible Borée, effroi de la nature,
« Le souffle impétueux des fougueux aquilons,
« Ne viendront plus troubler nos paisibles vallons ;

« Toi seule règneras sur la plaine dorée ;
« Les replis ondoyants de ta robe azurée,
« Du Verseau glacial bannissant la rigueur,
« Feront goûter partout un paisible bonheur.
« Déjà j'ai bien des fois, ô reine printanière,
« Célébré par mes chants ton aimable lumière,
« Et, maintenant encor, ton bienfaisant retour
« Fait renaître en mon cœur et l'espoir et l'amour. »
La déesse sourit ; puis, traversant l'espace,
Remonta vers l'Olympe, en laissant sur sa trace
Un parfum d'ambrosie, un long sillon d'azur.
Je la suivais des yeux, quand un nuage obscur,
Que Jupiter jaloux près d'elle fit éclore,
Enveloppant son char, ravit l'auguste Flore.

X...

A MA MÈRE

UN SOUVENIR.

La pensée est le souvenir,
Le souvenir c'est la vie.

Quand l'heure de la prière
Vient sur l'aile de la nuit,
Et qu'une voix douce et chère
Après de toi retentit ;
Quand la nature en silence
Se recueille pour bénir
L'Eternel de sa clémence :

O ma mère, à ton fils accorde un souvenir !

Quand l'esprit de la vallée
Se promène sur les monts,
Que la plaintive feuillée
Soupire dans les vallons ;
Quand tu vois dans le ciel sombre,
Phœbé prête à le ternir,

Et se cacher comme une ombre :

O ma mère, à ton fils accorde un souvenir !

Quand sur la plage rêveuse,
Le flot meurt, en murmurant
Sa plainte triste, amoureuse,
Comme celle d'un amant ;
Quand, dans la verte prairie,
Tu vois les agneaux bondir
En broûtant l'herbe fleurie :

O ma mère, à ton fils accorde un souvenir !

Quand tu vois sur la clairière,
Se pencher, comme un géant,
Le chêne à la tête altière,
Et le frêle ormeau naissant ;
Quand, près d'un bosquet de roses,
Philomèle vient gémir
En disant ses airs moroses :

O ma mère, à ton fils accorde un souvenir !

Quand sur le tapis de mousse,
Près de notre aimé ruisseau,
Tu diras de ta voix douce :
Quel est là-bas ce tombeau ?
Et qu'une ombre, rappelée
Des lieux où tout doit finir,
Te répondra désolée...

A ton malheureux fils accorde un souvenir !

J'avais fait un bien beau rêve,
Comme on en fait à vingt ans,
Et maintenant je l'achève
Au milieu des ossements ;
Mais sous cette froide pierre,
Heureux je pourrai dormir,
Si ma mère en sa prière

Pour son malheureux fils conserve un souvenir !

HYGIÈNE, MORALE ET PHYSIQUE

du détenu, si je puis m'exprimer ainsi.

O pauvres prisonniers que l'on fuit et méprise !
Lépreux qui n'inspirez qu'un sentiment d'effroi,
Implorez le Seigneur : son regard cicatrise
Les blessures du cœur qu'illumine la foi.

Votre cerveau délire en pensant au village,
A l'oiseau qui s'ébat dans les buissons fleuris ;
C'est faire à la raison le plus sanglant outrage ;
Usez de ma recette et vous serez guéris.

Accourez à l'ouvrage et travaillez sans cesse,
En redressant le front et regardant le ciel
D'où votre ange gardien contemple avec tristesse
Votre peu de ferveur pour le Père éternel.

Eh quoi ! vous gémissiez ! Quelle est votre souffrance,
Pour avoir, faibles cœurs, des sanglots dans la voix ?
A côté de vos pleurs Dieu plaça l'espérance,
Et Jésus vous apprend à porter votre croix.

Le travail a conquis ses titres de noblesse :
Pactole intarissable et source de tout bien,
Il éloigne les maux qu'enfante la paresse,
Qui souvent mène au crime et fait le galérien.

L'erreur, ô mes amis ! dangereuse Sirène
Et fille du démon, serpent toujours nouveau,
Doit être à tout jamais l'objet de votre haine,
Ou vous serez rivés au plus fatal anneau.

Pauvres déshérités, allez à la lumière :
La part qu'elle vous fait dans ses riches splendeurs
Est un présent du ciel, est un don salutaire
Qui, suave parfum, sait enivrer les cœurs.

Puis, à l'heure bénie, on ouvrira la porte
Où, trop de fois déjà, votre front s'est heurté ;
Dans ce jour de bonheur, vous aurez pour escorte
L'Espérance et la Foi, sœurs de la Liberté.

J. MART...

RÉVERIES.

Je sais au fond d'un bois une source limpide,
Un clair ruisseau courant sur un gazon humide
Qui, des fleurs du printemps doucement embaumé,
Epanche dans la mer son cristal parfumé.
Là, sous l'ombrage vert d'un orme centenaire,
De rieuses enfants à genoux sur la pierre
Lavent, en fredonnant des refrains inconnus,
La bure qui demain couvrira leurs bras nus.
De la coquetterie innocent badinage,
L'une mire dans l'eau son gracieux visage,
L'autre, sur son col blanc déroulant ses cheveux,
Se fait un voile épais de leurs replis soyeux.
Chacune enfin se livre à cette douce joie,
Où notre âme se plonge et lentement se noie,
Alors qu'on a quinze ans, et que l'espoir endort
Nos naïves douleurs sur ses deux ailes d'or...

O mes quinze ans ! quinze ans, bel âge d'innocence,
Qui me rendra jamais ta folle insouciance ?
Tes songes enchanteurs, sylphes au pied léger,
Autour de mon chevet accourant voltiger ?

Quinze ans ! qui me rendra vos longues rêveries,
Alors que seul, errant dans les vertes prairies,
Ma pensée élevait, lente à se reposer,
Ces fragiles châteaux qu'un souffle vient briser !

Quinze ans ! qui me rendra vos plaisirs et vos peines,
Vos croyances d'un jour, et les taillis de chênes
Du paisible village où, vivant sans souci,
Au bon Dieu que j'aimais mon cœur disait : merci ?

O mon pauvre village ! ô mes beaux jours de fêtes !
O ma gothique église où je savais prier !
Où nos têtes d'enfants, roses et blondes têtes,
Allaient pieusement chaque jour s'incliner !

O notre bon Pasteur, et toi notre humble école,
Étable où bien souvent le bois manquait l'hiver,

Mais où tous, attentifs, nous aimions la parole
Du simple et docte magister !

Et vous, sombres récits animant la veillée,
Alors que dans les champs la brise murmurait,
Courbant dans sa fureur la cime dépouillée
Des grands arbres de la forêt !.....

Qu'êtes-vous devenus ? reviendrez-vous encore,
O mes premiers beaux jours, ô ma chaste gaité ?
Hélas ! tout est fini !... de ma riante aurore
Le souvenir seul m'est resté !.....

Mon village n'est plus, et son castel de briques,
Son église qui vit deux races de nos rois,
Ont disparu devant les brillantes fabriques
De nos prosaïques bourgeois.....

Le vieux pasteur est mort ; on a brisé la pierre
Qui cachait à nos yeux ses restes respectés !
Ses ossements blanchis, bien loin du cimetière,
Avec dédain furent jetés !.....

Car on avait besoin de cet étroit espace
Où nos aïeux dormaient depuis quatre cents ans.
Pour des gens positifs, la mort tient trop de place,
Et c'est un vol fait aux vivants !.....

Va, siècle impur ! sans respect renverse les ruines ;
Des débris d'un autre âge élève tes bazars ;...
Des vieux palais déchus fais de blanches usines,
Ou bien d'ignobles lupanars !!!...

Le monde est ainsi fait, il est ton apanage ;
Égoïste, sans cœur, habile trafiquant,
Il te dirait, taxant le plus sublime ouvrage :
Tant de lignes à tant.....

LES CAPTIFS.

PARAPHRASE LIBRE DU PSAUME *Super flumina Babylonis.*

Nous donnons cette traduction, toute imparfaite qu'elle est, pour prouver combien l'imagination de notre poète était féconde. Nous lui remettons le matin le magnifique psaume de David, et, le soir même, il nous rapportait le travail suivant :

Fleuves de Babylone où s'épanchent nos larmes,
Témoins de nos douleurs,
Pour les fils d'Israël vos îles sont sans charmes,
Et vos rives sans fleurs !

Enfants déshérités de la douce patrie,
Nous regrettons ses champs ;
Nous regrettons Sion, sa colline fleurie,
Son éternel printemps.

Aux saules de l'exil nos lyres suspendues,
Hélas ! n'ont plus de voix !
On n'entend plus au loin leurs dix cordes émues
Résonner sous nos doigts !

Nos maîtres nous ont dit : « Chantez-nous des cantiques,
Vils esclaves ! Chantez à nos fêtes lubriques
Les hymnes du Seigneur. »
Notre bouche muette
Est fidèle interprète
Des maux de notre cœur !

Oh ! nous n'irons jamais, profanant notre lyre,
Augmenter par ses sons votre infernal délire
Et vos lascifs ébats.
Notre voix est sincère ;
Sur la terre étrangère
Nous ne chanterons pas !...

Sion, si je t'oublie : Oh ! que ma droite meure !
Que ma langue à jamais à mon palais demeure !

Que dans mon cœur flétri
Lè remords seul survive,
Comme un filet d'eau vive
Au fond d'un puits tari !...

Parez vos fronts impurs de myrtes et de roses ;
Foulez comme un tapis les fleurs à peine écloses ;
Riez ! mais nos sanglots troubleront vos plaisirs !
Nous ne comblerons pas vos iniques désirs :
Tuez nos faibles corps ! dans la lente souffrance,
Nous garderons toujours la céleste espérance ;
Nous n'irons pas chanter au milieu des festins,
Profanant du Très-Haut les cantiques divins.
Courbez-nous sous le joug ! mais l'esclave, peut-être,
A son tour brisera les fers honteux du maître,
Et, bravant sans trembler un pouvoir odieux,
Ne servira qu'un chef, et ce chef est aux Cieux !

Malheur à toi, malheur ! infâme Babylone !
Jéhovah sur ton front brisera ta couronne ;
Il châtera demain ton orgueil insensé,
Il vengera sur toi son peuple dispersé,
Et tu verras alors les tyrans de la terre
Se liguant à sa voix te déclarer la guerre !
Car le Seigneur est grand, sages sont ses arrêts !
Nul ne peut se soustraire à ses justes décrets !....
Heureux, cent fois heureux qui, fouillant tes entrailles,
Brisera sur l'appui de tes vastes murailles,
Ton orgueilleuse tête et tes enfants maudits !
Heureux qui de son pied foulera tes débris !!!
Ch.

A M. L'ABBÉ F.

PAR MISS H.

De l'infirmierie de la prison de Laval, le 28 décembre 1869.

A vous, mon Père, à vous qui savez nous comprendre,
Que le ciel nous donna dans sa pitié pour nous,

A vous ces faibles vers qui sauront trop peu rendre
Ce que je sens pour vous.

Pour alléger le poids de ma longue souffrance,
Vous venez chaque jour me parler d'espérance,
Me parler de mon Dieu, que j'ai tant oublié ;
Vous comprenez si bien la triste humanité !
Mon Père, hélas ! déjà, j'ai connu sur la terre
Bien des déceptions et beaucoup de misère !
J'ai cherché dans le vrai, j'ai cherché dans le faux,
Sans trouver nulle part un instant de repos.
Depuis le jour maudit ou j'ai dit en moi-même,
Je ne veux plus servir mon Dieu !..... Malheur suprême !...
Et pourtant autrefois !... Au pied du saint autel,
A Dieu j'avais promis un amour éternel.

.
Vous qui portez partout la lumière et la foi,
Vous, dont la loi divine est une douce loi ;
Vous qui donnez à tous un rayon d'espérance,
Dites-moi le secret qui calme la souffrance !
Prêtre !... âme avec laquelle on peut penser tout haut,
Qui devine notre âme et sait ce qu'il lui faut !

.
N'êtes-vous pas, mon Père, ici mon seul ami ?
Que deviendrais-je donc sans votre doux appui ?
Ne m'abandonnez pas dans ma sombre détresse,
Apprenez-moi toujours à chérir la sagesse.
Je n'ai personne, hélas ! non, personne ici-bas,
Qui puisse à mon esprit rendre ce qu'il n'a pas !!!
Mais que dis-je ! ô mon Dieu... mon âme est en délire,
N'ai-je point ton amour ? il devrait me suffire ;
Mon Père, ah ! n'ai-je pas votre admirable loi,
Qui me dit chaque jour : *Enfant, courage et foi !*
Qui me dit : *Tôt ou tard vous serez consolée*
Par Dieu que vous aimez, dont vous êtes aimée. »

.
Père ! ayez donc pitié de l'extrême faiblesse
Qui courbe mes beaux jours et ma frêle jeunesse !

Vous êtes comme un fruit dans l'aride désert,
Comme sur l'arbre mort un dernier rameau vert,
De mon âme aveuglée, ô la douce lumière,
L'ange qui prête une aile à mon humble prière.
J'aime à vous appeler, dans ma prière au soir,
L'ombrage où ma jeunesse ardente aime à s'asseoir,
Je voudrais imiter la grandeur de votre âme....
Si je pouvais, avec ma volonté de femme,
Je changerais en moi tout... *excepté mon cœur!*

.
Le passé, le présent, l'avenir, tout m'agite !
Un seul espoir, Dieu seul, dans mon cœur qui palpite
Soutient mon existence!... O vous, Père béni,
Vous me l'avez donné ! Je veux donc aujourd'hui
Vivre, pour vous prouver combien sera féconde
Ce que sème aujourd'hui votre vertu profonde ! (1)

Miss X.

Nous terminerons par l'impromptu ci-dessous, adressé
par un prisonnier à l'un de messieurs les aumôniers de la
maison d'arrêt de Laval.

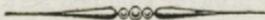
A M. X., en remerciement de son sermon d'aujourd'hui,
fête de l'Assomption.

Lorsque pour célébrer la gloire de Marie
Un prêtre tel que vous fait entendre sa voix,
Qui ne bénirait pas, dans son âme attendrie,
La mère de Jésus mort pour nous sur la croix ?
Vos gestes expressifs, votre rare éloquence,
Ont su nous pénétrer d'un sentiment pieux
Et ranimer l'amour qu'aux jours de notre enfance,

(1) Ces vers d'une âme souffrante et singulièrement malheureuse, étaient adressés à un vieillard âgé de 64 ans.

Presque tous, nous portions à la Reine des Cieux.
Nous avons cru la voir belle, sainte, immortelle,
Le pardon sur la bouche et la tendresse au cœur,
Parmi les séraphins qui lui prêtaient leur aile,
S'élever rayonnante au séjour du Seigneur.
— Merci donc, oui merci de cette jouissance
Qui, durant un instant, nous rendit tous heureux.
Ah ! tel est le pouvoir de la vive éloquence,
Des talents consacrés à la gloire des Cieux.

G.



LETTRES.

Nos archives renferment plus de 500 lettres écrites par des détenus des prisons de Laval ; nous nous contenterons d'en citer quelques-unes des plus intéressantes.

Le lecteur voudra bien remarquer que la plupart de ces lettres sont l'œuvre de prisonniers sortis de sous les verrous ; en les écrivant, leur unique mobile était donc le sentiment de la reconnaissance.

M. F.

LETTERS.

Not recd. by post on the 10th inst. 1800. The
contents of the above are as follows:—
1. A list of the names of the persons who
have been admitted to the office of
Magistrate since the 1st of January 1800.
2. A list of the names of the persons who
have been admitted to the office of
Magistrate since the 1st of January 1800.
3. A list of the names of the persons who
have been admitted to the office of
Magistrate since the 1st of January 1800.

M. R.

Brest, le 10 mars 1846.

Monsieur l'Aumônier,

C'est ici le cas de le dire : *l'homme propose et Dieu dispose*. Dimanche au soir j'étais heureux, vous m'aviez apporté des paroles de consolation : je me réjouissais du bonheur de vous voir le lendemain ; quelques heures plus tard, je roulais dans la voiture des criminels. Cependant je me demandais : Quel mal ai-je fait pour cela ? Je ne conserve pas de haine envers ceux qui me font tant souffrir. Non : s'il fallait me venger, je ne le saurais pas. Seulement je crois que ceux qui me font tant de misère auront un jour des remords, et s'ils n'en demandent pardon à Dieu, ils devront subir un châtement bien cruel.

Je ne puis, monsieur l'aumônier, vous dépeindre combien je souffre depuis mon départ de Laval. A peine étais-je monté dans la voiture, que je fus saisi d'une fièvre violente ! il m'a été impossible de rien prendre pendant tout le voyage, si ce n'est de l'eau ; encore je ne pouvais en avoir que deux fois par jour. Enfin, après 48 heures d'horribles souffrances, nous sommes arrivés à Brest ; il était 11 heures du soir, l'on ne savait où nous mettre ; provisoirement on nous déposa au château, nous étions on ne peut plus mal : dans un noir cachot, un peu de paille pour moi, malade ; jugez de ma position. Trois jours après l'on nous transféra à *Pontagniou* (Prison Maritime). Nous sommes un peu mieux et c'est là que nous attendrons le départ du navire qui doit nous transporter dans notre exil. Quand viendra ce jour, hélas ! je n'en sais rien, pas de sitôt, malheureusement. Je suis si las de souffrir !

Je suis heureux que vous ayez pensé à moi dimanche

au saint sacrifice de la Messe. La médaille que vous m'avez donnée m'accompagnera loin du sol de la France.

Je regrette sincèrement de ne pas vous avoir vu avant mon départ; et ces bonnes dames à qui je dois tant de reconnaissance, il m'a été également impossible de les remercier, puisque je suis parti tout à coup.

Veillez, je vous prie, ne pas m'oublier près d'elles. J'aurais encore besoin que vous et ces dames vinssiez à mon aide en m'accordant un mot dans vos prières; pour moi, je ne vous oublierai jamais, et si j'ai le bonheur de supporter la traversée, une fois arrivé et casé, je vous donnerai le détail de la manière dont nous serons administrés. En attendant, veuillez, je vous supplie, m'accorder un mot de lettre, oui un mot consolateur: j'en ai besoin. Heureux pour moi de m'être jeté avec confiance dans le sein de notre religion. Ah! j'ai compris, mais trop tard, hélas! qu'il ne pouvait y avoir de bonheur que pour celui qui la pratique avec foi.

Plusieurs de mes compagnons d'infortune se joignent à moi pour vous remercier, ainsi que ces dames, de vos bontés à notre égard. Comme moi, tous ne sont pas heureux, mais du moins ils sont en bonne santé. Enfin, patience et persévérance! Dieu, je l'espère, me la rendra, cette santé.

En attendant le bonheur de recevoir de vos nouvelles, ainsi que de ces dames,

Agréez, je vous prie, l'assurance de mon plus profond respect.

Votre dévoué serviteur,

EUGÈNE D.

Ce condamné mourut à Cayenne peu de temps après y être arrivé. N'est-il pas vraiment triste de songer qu'un

homme aussi instruit et doué d'un cœur rempli de sentiments aussi délicats, se soit trouvé tout à coup plongé dans le plus profond abîme de l'infortune, par suite de l'entraînement des passions ? Combien donc il importe de fuir l'occasion et de veiller sur soi ! N'oublions pas ces paroles de l'Apôtre : *Qui se existimat stare, videat ne cadat. Que celui qui se croit ferme, prenne bien garde à ne pas tomber.* (1^{re} aux Corinth. chap. X, v. 12). M. F.

La lettre ci-dessous peut être citée comme un modèle de style épistolaire ; aussi, son auteur ayant consenti à entrer dans un couvent d'un ordre très-rigoureux, y devint-il, après un certain temps d'épreuve, le secrétaire du T.-R. Père Abbé. Cette lettre révèle un fait d'une extrême gravité, où l'on voit quelles sont souvent les funestes conséquences d'une première faute.

A Monsieur l'Aumônier de la prison de Laval.

Maison d'arrêt, 20 avril 1850.

Monsieur l'Aumônier,

Sans vous connaître et sans être connu de vous, je vous écris aujourd'hui, parce que je vous suppose familiarisé par état avec les misères humaines ; parce que, comme prêtre, vous devez être le dépositaire discret de toutes les plaies de l'âme, et parce qu'enfin « chargé de travail et d'affliction, » j'ai l'espoir, j'allais dire le droit, de trouver près de vous soulagement et consolation.

Je suis né à X..., (Nord,) dans une condition mitoyenne. Mes parents étaient honnêtes et chrétiens ; ils se sont efforcés par d'excellents préceptes, fortifiés par les meilleurs

exemples, de m'inculquer dès mon enfance des sentiments religieux dont, fort heureusement pour moi, j'ai ressenti de loin en loin quelque réminiscence, au milieu même de mes plus grands écarts. Mon père était officier de santé et me destinait à sa profession. Il me fit faire dans ce but quelques études dont j'ai peu profité, tant étaient grandes ma paresse et mon indocilité.

A vingt-trois ans, je fus arrêté dans ma carrière par la plus épouvantable catastrophe. A la suite d'une partie de campagne, dans un moment d'effervescence occasionnée par l'usage inaccoutumé de boissons spiritueuses, je commis un attentat à la pudeur!... Traduit pour ce fait aux assises du Nord, j'y fus condamné à trois années d'emprisonnement. Sur ces entrefaites, mon père mourut sans me laisser le moindre patrimoine; ma mère ne lui survécut que de six mois, et je me vis, à ma libération, jeté dans le monde sans profession, sans parents, par conséquent sans appui, ayant contre moi le préjugé le plus tenace, mais, il faut aussi le dire, le plus justifié par la conduite ordinaire des hommes qu'il poursuit.

Pour abrèger des détails qui me couvrent de confusion, je dois vous dire, monsieur l'aumônier, que, depuis seize ans, ma vie n'a été qu'un vagabondage perpétuel. Soit que je n'aie pas tenté tous les efforts de courage qui m'étaient commandés par ma situation, soit que j'aie été mal servi par les circonstances, soit enfin, ce que je suis obligé d'avouer, que je n'aie que trop souvent cédé au découragement; toujours est-il que je n'ai pu jusqu'ici me créer une position tenable. J'ai près de 38 ans; en voilà quatorze que je passe en prison, et si la Providence ne vient à mon secours, j'y mourrai !!!..... J'avoue que cette idée me donne des horripilations !!!

J'ai subi de nombreuses condamnations (*jamais pour vol*). Je suis assujetti à une surveillance correctionnelle de cinq années, qui doivent expirer le 6 septembre prochain.

Il y aurait pourtant un moyen de me tirer du borbier où je croupis, et ce moyen, je crois, Monsieur l'aumônier, que vous pourrez y coopérer efficacement. L'âge, le malheur, le souvenir des premières impressions de mon enfance, tout me fait comprendre qu'il n'y a pour moi de guide sûr, de repentir efficace, de gage certain de persévérance que dans la pratique *constantè* des devoirs religieux. Cela posé, reste à trouver un travail à la portée de mes forces, en harmonie avec ma position, qui puisse me procurer, dans les bornes même les plus étroites, les besoins du corps, sans préjudicier à ceux de l'âme. Il me semble, Monsieur l'aumônier, que cette question serait parfaitement résolue, si je parvenais à me faire admettre comme *infirmier* dans un hôpital confié à la direction de dames religieuses d'un ordre quelconque. Là, dans une heureuse obscurité, et au prix d'un travail que je saurais remplir avec zèle et dévouement, tous mes besoins matériels seraient à couvert; là, je serais soumis à une surveillance bienveillante de tous les temps; là, je serais constamment entouré d'exhortations et d'exemples propres à me faire persévérer dans de bonnes et généreuses résolutions. Il faut ajouter que les exigences mêmes de la profession d'infirmier s'adaptent merveilleusement aux précautions que nécessitent mes précédents: on sort peu, dans un hôpital; je ne sortirais même jamais si on l'exigeait; partant, point d'occasions de céder aux tentations mauvaises.

J'avais tellement le désir d'amener ce projet à bonne fin que j'ai cherché à le réaliser à l'hôpital du Mans; mais il

ne s'y trouvait aucune vacance. Arrivé à Laval le 10 de ce mois, je me présentai à l'hôpital pour y offrir mes services : on y avait, à ce qu'il paraît, besoin d'un infirmier ; mais madame la supérieure des religieuses de l'ordre de Saint-Joseph m'ayant fait demander par une de ses dames si j'étais étranger, sur ma réponse affirmative, me fit dire, *qu'ayant eu plusieurs fois à se plaindre des étrangers qu'elle avait admis comme infirmiers, elle était résolue de n'agréer que des gens du pays.*

C'est à la suite de cet échec que, ne sachant où donner de la tête, je me présentai au commissaire de police de Laval, après avoir préalablement déchiré le passeport dont j'étais muni ; je lui fis une déclaration mensongère, que je m'empressai de rectifier depuis à M. le juge d'instruction de l'arrondissement, lorsque, revenu à des idées plus saines, je pus calculer les conséquences de ma nouvelle équipée. Maintenant, comme je ne me suis pas écarté de mon itinéraire, comme je suis ici au lieu de ma résidence légale, et que mon inconséquence ne constitue aucun délit, j'ai lieu de penser que je serai mis très-incessamment en liberté ; il serait même fort possible qu'une ordonnance de non-lieu fût rendue à mon sujet lundi, 22 du courant.

Je vous supplie donc à genoux, monsieur l'aumônier, (en vous autorisant à faire de ma lettre tel usage que la prudence vous suggérera), de voir madame la supérieure de l'hôpital, et de ne rien négliger pour la déterminer à m'admettre au nombre de ses infirmiers. Vous pourrez lui dire que je suis déjà familiarisé avec le travail d'une salle de malades, pour y avoir fait accidentellement le service en remplacement d'infirmiers empêchés, lorsque moi-même j'étais convalescent dans différents hôpitaux. Je pro-

mets obéissance, zèle et fidélité, je ne ferai pas mon office tout à fait en mercenaire et je servirai les pauvres malades avec affection. J'ai foi que le bon Dieu qui m'inspire cette idée, me donnera la santé et la patience nécessaires pour l'exécuter avec persévérance.

Quant à vous, monsieur l'aumônier, qui serez pour moi l'instrument des miséricordes divines, comme prêtre, je vous dis : « Vous sauverez peut-être une âme ! » — Votre foi suffit ici pour activer votre charité ; et, quoiqu'il arrive, votre bonne action sera écrite au livre de Celui qui voit et pèse tout. Comme citoyen, je vous dis encore : « — Vous aurez rendu à la société un de ses membres égarés, et si les hommes restent indifférents à une si belle œuvre, vous en trouverez la récompense dans votre propre cœur. Pour moi, monsieur l'aumônier, je sens que je ne pourrai vous parler dignement de ma reconnaissance que lorsque, purifié par le temps, j'accompagnerai la brûlante expression de cette reconnaissance de garanties qui ne vous permettront plus de doute.

Je termine cette lettre en vous faisant remarquer, monsieur l'aumônier, que la démarche que je fais près de vous n'a point pour but de solliciter le moindre secours matériel ; je n'attends de vous que la *coopération toute morale* qui m'est nécessaire pour obtenir l'*admission immédiate* que je désire. J'ai peu d'effets, mais je suis vêtu assez décemment pour la nouvelle condition que je veux embrasser. Je vous prie aussi instamment de rassurer madame la supérieure sur les craintes qu'elle aurait des *tracasseries de police* auxquelles elle peut me croire assujetti ; les hommes de ma catégorie qui prétendent que la police les inquiète sont, en général, des imposteurs qui cherchent une mauvaise excuse pour autoriser leur dérèglement : il est bien

rare que la police ajoute aux embarras déjà trop grands de notre affreuse situation. J'ai la conviction qu'après avoir fait la déclaration de mon admission à l'hospice, je n'aurai plus la moindre relation avec l'autorité locale.

J'attends, monsieur l'aumônier, votre décision avec la plus vive anxiété, et je vous prie de recevoir l'assurance des sentiments de la haute vénération et du profond respect avec lesquels je suis, monsieur l'aumônier, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LOUIS L.

Cette lettre fut écrite par deux détenus qui se convertirent pendant leur détention à la prison de Laval. En la quittant, ils se rendirent à la Trappe du Port-du-Salut, afin d'y faire une retraite; c'est de là qu'ils nous adressèrent cette missive.

M. F.

Entrammes, le 29 août 1850.

Monsieur l'aumônier,

Quels remerciements ne vous devons-nous pas, et comment vous témoigner toute la reconnaissance dont notre cœur est pénétré? C'est lui que nous chargeons de vous en dire toute la grandeur, vous priant d'en recevoir, avec votre charitable bonté, toute l'expression.

Quels sentiments vos exhortations ne savent-elles pas éveiller? Quelle confiance la vérité dont elles sont empreintes ne donnent-elles pas à celui dont l'âme, comme la nôtre, était depuis si longtemps sous le poids d'un fatal et honteux engourdissement. Si son réveil est mêlé de quel-

ques craintes, ou d'une fausse honte, quelle force ne rendez-vous pas au pécheur par la sagesse de vos leçons, et plus encore par la douce et consolante espérance que vous faites luire à ses yeux, d'un bonheur qui est l'œuvre du sincère aveu de ses fautes et de l'énergique résolution de persévérer dans son repentir et dans l'entier accomplissement de ses devoirs.

Oui, Monsieur et digne pasteur, c'est par vous que notre âme a secoué son inertie ; c'est grâce à vous que nous avons senti le besoin de recourir au seul vrai bien ; de ne mettre à l'avenir notre unique espoir et notre bonheur qu'en Dieu seul et dans l'observance exacte de ses commandements, afin de nous rendre dignes d'être comptés au nombre des enfants de notre sainte Eglise.

Nous ne croyons donc pouvoir mieux vous prouver notre reconnaissance, qu'en venant vous donner l'assurance que rien ne pourra plus effacer de notre cœur les impressions salutaires que vous y avez fait naître, et que notre unique but sera désormais de ne jamais dévier du sentier que vous nous avez tracé.

Nous regardons comme un bienfait du ciel le jour où nous avons eu le bonheur de vous connaître, et chaque jour aussi, votre nom vénéré sera associé à l'humble prière de ceux que vous avez régénérés.

Nous sommes avec gratitude et respect, Monsieur l'aumônier, vos très-humbles et très-dévoués serviteurs.

C T. et C.

On sait que dans le courant de l'année 1852, parut un décret de l'Empereur Napoléon III qui décidait que les condamnés au bagne seraient transportés à Cayenne; l'auteur de cette lettre fut du premier convoi qui partit pour cette destination. Peu de temps après son arrivée il fut assassiné par un de ses compagnons d'infortune armé d'un couteau. Il avait été condamné aux galères à perpétuité pour être allé, sur la campagne, percevoir des sommes importantes au nom du Gouvernement, se disant l'un de ses employés.

Ile-Royale-du-Salut, 24 août 1852.

Monsieur l'aumônier,

Dans une de mes dernières lettres, je vous entretenais de mon prochain départ pour la Guyanne française : aujourd'hui je vous annonce mon heureuse arrivée dans cette nouvelle terre, qui est vraiment pour nous une terre de *salut*.

Grâce aux soins du digne M. Sarda Garriga, notre bon gouverneur, notre sort est entièrement changé. Plus d'accouplements, plus de chaînes, et l'espoir de perdre bientôt le reste des fers que nous portons. Vous devez comprendre que notre sort a subi une amélioration que nous ne devons pas espérer d'après les lois qui nous avaient flétris. Béni soit donc le cœur noble et généreux qui a bien voulu tout abandonner pour se dévouer à l'œuvre du Gouvernement, et qui, pour nous tendre une main secourable et nous relever de la fange où nous croupissions depuis de longues années, n'a pas dédaigné de descendre jusqu'au point de nous servir de père ! Merci, oui merci à notre bon père ; espérons que ses enfants se montreront dignes de l'honneur qu'il leur fait en venant, pour ainsi dire, partager leur triste position, et que tous sauront par leur bonne conduite

lui payer un tribut de reconnaissance pour ses nobles intentions.

Nous avons été débarqués momentanément pour l'hivernage dans l'île du Salut ; nous y sommes depuis quelques jours, et je profite d'un des deux bâtiments qui nous ont amenés pour vous donner de mes nouvelles. La traversée a été assez heureuse, peu d'hommes ont été malades à notre bord, et nous n'avons perdu personne dans les vingt-cinq jours que nous avons été en mer. Nous avions avec nous le bon Père Ringault (1), jésuite. Il était accompagné de plusieurs de ses confrères qui, comme lui, n'ont pas balancé à se dévouer pour nous. Ces Messieurs n'ont cessé de nous prodiguer des soins et des secours de toutes sortes pendant la traversée. Le Père Ringault est allé plus loin à mon égard, il m'a fait espérer que je pourrais travailler de mon état (2), ce qui serait pour moi un véritable bienfait ; car ma santé, toujours faible et chancelante, ne me rend guère propice aux gros travaux.

Tout est fort cher dans notre île et difficile même à se procurer.

Je me recommande à vos prières, ainsi qu'à celles de la sœur Boisgontier, de la sœur Virginie et de la sœur Marie (3).

J'espère par ma bonne conduite me rendre digne de revoir un jour le sol de la patrie.

(1) Le P. Ringault avait habité pendant quelques années la maison de Saint-Michel de Laval. Il mourut à Cayenne, épuisé par les bons soins qu'il prodiguait aux détenus.

(2) Il était horloger.

(3) Les lettres de nos anciens détenus renferment toutes des témoignages d'estime et de profonde reconnaissance pour les Sœurs de charité qui desservent les prisons de Laval ; afin d'éviter les redites, rarement nous citerons cette preuve de leur gratitude.

Ch., qui a fait partie de mon convoi, me charge de le rappeler à votre bon souvenir. Plus heureux que moi, il n'a rien souffert pendant la traversée.

Recevez, je vous prie, etc.

Auxerre, (Yonne) le 24 août 1852.

Cher et digne Monsieur,

Après avoir réfléchi longtemps comment je m'y prendrais pour me faire pardonner ma négligence ; après avoir déchiré, recommencé et déchiré de nouveau mes lettres à peine écrites, je me suis dit, me ressouvenant de votre charitable bienveillance : Non, ce n'est pas ainsi que tu dois t'exécuter auprès du meilleur des hommes, c'est avec ton cœur que tu dois lui écrire ; et mon cœur, d'accord sans doute avec cette bonté qui vous caractérise, vient plein de confiance vous dire :

Oh ! n'est-ce pas que vous ne me croyez pas ingrat et oublieux ? N'est-ce pas qu'il vous est quelquefois venu en pensée que ce ne pouvait être en vain que vous aviez fait luire à ma raison égarée la possibilité d'un retour vers ce qui est bien ? et qu'ayant reçu de moi la promesse que je marcherais vers ce but, vous vous êtes dit, en pensant au malheureux H..., léger, irréfléchi, mais fils infortuné et repentant de ses œuvres : Oh ! non, il ne sera pas ingrat ! il ne sera pas oublieux ! il suivra mes conseils, il mettra mes leçons en pratique, il redeviendra ce qu'il aurait dû toujours être, homme de bien. Il remplira désormais tous ses devoirs de chrétien et finira par reconquérir l'estime des autres et de lui-même, qu'un instant d'égarement lui avait

fait perdre ! N'est-ce pas que votre excellent cœur vous a dit cela ?

Merci ! Monsieur, merci d'avoir eu cette charitable pensée.

Je suis donc rentré auprès de ma femme et de ma vieille mère que je n'aurais jamais dû quitter, dont j'aurais dû être le soutien et dont à plaisir je m'étais aliéné l'amour et l'estime, et elles ont eu la bonté de me recevoir ! elles ont cru à mon repentir ! elles comptent sur mes promesses de leur faire oublier mon passé ! Oh ! oui, qu'elles y comptent, car il me suffira de me dire : « *Pour l'amour de Dieu ! pour l'estime de Monsieur F... !* » et ce puissant motif leur est un sûr garant de mon retour sincère vers le bien.

Agréez, etc.

H.

Cette missive, à laquelle nous négligeâmes de répondre, provoqua la lettre suivante adressée par son auteur à M. le maire de Laval, qui eut la bonté de nous la transmettre. On y trouve la preuve de la profonde reconnaissance des détenus envers ceux qui leur font quelque bien. Ce malheureux était attaché dans l'Yonne aux bureaux d'une haute administration. Depuis deux ans il avait abandonné sa famille pour mener une vie de continuel vagabondage, lorsque la grâce vint le frapper et le convertir.

Auxerre (Yonne), le 14 septembre 1852.

Monsieur le Maire,

Il y a aujourd'hui trois mois que j'écrivis au respectable M. F..., prêtre et aumônier dans votre ville, afin de lui

témoigner la reconnaissance que je ne cesserai jamais de ressentir pour les sages et salutaires conseils que j'ai reçus de lui : ces conseils, ces exhortations ont porté leurs fruits. Je suis heureux ! mon bonheur est son ouvrage, et je voudrais qu'il le sût ! C'est la moindre récompense qu'il doit attendre de sa pieuse sollicitude. Je lui ai écrit dans ce but, le conjurant de me répondre et de me continuer ses charitables avis ; depuis cette époque, j'ai vainement attendu sa lettre.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire, je prends la liberté de m'adresser à vous, vous priant de vouloir bien m'informer, dans le cas où M. F... n'habiterait plus Laval, du lieu où je pourrais lui faire parvenir l'expression des sentiments que je serai toujours heureux de professer pour lui.

Daignez, Monsieur le Maire, agréer l'assurance de mon respect.

Votre obéissant serviteur,

C.

A la lettre que nous lui fîmes parvenir, il fit cette réponse :

Auxerre, 1^{er} janvier 1853.

Mon cher et digne Monsieur F.,

Je viens un peu tard vous remercier du bonheur que m'a apporté votre lettre, si longtemps et si vivement attendue ; elle a été pour moi une réhabilitation auprès des personnes à qui j'avais tant à cœur de prouver que la démarche que je faisais vers elles était un grand pas dans la voie que vous m'aviez tracée ; et, quand des semaines, des mois se passaient sans que je pusse leur fournir la preuve

que j'avais rencontré sur la route de ma vie vagabonde un homme dont le zèle tout de charité avait su réveiller en moi ce désir du bien qui n'y était qu'assoupi ; quand chaque jour, malgré mon espoir, je voyais l'heure de la délivrance des lettres sans que le facteur m'appelât ; quand je leur entendais me dire : « C'est en vain que vous attendez ! comment voulez-vous qu'un homme aussi digne et dont vous avez tardé si longtemps à suivre les salutaires conseils ait encore souvenance de vous ? il vous aura cru comme tant d'autres ingrat, peut-être menteur..... », à tout cela je n'avais rien de bon à répondre, sinon qu'avec la voix de mon cœur, je leur disais : Oh ! non, Monsieur F... ne m'oubliera pas, ne m'abandonnera pas ; si cela était je ne croirais plus aux hommes ! Mais vous m'aviez rendu fort en confiance pour le bien. Je me suis souvenu du Bon Pasteur, de la femme cherchant sa drachme, et alors j'ai eu espoir, et je n'ai pas été déçu. Votre lettre est arrivée, avec elle la confiance et la joie. On n'a plus douté que je valusse encore quelque chose, quand on a eu la preuve que j'avais su mériter l'attention d'un homme d'un caractère si digne, d'une si ardente charité. Oh ! merci à vous, qui êtes venu consolider la paix et la confiance dans notre intérieur ; merci mille fois à vous, qui me faites goûter tout ce qu'éprouve de satisfaction intérieure celui qui, sortant du sentier fangeux de l'inconduite, rentre dans le chemin de la vertu, dans la voie de Dieu trop longtemps oubliée !

Ma femme et ma vieille mère me chargent de joindre leurs remerciements à ma reconnaissance pour le miracle que vous avez, disent-elles, opéré. Je n'ai plus qu'elles deux ; vous ne vous êtes sans doute pas ressouvenu que dans ma première lettre, je vous disais que la mort avait

visité d'une manière bien cruelle notre famille : mon fils, sa femme et mon petit-fils d'abord, avaient été rappelés par Dieu avant mon retour ; encore une de ces épreuves dont il faut subir les coups sans murmurer. Sa sainte volonté soit faite !

Veillez, au renouvellement de cette année, recevoir l'expression de nos vœux les plus sincères pour votre santé et tout ce qui pourra vous rendre heureux ici-bas.

Faites, je vous prie, accepter à la bonne sœur Boisgontier mes respectueux et bien sincères remerciements pour son charitable souvenir, et comptez l'un et l'autre sur l'inaltérable et sainte reconnaissance du plus dévoué de vos serviteurs.

Veillez aussi, dans vos prières, vous souvenir de nous, et croyez que dans les nôtres votre nom n'occupe pas la dernière place.

Votre reconnaissant,

C.

P. S. — Ecrivez-moi, je vous en prie, vos lettres me feront tant de bien !

Angoulême, le 24 novembre 1853.

Monsieur l'abbé,

Il y a, je crois, trois ou quatre ans qu'un homme de lettres vagabond, qu'un poète captif, recevait de votre bouche si persuasive, ces consolations et ces paroles sympathiques que vous aimez tant à prodiguer au malheur. Cet infortuné, du nom de *Latour*, est celui dont vous possédez un

petit poëme que lui avaient inspiré vos notes sur le vieux château de Laval, celui aussi pour lequel vous avez porté si loin la charité chrétienne, principalement, vous vous en souvenez sans doute, à la veille du triste pèlerinage qu'il allait entreprendre à sa sortie des prisons de Laval. La digne sœur Boisgontier le combla également de bienfaits et excita, comme vous, dans son cœur, le sentiment sacré de la reconnaissance. — Eh bien ! Monsieur l'abbé, ce pauvre artiste que vous avez tant connu autrefois, est celui qui, aujourd'hui, ose encore vous adresser ces lignes. — Mais avant tout, un mot d'explication : Le nom de Lator n'est pas le mien, je l'avais pris pour échapper aux poursuites de la fatale surveillance (1). J'ai donc repris celui qui m'appartient, et, forcé pour me procurer le pain qui doit nourrir ma triste vie, d'abandonner les arts et les muses, je me suis livré à ces rudes et pénibles travaux qui, en deux ans, tuent l'homme quand il n'y a pas été accoutumé dès son jeune âge ; une chute grave est venue se joindre à toutes mes peines, et enfin, après deux mois d'hôpital, pâle, maigre et souffrant, sans pain, sans un sou, et reçu par charité dans le galetas d'un ami, je maudis le jour qui m'a vu naître, et pour la première fois, de sinistres idées ont surgi dans mon âme. Mais, dans mon infortune, votre souvenir est venu tout à coup traverser ma pensée ; l'espérance est rentrée dans mon cœur et je me suis dit : celui qui m'a déjà tendu une main secourable et m'a témoigné tant d'intérêt, ne sera pas sourd à la voix qui l'implore ; l

(1) Cette supercherie ne fut pas couronnée de succès à Redon : une lettre trouvée sur notre poète permit d'établir son identité. Arrêté en flagrant délit de vagabondage, le tribunal correctionnel de cette ville lui infligea 15 mois de prison. Il alla les subir au Mont-Saint-Michel, d'où il nous écrivit encore.

me viendra en aide en attendant que je puisse me livrer au travail interrompu par ma maladie, et m'épargnera peut-être une nouvelle prison ; car vous le savez : *qui prévient le besoin prévient souvent le crime.*

Mais j'en ai assez dit pour vous toucher, monsieur, et l'un de ces heureux pressentiments qui, au sein de l'infortune, trompent rarement ceux qui les éprouvent, me dit que ce n'est point en vain que j'aurai fait appel à votre générosité. — Ah ! s'il en est ainsi, faites-le vite, car dans trois jours je serai forcé de vendre le peu d'effets que je possède ; soyez encore une fois mon ange tutélaire, et mon cœur vous bénira jusqu'au dernier soupir.

Recevez, monsieur etc.

LATOUR.

Ile-la-Mère, Guyanne française (près
Cayenne), 27 janvier 1854.

Monsieur l'Abbé,

Je désire vivement avoir des nouvelles de ma jeune fille placée à Tours dans une communauté, et c'est à votre charité que j'ai recours pour obtenir cette consolation.....

Nous sommes ici dans un climat bien dur. Il y a beaucoup de maladies et bon nombre de mes compagnons de voyage sont déjà morts. Pour moi, je suis à l'hôpital ; la dysenterie, qui règne à Ile-la-Mère, m'a attaqué déjà quatre fois. Pourrai-je enfin la vaincre ? Je l'ignore : mais à la volonté de Dieu ; je suis résigné, et vous prie de me recommander à lui, afin qu'à la vie et à la mort il m'ac-

corde les grâces qui me sont nécessaires pour mon salut éternel. Ce serait une grande consolation pour moi d'avoir des nouvelles de mon enfant avant de mourir. C'est de vous, de votre charité qui m'est si connue, que j'attends cette grâce.

Veillez offrir mes respects et l'expression de ma reconnaissance à M^{me} la supérieure et à ses dignes compagnes, toutes si bonnes pour nous ! Agréez-les pour vous-même et croyez au profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur l'abbé, votre très-humble serviteur,

L. R.

Baugé, le 14 avril 1854.

Monsieur l'abbé,

Ce n'est qu'aujourd'hui que, vous payant un doux tribut de reconnaissance, il m'a été possible de vous envoyer la pièce de vers ci-dessous. Puisse mon cœur, plutôt que mes faibles talents, avoir atteint le but, et je n'aurai plus rien à désirer sur la terre !

HOMMAGE A LA VRAIE CHARITÉ.

Aux saules de l'exil en suspendant ma lyre,
Hélas ! j'avais juré de l'y laisser toujours.
D'un passé que je hais méprisant le délire,
Fuyant pour m'isoler le monde et les amours,
Je n'avais pas besoin qu'une corde sonore
Chantât des passions qui m'ont mis dans les fers...
Et pourtant, aujourd'hui, ma voix prélude encore
A de nouveaux et doux concerts...

Mais ce n'est plus, oh ! non ! pour chanter une amie,
La gloire, les combats, le printemps et les fleurs
Que j'ose de mon luth réveiller l'harmonie.
A ces apôtres saints, à ces pieuses sœurs
Qui, vouant aux prisons leur bien, leur existence,
Sont l'ange des reclus qu'accable le remords :
Par devoir, par amour et par reconnaissance,
Je vais consacrer mes accords.

O Vincent ! ô Périn ! Loyand, sœur Eulalie ! (1)
Noms divins que le pauvre a gravés dans son cœur,
Vous qui tous les premiers passâtes votre vie
Aux lieux où sont jetés le crime et le malheur,
Puissent, du haut des Cieux, vos âmes fortunées
Tressaillir à mes chants ! — Salut et paix à vous !
Votre bon souvenir, en dépit des années,
Restera sans cesse avec nous.

Un instant, pénétrons dans ces tristes enceintes,
Dans ces sombres réduits où la paille et le bois
Sont le lit de douleur d'où s'exhalent les plaintes
Du captif sans espoir, dont la mourante voix
En vain appelle à lui son épouse inconstante,
Des parents inhumains, un ami qui le fuit...
Écoutons ... Il gémit, ... le regret le tourmente,
L'obsède le jour et la nuit.

Ah ! si, pour le calmer, dans son âme épuisée,
Tremblant pour l'avenir, en proie au désespoir,
La prière venait, bienfaisante rosée,
Verser quelques parfums, ranimer son espoir !
Mais non ! — Pourtant un jour sa plainte est entendue :
Une oreille a perçu ses accents pleins de fiel ;
Son cachot s'est ouvert, et soudain, à sa vue
Paraît un ministre du Ciel.

D'abord ce noble aspect semble augmenter sa rage :
Le prêtre jusqu'alors par lui fut détesté ;

(1) Saint-Vincent de Paul ; M. Périn, aumônier des prisons de Lyon ; sœur Eulalie, de la prison de Nantes ; Mlle Loyand, à Laval.

Mais bientôt, une voix qui donne le courage,
Des mots pleins de douceur, d'une extrême bonté,
Du pécheur endurci font tomber l'arrogance.
Il écoute, attendri, celui dont les discours
Soulagent la douleur, et dont la bienfaisance
Prodigue tant d'autres secours.

Il est le seul ami qui console sa vie,
Et qui seul sous ce toit lui parle avec amour ;
Il l'appelle, il l'attend, et son âme est ravie
Lorsque de le revoir arrive l'heureux jour.
En vain sur l'échafaud il doit porter sa tête,
Le supplice à ses yeux a perdu son horreur :
A mourir en chrétien humblement il s'apprête,
Et c'est l'œuvre du bon pasteur.

Puis quand vient le moment et fatal et suprême
Où l'heure de la mort lentement a sonné,
Le confesseur accourt... en frissonnant lui-même :
Sur l'ignoble charrette il suit le condamné ;
Et si, prêt à trancher la tête criminelle,
Le bourreau par la foule entend pousser des cris,
Le prêtre, au malheureux qui pâlit et chancelle,
A présenté le crucifix..

.....

Ce n'est pas seulement dans ces rares supplices,
Que ces pères du pauvre ont prouvé leurs grands cœurs :
A mille autres captifs ils se rendent propices,
Et soulagent les maux. Comme vous, chastes sœurs,
Qui si bien partagez leurs veilles et leurs peines,
Ils ont soustrait les uns aux horreurs de la faim,
Des autres allégé la souffrance et les chaînes,
A tous enfin tendu la main.

Propreté, vivres sains, livre, aumône, prière,
Sont en tout lieu d'exil que dirigent leurs soins :
Et si le libéré, tombé dans la misère,
En butte à l'abandon, au mépris, aux besoins,
Implore leur secours, ils l'assistent encore

Et, d'un vain préjugé n'écoutant pas la voix,
Considèrent celui qu'un arrêt déshonore,
Comme un pauvre frère aux abois.

Passer des jours, des mois dans des lieux insalubres,
Mépriser des propos qui font rougir le front,
Sans cesse environnés de figures lugubres,
Aller quêter le riche, au risque de l'affront,
Pour ceux qui les devraient nommer leurs bons génies ;
C'est leur vie,.. et souvent des mots injurieux,
Des sarcasmes impurs, d'ingrates calomnies,
Ont payé leurs soins généreux.

Il en est qui, bravant les ondes en furie,
Vont finir au désert leurs pénibles travaux ;
A Cayenne, au Brésil, aux champs de l'Algérie
On les voit prévenir, apaiser bien des maux !
Anges consolateurs, source de bienfaisance,
On les trouve partout où règnent les tourments ;
Et leur bouche rassure à ses derniers moments
Le prisonnier qui meurt loin des rives de France,
Loin des amis et des parents.

.
Vous, c'est pour le prochain, bon prêtre ou vierge pure,
Que vous savez dompter ces vives passions
Qu'au cœur de tout mortel a mises la nature :
La seule charité fait vos vocations.
Dès qu'un frère se plaint vous oubliez son crime ;
Par vous le repentir le rappelle à l'espoir :
Du péché, dites-vous, qui n'est pas la victime?...
Notre pitié n'est qu'un devoir.

Ah ! puissent donc mes vers, faible et sincère hommage
Offert à des vertus si chères au malheur,
Voler de bouche en bouche et passer d'âge en âge,
Comme un hymne d'amour, jusques au dernier cœur ;
Et toi, Père béni, toi qui me les inspires,
Ainsi que BOISGONTIER (1), si prodigue en bienfaits,

(1) Sœur Boisgontier, supérieure des Sœurs de la Charité de

A mes derniers concerts accordez vos sourires :

Je puis alors mourir en paix.

P. GUIGNARD.

La lecture de cette lettre est bien propre à faire réfléchir ceux qui ne cessent de repaître leur esprit de productions malsaines, de nature à corrompre le cœur.

Rennes, 20 août 1854.

Monsieur,

Vous avez trouvé, dites-vous, quelques-uns de mes vers encore un peu légers. — Cela se comprend. — Peut-on perdre tout-à-coup des penchants, des goûts, des passions qui ont fait trop longtemps le charme dangereux et le malheur mérité de notre vie? — Et ici je suis forcé de l'avouer, la passion la plus difficile, peut-être, à extirper de mon cœur est ce penchant pour ces compositions brûlantes, ces œuvres de flamme, ces écrits dangereux, sans cependant être obscènes, dont la lecture a repu ma jeunesse, halluciné le printemps de ma vie et préparé, hélas ! les souffrances et le déshonneur qui ont accablé mon âge mûr. — Cependant, quoiqu'il m'en coûte, je *renonce* à des œuvres qui, *je l'ai reconnu*, ont bien fait du mal à l'humanité, alors surtout qu'elles sortaient de la plume de ces grands génies qui n'ont pas peu contribué à m'éloigner du sentier de la vérité et à m'ôter ces saintes croyances de mes pères, que sans une espèce de miracle je n'eusse point retrouvées

la Congrégation d'Evron qui desservent les prisons de Laval, fut désignée pour occuper ce poste dans le courant du mois de juillet 1834. Elle mourut le 19 avril 1856.

dans un pli ignoré de mon cœur. — Fidèle autant que possible au serment que j'en ai fait, si je cherche encore dans la littérature quelque diversion au chagrin qui m'obsède, ce ne sera que pour chanter les louanges de Dieu, ou pour tracer des lignes susceptibles d'être utiles à ceux qu'égareront le sophisme et l'erreur ; car renoncer pour toujours aux travaux de l'esprit est au-dessus de mes forces.

Il n'en est pas de même de la volupté, qui si longtemps a été le second tyran de mon âme et m'a enserré dans ses immondes chaînes. — J'abjure à jamais son empire, je brise ses liens qui empêchaient mes aspirations de monter vers le ciel. Ce tardif triomphe me devient d'autant plus facile que le temps, dans sa course rapide, a déjà sillonné de son aile mon front quinquagénaire.

De toutes ces abnégations résulte, monsieur, un adoucissement à mon sort, c'est-à-dire une certaine paix de l'âme qui me fait supporter avec résignation la nouvelle épreuve qu'il plaît au ciel de m'envoyer... Je dis plus, je crains mon retour dans le monde, où peut-être m'attendent encore tous les maux, toutes les vicissitudes que j'y ai déjà rencontrés ; tourments qui, plus ou moins mérités, m'avaient non seulement aigri contre l'espèce humaine, mais même contre Dieu. Puisse-t-il, ce Dieu, si propice au sincère repentir, excuser mes égarements !

À mon arrivée à ma triste destination, je m'empresserai de consommer l'acte de ma conversion par la confession de mes fautes.

Tout à vous, monsieur F. Salut et reconnaissance !

E. L.

P. S. — Je pars pour *Le Mont-Saint-Michel* à l'instant même.

Cette missive est de *l'homme de lettres* dont nous avons déjà parlé ci-dessus, *Latour*.

Mont-Saint-Michel, 12 novembre 1854.

Monsieur l'abbé,

Votre dernière lettre, que M. le Directeur s'est empressé de me communiquer, a chassé, j'aime à l'avouer, la tristesse de mon cœur ; car je tiens d'autant plus à votre estime, que malgré tout ce qui nous sépare, encouragé surtout par vos bontés, j'ose m'écrier à votre intention :

Amico fideli nulla est comparatio;... qui... invenit illum, invenit thesaurum. (Eccle. VI, 14, 15).

Vous me demandez, avec cette franchise et cette simplicité qui caractérisent le véritable apôtre de Jésus-Christ : — Eh bien ! mon pauvre Latour, d'où en êtes-vous avec Dieu ? — A cela, je répondrai avec un doux orgueil : — Je suis ce que j'aurais dû être depuis vingt ans, c'est-à-dire confiant dans la clémence de Dieu et faisant tous mes efforts pour suivre ses saints commandements et accomplir sa volonté sacrée.

Il fut un temps où je me contentais de répéter avec Alfred de Musset :

. Malgré moi l'infini me tourmente :
Je ne saurais changer. — Sans crainte, sans espoir,
Et quoi qu'on m'en ait dit, ma raison s'épouvante
De ne le point comprendre et pourtant de le voir.

ou d'écrire comme lord Byron, en marge d'une Bible :
Heureux ceux qui savent forcer la porte et entrer violemment dans les sentiers. Mais il vaudrait mieux n'être jamais né que de vivre pour douter et mépriser.

Non, je ne me contente plus de parler ainsi ; j'ai fait da-

vantage. Foulant aux pieds le respect humain, j'ai trouvé dans les sacrements les consolations que réclamait mon âme ulcérée, et j'ai enfin connu cette volupté suprême que, même au sein des fers, le ciel et le repentir peuvent nous faire goûter. Soyez donc tranquille et heureux, monsieur l'abbé; je dis heureux, car je sais que votre bonheur consiste dans le salut des âmes.

Votre pauvre et reconnaissant,

E. L.

P. S. Sous peu de jours nous aurons un jubilé: j'espère en profiter pour me corroborer dans les bonnes résolutions dont je sens déjà les heureux effets.

L'auteur des deux lettres ci-après, et de plusieurs autres qui suivront, fut condamné en cour d'assises, à Laval, à 5 ans de fers, pour vol en récidive! Il n'avait que 25 ans. Ancien clerc de notaire, c'était un calligraphe des plus distingués: aussi, à Cayenne où il a expié ses fautes, le plaça-t-on immédiatement dans les bureaux de l'administration. Nous eûmes le bonheur de le ramener à Dieu. Sa conversion fut sincère: depuis ce retour, il tint une excellente conduite. A l'expiration de sa peine, il s'est marié à Cayenne, où il exerce un petit négoce de la façon la plus honnête.

La lettre que nous citons ici nous fut remise par ce jeune homme, le jour même où il avait eu le bonheur de s'approcher de la Table Sainte qu'il avait depuis longtemps désertée.

Monsieur l'abbé,

Je ne puis résister au bonheur de vous faire part des heureuses émotions dont je suis pénétré en ce jour béni du Seigneur.

Le souvenir ineffaçable du vrai bonheur qu'aux jours heureux de mon enfance je goûtais avec tant de charmes et que je viens de retrouver dans l'accomplissement d'un devoir sacré, restera à jamais gravé dans ma mémoire.

Le Seigneur qui fortifie au jour de l'affliction, est venu m'inviter à son banquet divin, par la voix de son ministre ; il m'a visité et consolé au milieu de la souffrance ; j'étais chargé, il m'a soulagé.

Je puis donc maintenant, animé d'une ferme résolution, travailler avec fruit, faire agréer mes larmes, et, par ma douleur, satisfaire pour mes péchés, purifier mon âme. N'est-ce par là le plus grand bonheur auquel je puisse aspirer ?

Puisse chacun de mes compagnons d'infortune, pénétré des mêmes sentiments, reconnaître enfin, en humiliant son âme sous la main du Dieu infiniment puissant, que tout, sur cette terre, n'est que vanité et affliction d'esprit !

Je conserve en mon cœur, avec le souvenir d'un si beau jour, un profond sentiment de vénération pour votre personne sacrée ; et, pénétré de vos ineffables bontés, je vous prie de recevoir toute l'expression de ma vive reconnaissance et de me croire avec un profond respect, Monsieur l'abbé,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

F. R.

Laval, le 3 décembre 1834.

Monsieur et cher bienfaiteur,

C'est avec un nouveau plaisir que je vois arriver l'approche de ce jour heureux si cher à mon cœur, où il m'est

de nouveau permis de vous exprimer toute ma reconnaissance pour la tendresse, la sollicitude et les soins tout paternels dont vous m'avez entouré pendant le séjour que j'ai fait ici.

Si le Dieu tout-puissant, que je prie avec ferveur, daigne exaucer les vœux et les souhaits que je forme pour votre bonheur, vos jours s'écouleront ici-bas dans la paix et la tranquillité; et, après toutes les fatigues et les nobles travaux essayés par vous, digne pasteur, au milieu du troupeau qu'il vous a confié et duquel vous méritez les justes titres de consolateur et de père, une longue félicité sera votre partage, et le Seigneur, dans sa miséricorde infinie, en réunissant le pasteur et le troupeau dans la bienheureuse éternité, comblera les vœux du plus humble de vos respectueux serviteurs.

Ce sont, Monsieur l'aumônier, les souhaits que je forme en ce jour et sur lesquels je prie le Seigneur de répandre sa sainte bénédiction.

F. R.

Laval, 24 décembre 1854.

P. S. — Demain lundi, aura lieu notre départ; veuillez, je vous en supplie très-humblement, Monsieur l'aumônier, me laisser l'espoir, pour moi si consolant, de me donner de vos nouvelles quand je vous aurai appris ce que je serai devenu et la position que je dois occuper.

La lettre ci-dessous, qui nous fut adressée par un ancien détenu, ex-sous-officier, n'est-elle pas une réponse aux déclamations de certains hommes contre les couvents en général et surtout envers nos maisons de Trappistes? Ne prouve-

t-elle pas l'utilité de ces institutions au point de vue religieux et social? Aussi Napoléon 1^{er} disait-il un jour à Sainte-Hélène : « *Un grand empire comme la France peut et doit avoir des Trappistes.* » Comprend-on d'ailleurs qu'un homme qui se dit ami de la liberté, puisse contester à un de ses semblables le droit de vivre dans la réclusion et la pauvreté, et de rechercher son bonheur dans les voies qui lui sont indiquées par ses convictions?

M. F.

Monsieur et cher bienfaiteur,

Merci mille fois du service que vous m'avez rendu. Enchaîné comme je l'étais par l'opinion publique dans une voie qui devait aboutir au crime, vous m'en avez fait sortir. J'étais plein de bonnes résolutions, mais il fallait lutter contre l'impossible, et le découragement me tuait. Dieu m'a indiqué l'asile pendant la tempête, et c'est grâce à vous qui m'avez ouvert les bras, que j'ai pu gagner le port. Jamais je ne me suis trouvé mieux : il y a une chose que j'aurai beaucoup de peine à pardonner au monde, c'est de m'avoir volé, avec ses faux biens, vingt années de véritable bonheur. J'ai été fort bien accueilli par le Révérend Père : ce n'était pas un étranger, ce n'était pas un ami, c'était un frère auquel on ouvrait les bras ! Et pourtant, Monsieur, je suis arrivé chez les Trappistes pauvre, nu et flétri ! Que leur importe ? On ne m'a point demandé : Qu'avez-vous fait ? On m'a demandé : Que voulez-vous faire ? Et quand on a su que je souffrais, que je voulais sauver mon âme, tous les cœurs se sont ouverts.

Rien ne peut donner une idée de ce que le Révérend Père a d'imposant et de doux ; pour le connaître, il faut le voir. Je ne pourrais sans cela vous en donner qu'une idée fort imparfaite.

Le Père maître des novices avec lequel je suis en rapport, est un jeune homme d'une rare distinction de langage et de manières ; tous sont d'une haute vertu, ce qui vaut infiniment mieux.

La vie que je mène ici est fort douce en comparaison de ce qu'elle devrait être. Peut-être n'ai-je que quelques jours à donner à Dieu pour toute une vie de désordres et de crimes !

Si à l'ombre sainte de ce cloître je ne trouvais pas le bonheur et la paix, c'est qu'il n'y en aurait jamais eu pour moi. Cependant mon cœur saigne encore : il a été si cruellement frappé ! Mais Dieu n'est-il pas là pour me consoler ?

Je ne vous donne pas de détails sur la vie que nous menons ; vous la connaissez. Seulement je m'étais bien trompé sur le compte des Trappistes : je voyais des hommes au front pâle, glissant comme des fantômes dans leur triste demeure ; tous au contraire ont la joie au cœur, le sourire sur les lèvres. Oh ! sainte religion, toi seule, il faut bien l'avouer, sais créer un peuple de frères !

On m'avait recommandé de ne pas écrire une longue lettre. Écrire, c'est causer de loin, comme a dit je ne sais plus qui ; mon papier s'est rempli malgré moi : il est si doux de penser à ceux qui nous ont fait du bien !

Adieu, très-cher Monsieur, priez Dieu pour votre bien dévoué serviteur.

L. S.

N.-D.-de-M., 26 décembre 1854.

Ile-du-Salut (Guyane française), le 12 octobre 1855.

Monsieur l'Abbé,

Du fond de l'exil où, placé par mon inconduite passée, je ne cesse de déplorer les moments d'erreur qui m'y ont

conduit, je goûte cependant, au milieu de tant d'amertumes dont mon cœur est rempli, un plaisir bien vif en vous traçant ces quelques lignes. Daignez, je vous prie, Monsieur l'abbé, les agréer comme un nouvel hommage de ma reconnaissance. Désirant vous faire connaître quelle est notre véritable position à l'Île-Royale-du-Salut, je m'empresse de vous donner ici tous les détails que vous pouvez désirer. Nous sommes partis de Brest le 20 février, au nombre de 300, sur la frégate l'*Erigone*. Après une heureuse traversée pendant laquelle je me suis très-bien porté, n'ayant ressenti aucune atteinte du mal de mer, nous sommes arrivés aux Îles-du-Salut le 23 mars et nous ne sommes débarqués que quelques jours après à l'Île-Saint-Joseph qui se trouve placée à $\frac{1}{3}$ de kilomètre environ au nord de l'Île-Royale. J'eus le bonheur de prendre part au festin pascal en arrivant sur cette terre étrangère, tant désirée pendant la durée de la traversée. Les effets de notre nouveau climat ne tardèrent pas à se faire sentir sur moi comme sur tous mes camarades ; il fallut payer le tribut. Peu de jours après notre arrivée dans l'île, les coliques, diarrhées et vomissements m'obligèrent à passer quelques jours à l'hôpital ; en en sortant je fus placé comme secrétaire chez le chef du service administratif, emploi que j'occupe encore aujourd'hui et où je jouis d'une parfaite tranquillité, à l'abri des intempéries de l'air et de l'ardeur du soleil qui parfois se fait sentir bien vivement. A mon arrivée à l'Île-Royale, j'ai eu l'occasion de voir C., que vous avez particulièrement connu : il est dans ce moment à l'Île Sainte-Marie ; son premier entretien me l'ayant à peu près fait connaître, j'ai depuis évité sa rencontre autant qu'il m'a été possible.

Nous sommes sous tous les rapports beaucoup mieux ici

qu'à Brest; plus de chaînes, plus d'accouplements: des hamacs tendus remplacent cette planche malfaisante sur laquelle, loin de prendre un peu de repos, le corps se fatigue de manière à faire ressentir de vives douleurs. Les habits si ignobles du bagne sont ici remplacés par un pantalon, une vareuse de toile et un chapeau de paille. Du reste, voici en quoi consiste notre garde-robe : nous avons tous trois pantalons et deux vareuses en toile, trois chemises de coton, une vareuse en laine, une paire de souliers, un chapeau de paille et un grand sac en toile dans lequel on renferme tous ces effets. Chaque trimestre on distribue une partie de ces effets aux transportés qui y ont droit réglementairement, la durée de chaque effet étant déterminée. Le samedi après midi, chaque transporté se rend au bord de la mer pour y laver ses effets ; on reçoit toutes les quinzaines une ration de savon destinée à cet usage, afin d'être propre pour passer la revue du commandant de l'île, qui a lieu tous les dimanches matin, à 7 heures 1/2, et pendant laquelle nos musiciens exécutent quelques morceaux plus ou moins harmonieux. Après cette revue a lieu le défilé pour se rendre à la chapelle, qui est desservie par deux ou trois Pères de la Compagnie de Jésus (1). Le pain que nous recevons est d'assez bonne qualité. Les dimanche, mardi et jeudi de chaque semaine, nous avons à midi une portion de viande de bœuf, dont la qualité est loin d'équivaloir à celle du bœuf de France, plus la soupe provenant de la cuisson de cette viande, qui est plus maigre que grasse, et 25 centilitres de vin pour ration, plus 13 centilitres 1/2 accordés chaque jour pour gratifications.

(1) Il y a en ce moment dans la Guyane française dix à douze Pères Jésuites, afin de pourvoir aux besoins spirituels des malheureux qu'on y transporte.

Les lundi, mercredi et samedi, en place de la viande de bœuf, nous avons à midi du lard salé et du tafia pour boisson. Le tafia est un alcool très-fort dans lequel on mélange une certaine quantité d'eau. Le matin, à 5 heures, nous avons la soupe, et le soir, à 6 heures, des haricots secs ou du riz. J'ai, depuis mon arrivée dans la colonie, mangé quelques fruits dont le goût est excellent et desquels vous avez sans doute entendu parler, tels que bananes, figues, mangliers, ignames, pastèques, ananas, cocos, etc., etc. L'ananas qui, à Paris, se paie 20 ou 25 fr., ne se vend ici que 75 c., 1 fr. ou 1 fr. 50 c., suivant la grosseur. On cultive beaucoup la patate dans la Guyane; ces patates, quoique bien plus douces que les pommes de terre de France, les remplacent assez avantageusement pour la cuisine.

Pour ce qui est des punitions, je vous dirai, Monsieur l'Abbé, qu'ici elles sont très-sévères pour ceux qui s'y exposent : chacun de nous connaissant les règlements qui nous concernent, je ne puis comprendre comment la plupart des transportés s'y exposent si aveuglément. Il y a beaucoup de tentatives d'évasion, et les malheureux qui, avec un radeau ou une chaloupe enlevée au port, s'exposent mille fois à la mort pour s'échapper, sont toujours repris plus ou moins loin, ramenés dans l'île et punis sévèrement; de ce côté, du reste, il n'y a aucune chance de succès. Nous avons eu pendant les mois de juillet et d'août une épidémie de fièvre jaune terrible qui, sur une population d'environ 1,800 personnes, en a enlevé 500 dans l'espace de ces deux mois.

Voilà, monsieur l'Aumônier, les renseignements que j'ai cru convenable de vous donner : ils sont des plus véridiques sous tous les rapports. Je regrette beaucoup la France, ma patrie, je regrette beaucoup mes pauvres et

bons parents et tous mes bienfaiteurs. Puissé-je encore espérer de revoir un jour ces beaux lieux témoins de mon enfance ! Mais non, jamais ! Je me suis rendu indigne de cet ineffable bonheur ; mourir près de mon berceau serait pour moi trop doux. Oh ! Monsieur l'abbé, que de tourments me cause mon inconduite passée ! que de peines, que de chagrins, que de remords ! Je vous en supplie, ne m'oubliez pas dans vos prières, et que ces bonnes dames (1) prient aussi pour un malheureux dont le repentir ne finira qu'avec son dernier jour.

Daignez, je vous prie très-humblement, Monsieur l'abbé, me rappeler au souvenir de ces bonnes et charitables dames, que je n'oublierai jamais. Veuillez me favoriser d'une petite réponse que je recevrai avec une joie inexprimable.

Je suis et serai toujours avec respect, Monsieur l'abbé, de vos humbles serviteurs, le plus reconnaissant et le plus dévoué,

F. R.,

Transporté n° 3253, à l'Île-du-Salut (Guyane française).

Île-Royale-du-Salut, le 23 décembre 1855.

Madame Boisgontier, supérieure à la prison de Laval.

Madame la supérieure,

Je viens de lire votre honorable lettre, qui est la première reçue par moi depuis qu'éloigné du beau sol de la France je ne puis plus correspondre aussi souvent avec ma pauvre mère. Votre bonté, Madame la supé-

(1) Les quatre sœurs d'Evron qui desservent les prisons de Laval.

rieure, équivalait à votre grande âme ; que ne puis-je vous en témoigner toute ma reconnaissance ! Mon faible cœur, si triste, si abattu, a retrouvé tout son courage en recevant votre lettre faite pour ma consolation ; je l'ai lue et relue avec tant de joie et de bonheur, j'éprouvais un contentement tel, que je ne puis vous le dépeindre. Car, quoique ma position présente soit beaucoup au-dessus de celle que j'avais tout lieu d'espérer, il est des peines bien amères qui m'accablent. L'éloignement d'une bonne et tendre mère qui occupe continuellement ma pensée, le déshonneur, l'exil, la privation du pays natal et le retour trop éloigné pour que je puisse en conserver l'espoir, toutes ces causes sont bien faites pour *décourager* l'homme le plus *courageux*. Mais pardon, Madame la supérieure, un seul mot ici répondra à toutes ces récriminations : « c'est ma faute ! »

Vous me recommandez, Madame la supérieure, d'écrire quelquefois à Monsieur l'abbé, comme je le lui avais promis avant mon départ ; aimable invitation dont je me trouve trop honoré et à laquelle je me suis rendu déjà deux fois avec empressement. Oublier de m'acquitter d'une obligation si douce, serait à mes yeux une faute bien grave. Dans ma dernière lettre écrite à M. l'abbé, j'ai fait en grand les détails de la position dans laquelle sont placés tous les transportés ; je me plais à espérer qu'elle lui sera parvenue. Le travail pressant, nécessité par l'affluence des malades qui chaque jour entraînent à l'hôpital pour une quinzaine et même plus, m'a empêché d'en écrire davantage. Une épidémie de fièvre jaune qui a eu lieu il y a quatre mois à peine, a fait bien des victimes. Près de 500 individus, transportés, surveillants, militaires et autres, sont morts de ce fléau, pendant les mois de juillet et d'août. Il en est mort jusqu'à 17 dans un jour. On a remarqué que les hommes les plus robustes sont morts les premiers.

Je ne puis, Madame la Supérieure, m'acquitter de la commission dont vous me chargez pour mes compagnons d'infortune partis avec moi de Laval. Quelques uns sont dispersés, d'autres ont fini leur carrière..... Le jeune D... dont la mère est sans doute bien inquiète, est décédé à l'île-Sainte-Marie où depuis peu il avait été transféré; Le R..., bien connu de M. l'abbé F..., est mort aux îles-du-Salut pendant l'épidémie. Pour moi, resté seul de ce nombre dans l'exil, j'y conserve religieusement votre souvenir.

Je suis toujours employé comme secrétaire au bureau du chef du service administratif des îles-du-Salut. Je me suis fait un grand plaisir de lui donner connaissance du contenu de votre lettre, attendu que c'est un excellent maître qui paraît bien disposé en ma faveur. J'en ai fait part également à Madame la Supérieure des sœurs de l'hôpital avec laquelle je suis continuellement en rapport, me trouvant spécialement chargé de cette comptabilité.

Comme vous le voyez, Madame la supérieure, Dieu ne m'a point abandonné, et grâce sans doute à vos bonnes prières aux pieds de la Mère des Douleurs, j'ai toujours conservé le même courage et, de plus, la vie qui me procure le bonheur d'épancher mes amertumes dans votre cœur maternel. Soyez donc bénie mille fois pour tant de bienfaits !

Daignez, je vous prie, madame la Supérieure, adresser quelques mots d'encouragement à ma bonne mère : dites-lui que son malheureux fils ne l'oublie pas un instant, qu'il prie Dieu pour elle chaque jour !.... Pauvre mère ! quels ne doivent pas être sa douleur et son chagrin, après tant de soins et de peines, de se voir privée de celui sur lequel elle devait compter pour sa consolation et son sou-

tien dans ses vieux jours ! ces pensées déchirantes me brisent le cœur.

Il est probable que dans le moment où je vous écris, déjà le froid sévit en France, tandis qu'aux Iles-du-Salut la chaleur est bien forte ; car depuis le mois de juin jusqu'au mois de décembre il fait toujours très-chaud ; l'hiver commence au mois de janvier et se termine vers le mois de juin. Pendant ce laps de temps appelé *hivernage*, il ne fait pas froid, il s'en faut ; mais les pluies sont très-abondantes et donnent de l'eau que l'on conserve pour la saison des chaleurs. On va en ce moment, vu la sécheresse, chercher avec des goëlettes l'eau nécessaire jusqu'à un endroit appelé Kourou, qui se trouve à 4 lieues environ des Iles-du-Salut. La solde des surveillants est, pour ceux de 1^{re} classe, de 2,400 fr. par an ; pour ceux de 2^e classe, 1,800 fr. et pour ceux 3^e classe de 1,500 fr. Celle des transportés se borne à zéro.

Daignez, je vous prie, Madame la Supérieure, remercier de leurs bons souvenirs M. l'abbé F..., ainsi que ces dames aux prières desquelles je me recommande toujours. Ne m'oubliez pas également, s'il vous plaît.

Je suis avec respect, Madame la Supérieure, votre plus humble serviteur,

F. R.

Transporté à l'Île-Royale-du-Salut, (Guyane Française).

P. S. — J'aspire au jour heureux qui me procurera de nouveau le plaisir de recevoir de vos nouvelles.

Île-Royale-du-Salut, le 1^{er} janvier 1836.

Monsieur l'Aumônier,

Lors de mon départ de Laval, vous me témoignâtes le désir de recevoir de mes nouvelles. Je m'empresse d'accomplir ce devoir qui est pour moi des plus doux. Après une heureuse traversée, nous avons abordé cette terre d'exil où nous sommes en ce moment, loin de notre chère patrie, sous le beau ciel de l'Amérique du Sud, et dans une île dont le nom ne vous est point inconnu. C'était quelques jours avant la fête de Pâques, et j'ai eu le bonheur de m'unir à plusieurs de mes compagnons d'infortune pour célébrer ce saint jour, en prenant part au banquet divin de l'Agneau. — Permettez-moi, Monsieur l'Aumônier, de vous donner quelques petits détails sur le régime auquel nous sommes soumis.

Nous avons sept heures de travail par jour ; le samedi est consacré tout entier au lavage du linge. Le matin, à cinq heures, a lieu le réveil, à 6 heures le défilé, à 10 heures suspension des travaux que l'on reprend à 2 heures ; de 10 heures à 2 heures repos. A cinq heures du soir, fin des travaux ; le coucher à 8 heures. Pour ce qui est du régime alimentaire, nous sommes assez bien : le pain est de très-bonne qualité, le matin et à midi la soupe ; nous avons un jour à midi une ration de vin rouge, l'autre jour une ration de tafia, liqueur très-spiritueuse, que l'on mélange d'eau. Ceux qui, par leur travail, se rendent dignes de gratifications, reçoivent en supplément une demi-ration de vin. Ce qui me paraît être la plus grande faveur est la cessation de l'accouplement qui existe au bagne. Ici, plus de fers à porter, insigne bienfait dont on ne saurait assez remercier les auteurs. Nous sommes logés

dans des barraques en bois appelées cases, qui sont très-bien aérées. Je travaille en ce moment à la construction de nouvelles cases semblables aux nôtres.

Nous avons une portion de l'île pour nous promener, l'autre portion se compose de jardins et de plantations de différentes espèces.

Je me livre parfois à de sérieuses réflexions lorsque, seul, assis sur un rocher au pied duquel viennent se briser avec impétuosité les flots de l'onde écumante, je contemple silencieusement les bienfaits du Créateur. Indigné d'avoir été si longtemps un serviteur inutile, je le prie en ces heureux moments de me pardonner mes erreurs ; je songe à ma tendre et pauvre mère, je me rappelle tous ses soins si doux. Alors, le cœur brisé par la douleur et par les remords, je pleure mes égarements, et, me tournant vers le ciel, je me recommande à Dieu, si plein de miséricordes.

Ne m'oubliez pas, Monsieur l'Aumônier, dans vos bonnes prières.

Si vous daignez me sacrifier quelques moments, je m'estimerai trop heureux de recevoir de vos nouvelles, ainsi que de celles des charitables personnes au souvenir desquelles je vous prie de me rappeler.

Oserais-je encore, Monsieur l'Aumônier, vous prier de bien vouloir adresser une petite lettre à ma malheureuse mère, vous m'obligeriez beaucoup. Vous la rédigerez comme il vous plaira de le faire.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monsieur l'Aumônier, votre très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur,

E. C.

De l'hôpital du Val-de-Grâce, salle 4^e,
Paris, le 12 janvier 1856,

Monsieur l'Aumônier,

Du lit de douleur où je suis actuellement retenu, je viens, après une condamnation de douze ans de boulet, vous écrire une seconde lettre pour me justifier auprès de vous des blâmes insérés sur mon compte dans les journaux. Je me suis rendu répréhensible envers le Gouvernement actuel, cela est vrai, mais jamais envers la religion de mes pères; *plutôt la mort que d'y renoncer*. De semblables sentiments n'ont jamais trouvé place dans mon esprit. Je vous appelle mon Père, votre bonté pour moi m'y autorise; car, en passant par Laval, les soins tout paternels dont vous m'avez entouré m'obligent à ne pas oublier les services que vous m'avez rendus. Le Ciel seul connaît les vœux que mon cœur forme pour votre bonheur et votre repos.....

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Aumônier, votre très-humble et très-reconnaissant serviteur,

Ad. Av.

Soldat au 4^e dragons.

Ile-Royale-du-Salut, le 16 avril 1856.

Monsieur l'Abbé,

La réception de votre aimable lettre m'a causé un sensible plaisir, en me procurant la douce satisfaction de recevoir de vos nouvelles. Je prie le ciel de vous en bénir et vous en remercie mille fois... C'est le 29 mars que j'ai

reçu votre lettre datée du 21 décembre 1855. Je me suis empressé d'en faire part à notre bonne sœur supérieure qui l'a lue, elle aussi, avec un vif intérêt. Vos conseils, Monsieur l'Abbé, et vos touchantes exhortations ne sont point tombés dans une terre inculte ; instruit par la pénible expérience du passé, je rassemble toutes mes forces pour supporter, avec la grâce de Dieu, les peines qu'il lui plaît de m'envoyer, et chaque jour je trouve le fardeau trop léger pour satisfaire à tant d'offenses. Quand, du fond de l'exil où je suis placé, je me rappelle l'abîme profond dans lequel je m'étais précipité, cherchant le bonheur que l'on ne rencontre point dans le monde, je ne puis me rendre compte de ma conduite ni du peu de bon sens que je possédais alors.

L'expérience que vous avez acquise au milieu des infortunés confiés à votre sollicitude, vous a fait justement apprécier le cœur humain. Il n'est que trop vrai, comme vous me le dites, Monsieur l'Abbé, que ma faiblesse de caractère est la première cause de mes malheurs. Je me suis trop facilement laissé entraîner sur la pente du mal, si aisée à suivre, et sur laquelle il est si difficile de s'arrêter. Le monde séducteur (quel abîme de misères renfermé dans ce peu de mots !), en étalant ses charmes à mes yeux, avait su dissimuler sous les fleurs ses pièges dangereux. Faible, inexpérimenté, je fus, comme tant d'autres de ses victimes, séduit et entraîné par ses futiles et trompeuses apparences ; aussitôt j'ai vu s'entr'ouvrir sous mes pieds un abîme de malheurs qui m'a plongé dans l'excès de l'affliction et de l'humiliation. J'ai dû alors reporter mes souvenirs vers les jours fortunés de mon enfance, et, après avoir reconnu que je n'avais goûté le vrai bonheur qu'en cet heureux temps, je me suis dit à l'exemple de l'enfant pro-

digue : « Je retournerai à la maison de mon père, j'y retrouverai le bonheur d'autrefois, puisqu'il daigne encore m'assurer son pardon ; » et vous-même, Monsieur l'abbé, avez été l'instrument de mon retour. Dieu seul connaît mon repentir !

Depuis mon entrée à l'Île-Royale, il y a un an à cette époque, j'ai toujours occupé le même poste au bureau du commissaire.

J'ai appris avec plaisir qu'il existe un siège épiscopal à Laval : il en était question lors de mon départ de cette ville. Puisse ce nouveau Pasteur ramener au bercail toutes les brebis égarées et rendre plus dociles celles qui sont encore rebelles. En faisant connaître le contenu de ma précédente lettre à mes infortunés compagnons de malheur qui vous entourent, vous avez daigné m'honorer d'une manière particulière de votre estime et de votre considération. Je me demande ce qu'ils ont dû penser de mon style si simple et si peu étudié, pour lequel je dois réclamer toute leur indulgence. Oh ! s'ils savaient comme moi combien l'exil est amer, s'il leur était donné de comprendre, sans en faire la triste expérience, tout ce que l'on perd en perdant la crainte de Dieu et en suivant le cours de ses passions déréglées, nul doute qu'il ne vissent tous vous dire, les larmes aux yeux : « Nous sommes coupables, mais nous abjurons nos erreurs ; nous avons été faibles, mais à l'avenir nous serons forts, de cette force qui repousse toute atteinte du mal défendu par la loi de Dieu ! » Je les prie donc tous, quels qu'ils soient, de fuir les occasions qui peuvent les plonger dans la pénible position où je me trouve. Pour cela, il faut user des deux moyens suivants : accomplir ses devoirs religieux et s'étudier soi-même. — Pensant à mon triste sort, j'aime à croire que ces simples avis ne leur serviront point

de risée, ce qui malheureusement arrive trop souvent pour bien d'autres plus dignes de leur intérêt...

Nous avons été pendant quelques temps très-malheureux à cause de la sécheresse qui nous a tous mis dans la pénible obligation de boire de l'eau de mer distillée, n'en ayant pas d'autre, même pour le service de l'hôpital et des cuisines. Cette eau est, je crois, assez malsaine, et tout porte à croire que l'augmentation du nombre des malades pendant ces jours provient de la pénurie d'eau, jointe à la privation du vin qu'on nous donnait et qui est maintenant remplacé par le tafia; je ne sais trop pour quel motif, mais ce que je puis vous dire, Monsieur l'abbé, c'est que la privation de ces quelques centilitres de vin cause un affaiblissement général, et, par suite, bien des maladies. Ce moyen économique est des plus funestes pour tous.

J'attends avec impatience le beau jour qui me procurera de nouveau le plaisir de recevoir de vos nouvelles. La distance qui nous sépare est si grande et ce bonheur pour moi si rare, qu'il en devient plus cher à mon cœur.

Comme j'ai eu l'honneur de vous le faire connaître dans une de mes précédentes lettres, je resterai toujours redevable envers notre bonne et charitable sœur supérieure de l'Île-Royale, pour tous ses bienfaits. Je lui devrai, sinon la vie, du moins la prolongation de mes jours. Aidé de son appui et de ses bons conseils, je supporte plus courageusement mes peines.

Je termine, Monsieur l'abbé, en me recommandant de nouveau à vos bonnes prières, ainsi qu'à celles de ces dames religieuses.

Daignez, Monsieur l'abbé, leur offrir mes respects et recevoir toute l'expression de ma reconnaissance et de la

vive gratitude avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-soumis serviteur.

F. R.

Ile-Royale-du-Salut, 4 septembre 1856.

Monsieur l'abbé,

Permettez-moi de vous renouveler, par une occasion qui se présente et que je saisis avec empressement, l'expression de ma reconnaissance.

L'accueil avec lequel mes lettres sont toujours reçues par vous, m'encourage à ne pas rester silencieux lorsqu'il s'offre une occasion avantageuse pour vous écrire.

Une scène bien déplorable à voir et plus triste encore à décrire est venue jeter la consternation dans nos rangs, il y a quelques jours. Deux individus, transportés et récemment arrivés de France, ont eu la témérité de chercher à s'évader en s'enfonçant dans les terres du pénitencier de Kourou. Arrivés à une habitation de noirs après un ou deux jours de marche pendant lesquels ils n'ont probablement mangé que quelques fruits cueillis dans les bois, ils ont trouvé dans cette habitation un petit porc cuisant au feu, et, sans se faire inviter, ils aiguisent à l'instant leur couteau sur ce rôti. Le noir de l'habitation qui venait de s'absenter entre et aperçoit ces deux hommes dévalisant son bien. Alors il se met en colère et renverse rôti et bouilli. Pour toute réponse, ces deux misérables le prennent, l'assassinent à coups de hache et le laissent là pour s'en aller se cacher plus avant dans les bois. Mais bientôt ils sont découverts, amenés un moment à l'Ile-Royale, et deux heu-

res après embarqués pour passer en jugement à Cayenne. Condamnés à mort, ils ont été exécutés à Kourou, sur le lieu de leur crime. Le R. P. Gaudré, qui les assistait, à rapporté qu'à leurs derniers moments ils ont manifesté tout le repentir qu'ils éprouvaient de leur horrible forfait. L'un d'eux, avant de se livrer à l'exécuter, a dit au Père : « Mon Révérend Père, une seule chose est la cause de mon malheur, la lecture des mauvais livres. C'est là le principe de mes crimes et de l'énormité de mes forfaits. » Il a ensuite prié le R. P. d'adresser une lettre au curé de sa paroisse, afin de lui faire part de cet aveu, le priant de la lire en chaire.

Un moment après, la justice avait eu son cours.

Je n'ai jamais pu comprendre qu'un homme pourvu d'un peu d'intelligence puisse chercher à s'évader du lieu où nous sommes placés. Il y a mille chances contre une à courir, et malgré l'expérience du passé, malgré tous les risques et périls, quelques têtes folles s'y exposent et ne craignent pas d'affronter dix fois la mort, pour être repris ensuite. C'est avec une barrique, ou deux planches, que ces hommes s'en vont affronter les périls de la mer, aussi arrive-t-il souvent qu'hommes et planches disparaissent. L'homme est mangé par les requins, et les planches suivent le courant qui les entraîne. Ainsi disparaissent bien des infortunés.

Je termine, Monsieur l'abbé, en vous priant de présenter mes humbles respects à ces dames. J'attends de vos nouvelles avec impatience. X...

Ile-Royale-du-Salut, 30 janvier 1857.

Monsieur l'Abbé,

J'ai reçu aujourd'hui 17 décembre votre honorée en date du 6 octobre dernier, laquelle m'apprend la mort de Ma-

dame Boisgontier, supérieure des religieuses de la prison de Laval. Les regrets qu'elle emporte dans la tombe, de la part de toutes les personnes qui l'ont connue, sont des plus grands, sans doute; mais Dieu, qui ne l'avait placée sur la terre que pour y accomplir une mission charitable, aura couronné sa belle âme en récompense de ses immenses bienfaits.

Je vous remercie mille fois, monsieur l'abbé, de tous les détails intéressants que vous me donnez, de la peine que vous prenez en me sacrifiant un temps si précieux et si cher aux malheureux qui vous environnent.

Votre noble mission, peut avoir sur cette terre des moments d'épreuves bien rudes : je comprends sans peine, monsieur l'abbé, qu'accompagner un supplicié à ses derniers moments est chose bien pénible pour vous, dont le cœur bon et compatissant souffre des maux d'autrui; mais la Providence divine qui dispose de tout avec sagesse, en vous ménageant cette rude tâche, avait prévu que vous sauriez préparer à un sincère repentir ces malheureuses victimes, pendant les quelques jours d'existence qui leur restent après leur condamnation. Puisse-t-ils savoir toujours en profiter pour leur bonheur (1) !

Nous avons absolument éprouvé dans ces derniers mois le temps que vous avez eu en France; les pluies ont été très-abondantes depuis le milieu d'octobre, mais nos récoltes, qui ne se composent en partie que de fruits, de maïs et de coton, n'en souffrèrent pas. Ce dernier produit donné à l'homme par la Providence pour se vêtir, ravit d'étonnement lorsqu'on l'aperçoit pour la première fois. Un arbre

(1) M. l'Aumônier de la prison de Laval lui avait fait part de la fin chrétienne d'un malheureux qu'il avait conduit à l'échafaud.

tout simple, qui n'a rien d'extraordinaire dans sa forme, produit en abondance de petites boules recouvertes d'une écorce dans l'intérieur de laquelle se trouve le coton avec quelques graines noires ; et de là se tire une foule de vêtements que bien des créatures portent sans se douter qu'un arbre a pu fournir les matières nécessaires à leur confection.

Je ne vous parlerai pas de notre position actuelle, vous la connaissez sans doute, d'après les détails que j'ai eu l'honneur de vous adresser et la description qu'ont dû vous en faire les malheureux qui se plaisent à y revenir... Infortunés qui se laissent entraîner par la fougue impétueuse de leurs passions et deviennent de plus en plus victimes de leurs égarements.

Notre musique dont je vous ai parlé est maintenant composée d'assez bons exécutants ; les morceaux qu'elle joue sont beaucoup plus harmonieux qu'à l'époque de mon arrivée. C'est une distraction qui a son avantage et dont nous jouissons aux offices du dimanche.

Je connais assez notre position pour être à même de vous assurer que, comparant celle du bague à celle de la colonie, je ne puis être de l'avis des transportés qui regrettent la première ; et il en est cependant quelques-uns.

Recevez, Monsieur l'abbé, avec l'expression de ma plus vive gratitude, les souhaits de bonheur et de prospérité que j'adresse pour vous au ciel au commencement de cette nouvelle année. Je remercie très-humblement ma sœur Virginie de son bon souvenir auquel je suis très-sensible. Si un jour j'ai le bonheur de revoir la France, je ne manquerai pas d'aller moi-même remercier toutes les personnes qui daignent me porter intérêt. Dieu veuille que ce jour arrive !

Je me recommande de nouveau à vos bonnes prières ;

vous n'oublierez pas, j'en ai la douce conviction, un malheureux qui en a tant besoin.

Daignez agréer, Monsieur l'abbé, avec l'expression de ma plus vive reconnaissance, l'assurance de mes sentiments respectueux.

A. T.

Ile-Royale-du-Salut, le 1^{er} mai 1857.

Monsieur l'Abbé,

Je viens d'apprendre indirectement, aujourd'hui 7 juillet, par un repris de justice arrivé dans le convoi de l'*Armide*, que déjà vous aviez eu la bonté de m'adresser trois lettres depuis que je suis à la Guyane. Ne soyez point étonné, Monsieur l'abbé, de mon long silence, il provient tout simplement de ce que sur ces trois lettres une seule, que je conserve précieusement, m'est parvenue : elle est datée du 21 décembre 1855.

La fièvre jaune régnant toujours à l'état d'épidémie aux Iles-du-Salut, aucun transporté n'est débarqué sur notre île depuis environ un an, bien que l'état sanitaire ne soit pas préférable sur les autres pénitenciers.

Un accident qui aurait pu me donner la mort m'est arrivé au mois de mars dernier. Au moment où je me promenais seul, sur un point élevé, côté nord de l'île, j'aperçus un arbre portant un fruit de la grosseur d'une noix qui renfermait trois petites amandes ; j'en cueillis 6 ou 7, qui contenaient ensemble 18 ou 20 de ces amandes, et je goûtai ce fruit qui d'abord me sembla bon ; un instant après j'é-

prouvais de violentes coliques qui m'occasionnèrent instantanément de nombreux vomissements et une diarrhée très-forte. Je me couchai à terre espérant trouver du soulagement à la souffrance inouïe que je ressentais. Au bout d'une demi-heure environ, je fus aperçu par un transporté qui, me trouvant pâle et défiguré, s'empressa de courir chez le médecin ; lors de l'arrivée de ce dernier j'étais abattu, glacé ; le pouls était sensiblement affaibli. Je fus immédiatement transporté à l'hôpital où j'arrivai presque mort. Ce fruit qui m'avait semblé agréable était un véritable poison.

Grâce aux soins de nos bonnes et charitables sœurs, je revins peu à peu à la vie, et, aujourd'hui, je suis comme par le passé assez bien portant et bien guéri de la curiosité de goûter de nouveau, sans les connaître, les gentils petits fruits de la Guyane.

Je dois vous dire, Monsieur l'abbé, que de ma santé, de ma vie même, je suis redevable aux bons soins de M^{me} la supérieure. La bienveillance de cette charitable sœur m'affermir de plus en plus dans ma confiance en Dieu, lequel n'abandonne jamais les infortunés qui ont recours à lui.

Cette vertu divine qui aide à supporter tous les maux, les allège et les rend plus doux, l'espérance, dont vous m'entretenez dans votre lettre du 21 décembre dernier, n'est point sortie de mon cœur un seul instant. Oui, j'espère encore revoir ma patrie, revoir ma tendre mère, vous revoir, Monsieur l'abbé, ainsi que ces dames dont le souvenir est profondément gravé dans mon cœur. J'espère encore d'heureux jours, sinon dans cette vie qui n'est qu'une vallée de larmes, du moins au ciel, et je prie la divine Providence de venir en aide à tous mes bienfaiteurs, de les faire arriver à ce bonheur suprême, afin qu'ensemble nous puis-

sions alors louer Dieu et le remercier du bonheur ou du malheur que nous aurons éprouvé sur cette terre, puisque l'un et l'autre auront été réglés dans sa sagesse infinie pour nous procurer le même bonheur pendant toute l'éternité.

Je suis, Monsieur l'abbé, en attendant avec une vive impatience l'heureux jour qui doit me procurer la douce satisfaction de recevoir de vos nouvelles,

Votre très-respectueux serviteur,

E. L.

Versailles, le 15 août 1859.

Mon bon Monsieur,

J'ai reçu votre bonne lettre à Dijon : vous ne pouvez croire combien elle m'a fait plaisir. Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, c'est que j'ignorais le jour de notre arrivée à Paris. Nous y sommes restés hier seulement. Nous avons eu le plaisir de voir l'Empereur et toute cette pauvre armée, revenant d'Italie. Pour moi, vieux soldat, ce n'était pas un spectacle nouveau ; mais j'ai été bien impressionné par l'accueil que tout le monde faisait à tous ces braves.

Lorsque vous m'avez écrit, vous ne me donniez pas de nouvelles de votre santé, vous savez pourtant qu'elle m'est bien chère. Aussi, quand vous m'écrirez, n'oubliez pas cela. Vous me faites des reproches de ne pas assez penser à Dieu. Je puis vous assurer que sur ce point vous vous trompez, car j'ai mieux rempli mes devoirs depuis que j'ai quitté Laval que pendant mon séjour au château de La Trémouille.

Je vous serai bien obligé de ne pas m'oublier auprès de la bonne Mère Virginie et de ma sœur Sophie, etc.

J'espérais vous voir jeudi prochain, mais il faudra remettre cette fête à la fin d'août, car nous partons demain pour Caen. Mais de là, n'importe comment, je veux aller à Laval.

Je suis bien fatigué de tous ces voyages, mais j'ai l'espoir, après tant de mal, d'obtenir une position stable.

Si vous daignèz, mon bon Monsieur, me donner de vos nouvelles, adressez les-moi *poste restante*, à Caen.

Recevez, mon bien cher Monsieur, l'assurance de mon respect et de mon attachement.

L. B.

Laval, 6 mai 1860.

Monsieur,

Depuis l'époque où je suis tombé dans la peine, c'est à vos pieuses exhortations que je dois les seuls moments de calme qu'il m'a été possible de goûter.

Appelé par ma condamnation à partir pour une terre étrangère, j'ai voulu, avant de quitter Laval, vous prier d'ajouter un nouveau service à ceux que vous m'avez déjà rendus. Grâce à vous, je me suis souvenu (trop tard malheureusement) que j'étais chrétien, je désirerais me le rappeler longtemps, me le rappeler toujours ! Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien me donner avant mon départ une lettre de recommandation pour Monsieur l'Aumônier du bagne, afin qu'il continue l'œuvre que vous avez si heureusement commencée.

Daignez agréer, Monsieur, avec mes humbles sentiments, l'assurance de mon profond respect, et puisse Dieu ajouter à votre bonheur ce que vous avez fait pour le mien.

B.

Maison centrale de Poissy, 4^{er} janvier 1862.

Monsieur l'Aumônier,

Les plus beaux jours que nous donne le printemps ne valent pas ceux que l'hiver nous fournit, et jamais le mois de mai ne me paraît aussi gracieux que celui de janvier.

N'est-il pas vrai, Monsieur, que ce mois est plus spécialement consacré à prier et à faire des vœux pour ceux qu'on aime. Donc, bien cher Monsieur l'Aumônier, vous connaissez maintenant mon motif de préférence.

Vous serez heureux, Monsieur l'Aumônier, si Dieu exauce les vœux que je forme en votre faveur, car je ne cesse d'adresser des prières au ciel afin d'obtenir pour vous tout le bonheur que l'on peut goûter sur cette terre, et que vous méritez à si juste titre. Soyez donc heureux et mille fois béni.

Recevez, je vous prie, Monsieur l'Aumônier, l'assurance du profond respect avec lequel je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

B.

Toulon, le 30 décembre 1861.

Monsieur,

Il faudrait que je fusse bien misérable pour ne pas vous témoigner ma reconnaissance de toutes les bontés que

vous avez eues pour moi ; aussi je profite de la nouvelle année pour vous souhaiter bonheur et santé.

Nous sommes toujours à Toulon, nous espérons partir la semaine prochaine ; si vous pouviez en me répondant de suite me faire passer dans votre lettre un certificat signé par M. M., cela ne me nuirait pas à Cayenne, où sitôt mon arrivée je m'empresserai de vous donner des détails.

Je vous dirai, Monsieur, qu'étant sur le point de faire une longue et périlleuse traversée, j'ai voulu communier le jour de Noël. Je dois à vos bons et charitables conseils d'être rentré dans le giron de la Sainte Eglise, et s'il doit m'arriver malheur, je suis tout prêt à paraître devant le Souverain Maître qui doit un jour me juger.

Je termine ma lettre en me reconnaissant votre fils bien indigne,

L. R.

Déporté au fort Lamalgue, à Toulon, (Var).

Laval, 10 juin 1860.

Monsieur,

Il y a bien longtemps que j'aurais dû vous remercier de ce que vous aviez entrepris il y a six ans pour mon bonheur, et du bien que vous aviez fait à ma pauvre mère. Croyez bien que si j'ai gardé un silence aussi long, ce n'était ni par ingratitude ni par oubli : le souvenir de vos bienfaits est resté profondément gravé dans mon cœur.

Retombé dans le malheur, pour un acte que *je n'ai pas eu le courage de regretter*, la lettre que je sors d'écrire pour un de mes camarades d'infortune m'a rappelé que,

moi aussi, j'avais envers vous un devoir de reconnaissance à remplir, des remerciements à vous adresser.

Elle m'a rappelé également, que demain je dois recommencer la lutte contre toutes les misères de la vie. Que me faut-il pour les supporter dignement ? Vous me l'avez enseigné souvent dans ces tristes murs.... Mais j'ai besoin de bonheur et de liberté pour être bon ;... mon cœur, qui se secoue jusqu'à se briser sous la chaîne, cède à la première parole d'attachement et d'affection.

Demain la lutte, demain donc j'ai besoin de courage. Voulez-vous me permettre de l'aller chercher comme autrefois auprès de vous ? — Je n'ai pas vécu comme un saint depuis six ans, il s'en faut même de beaucoup ; la société ne peut rien me reprocher, ... mais Dieu peut me reprocher beaucoup, lui : voulez-vous avoir la bonté de m'aider à m'en rapprocher. — Je l'aurais fait difficilement ici, mais libre et moins malheureux, l'accomplissement de ce devoir me paraîtra doux.

Si vous consentez à ma demande, ce sera un nouveau service que vous me rendrez, et ma reconnaissance pour vous en deviendra plus grande encore.

Veillez avoir la bonté d'en accepter la sincère assurance et celle de mon profond respect,

J. Q.

Cette lettre est d'un malheureux commis de bureaux qui, depuis longtemps, se livrait au vagabondage.

Laval, mercredi 10 avril 1861.

Monsieur et cher bienfaiteur,

Permettez à celui qui, dans l'enceinte de ce triste séjour, a reçu de vous tant de témoignages spontanés de géné-

reuse et délicate sympathie, de vous offrir, au moment du départ, et du plus profond de son cœur, l'humble tribut de sa reconnaissance.

On dit que la voix des infortunés est favorablement accueillie de Dieu, quand elle arrive au pied de son trône adorable sur les ailes de l'ange de la prière. S'il en est ainsi, Monsieur, j'ai la ferme espérance que les vœux dont mon cœur a été l'interprète dimanche dernier seront exaucés.

Ils ont été bien fervents pour vous, à l'heure solennelle où, sous vos mains consacrées, ô mon protecteur et mon second père, j'ai entr'ouvert mes lèvres à la réception de la victime sainte.

Merci donc, et mille fois merci !

C'est avec ces sentiments que je vous quitte ; mais que vais-je devenir, lancé de nouveau dans le monde, hélas ! avec les stigmates de la captivité ?

Je me console en répétant avec vous ces douces paroles :

« Que Dieu est bon et infiniment miséricordieux ! »

Je serre avec émotion vos mains généreuses, et je les embrasse les larmes aux yeux.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monsieur l'Aumônier, votre très-humble et très-soumis serviteur,

PAUL D.

Cette missive est d'un homme de lettres tombé dans le malheur par suite d'un entraînement irréfléchi.

Paris, le 30 décembre 1861.

Monsieur l'aumônier,
Permettez-moi de vous présenter mes vœux et mes respects à cette époque de l'année, où manquer à un tel de-

voir envers un bienfaiteur serait une ingratitude. La mémoire du cœur n'est pas pour moi un vain mot, et je suis persuadé que vous ne me confondrez pas avec tous ceux qui, pour se conformer à l'usage, jettent au vent, comme une monnaie sans valeur et sans conséquence, les compliments et les protestations. Ces réserves faites en ma faveur, recevez, mon cher Monsieur, les vœux ardents que je forme pour vous et pour votre bonheur.

J'aurais bien des choses curieuses et intéressantes à vous dire, mais une page serait trop peu et je craindrais, en ajoutant une nouvelle feuille, de lasser votre patience, quelque friands que vous soyez en province des bourdonnements de la grande ville. Du reste, malgré le luxe de ses édifices, malgré le faste de ses exhibitions, la Babylone moderne, comme celle des temps anciens, a ses misères, ses abîmes sans fond, et si tout cela est quelque peu moins sombre, c'est que les surfaces en sont *ruolisées*, passez moi le mot, en faveur de l'idée qu'il représente. La monotonie de vos petites villes vaut cent fois mieux que le mouvement fiévreux de nos boulevards, et c'est lorsqu'on a vécu comme moi, pendant trente ans, au milieu de ces automates galvanisés par toutes les passions, qu'on sent réellement le prix de l'*aurea mediocritas*. Dieu veuille vous continuer longtemps les douces voluptés qu'elle procure ! Amen.

Agréez...

E. S.

Les lignes suivantes ont été tracées par un malheureux écrivain qui, sans aucune préméditation, commit une faute grave contre la justice :

Lyon, 14 octobre 1861.

Monsieur l'Aumônier,

Merci, mille fois merci de vos bons conseils, de votre bienveillante assistance.

Vous m'avez fait rentrer dans la voie chrétienne, vous m'avez donné le moyen de supporter toutes les tribulations, de vaincre les mauvais penchants, de m'aguerrir contre toutes les déceptions dont est parsemé ce court passage qu'on appelle la vie. Pour tant de bien que vous m'avez fait, je ne puis que vous donner en échange ma reconnaissance. Ah ! croyez du moins qu'elle ne mourra qu'avec moi. (1)

J'ai l'honneur d'être, avec respect et reconnaissance, votre tout dévoué serviteur,

A. D.

Toulon, 11 mars 1863.

Monsieur l'Abbé,

Ma santé est au beau invariable ; jamais, je crois, je ne me suis mieux porté. Dieu fasse la grâce que cette lettre vous trouve comme elle me quitte !

La position est toujours la même, des heures pénibles et quelques heures assez douces. Croyant partir pour Cayenne, je ne m'étais pas encore adressé à M. l'Aumonier du bagne, et j'attendais pour remettre le soin de ma cons-

(1) Nous renvoyons le lecteur à la *Conclusion* qui termine ce volume.

cience aux Révérends Pères Jésuites qui sont là-bas. Il m'est venu en eux une très-grande confiance, parce que dans le monde que je fréquentais on en disait beaucoup de mal ; mais comme mon voyage se diffère, je vais m'adresser à M. l'Aumônier et je tâcherai de remplir mes devoirs religieux vers le jour de l'Ascension. On a beau faire et beau dire, c'est toujours là qu'il faut en revenir si l'on veut avoir du courage et de la résignation dans le malheur. Priez donc pour moi afin que je me prépare à accomplir dignement ce grand acte de notre sainte religion.

Je vous avais dit, dans une précédente lettre, que je vous demanderais un service ; voici de quoi il est cas :

Le printemps étant de retour, amenant avec lui le beau mois de la Vierge et les fleurs, il n'est pas que vous n'alliez parfois vous promener jusqu'à la chapelle de Prix. A l'un des trois autels de cette chapelle, il y a un petit cadre de bois noir qui contient une prière écrite à la main ; je désirerais, la première fois que vous irez dans cette église, que vous eussiez la bonté de me copier cette prière, et de l'enfermer dans la première lettre que vous m'enverrez. Je vous promets, si vous accomplissez la commission dont je vous charge, de réciter tous les jours cette prière et de l'emporter dans mon exil.

Je termine, car l'heure du travail sonne ; mais en finissant de vous écrire, c'est pour vous assurer que je ne finirai jamais de vous être reconnaissant.

Votre respectueux et dévoué serviteur,

X.

Détenu au bague de Toulon.

L'auteur de cette lettre et de plusieurs autres citées ci-dessous, était tisserand à Laval. Né avec un goût extraordinaire pour la littérature, on le rencontrait bien plus souvent tenant un livre en main que maniant la navette. Le besoin ne tarda pas à se faire sentir, et il ne craignit pas alors de commettre des actes contraires à la justice pour le satisfaire. Condamné une dernière fois à 10 ans de bagne, pour un vol perpétré avec une rare audace chez M. l'aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Laval, il dut partir pour Cayenne. Il y périt tristement, dévoré par un requin, au moment où il se baignait en mer.

Toulon, 11 février 1864.

Chère Mère,

J'ai reçu votre lettre du mois dernier et elle m'a un peu rassuré, sans cependant calmer toutes mes inquiétudes ; ce qui les augmente encore, c'est le temps effroyable qu'il fait ici. Pendant deux années, l'hiver a été doux comme un printemps, mais celui-ci n'est pas de même. Les montagnes sont couvertes de neige au moment où je vous écris ; le froid est cruel, surtout pour nous dont les vêtements d'Arlequin sont des plus légers. Je me demande en voyant le temps qu'il fait à Toulon, comment doit être l'hiver de Laval, et je frémis à la pensée de vous savoir chez vous sans bois et sans moyen peut-être, à cause des neiges et de la glace, de pouvoir sortir pour vous procurer ce qu'il vous faut.

J'aurais bien préféré vous voir rester où vous étiez (1) : en cas de maladie ou de mauvaise saison vous aviez toujours un asile, des vêtements et des soins. Enfin, vous en avez jugé autrement ; si vous pouvez véritablement vous

(1) Chez les Petites Sœurs des Pauvres à Laval.

procurer tout ce qu'il vous faut, tout est pour le mieux. Dites aux personnes qui vous font du bien que si Dieu exauce la prière de ceux qui souffrent, je le prie de leur rendre au centuple ce qu'elles font pour vous. Si j'étais un jour à même de leur en témoigner ma reconnaissance, je le ferais de bien grand cœur : dites-moi leurs noms, pour que je les joigne au vôtre dans mes prières.

Vous m'aviez annoncé dans une de vos lettres que M. X. avait l'intention de m'écrire ; je n'ai jamais reçu de ses nouvelles ; j'aurais cependant aimé à correspondre avec lui. A l'exception des vôtres, je n'ai reçu qu'une seule lettre d'un citoyen qui tremblait dans sa peau que je ne lui fisse prendre la route de Toulon. Je lui ai répondu de manière à le rassurer et à lui faire comprendre le mépris qu'il m'inspirait, à moi forçat !... Qu'il dorme sur les deux oreilles... Je puis disputer mes amis à la justice, même aux dépens de ma liberté ; elle a assez d'agents pour chercher elle-même et pour trouver des coupables. Mais ce n'est point de cela qu'il s'agit : il ne m'est permis de vous écrire que deux pages, je termine donc en vous embrassant avec le respect et l'affection d'un fils.

Le vôtre qui vous aime plus que ses deux yeux.

A. B.

Détenu au bagne de Toulon.

Toulon, 25 juillet 1864.

Pauvre chère mère,

J'ai retardé ma lettre pendant tout le mois passé, parce qu'il doit partir un convoi pour la Guyane. Mon désir est enfin accompli : je quitte Toulon, sans aucune espèce de

regret, je vous l'assure, pour moi désormais la patrie est la terre où mes fers seront brisés. Pourtant un sentiment pénible pèse sur mon cœur, je vous quitte pour ne plus vous revoir en ce monde. Tant que je respirais le même air que vous, il me semblait que nous n'étions pas complètement séparés :..... il y aura maintenant entre nous l'immensité des mers..... Qu'importe, ne sommes-nous pas partout sous l'œil de Dieu? Priez-le bien pour moi, qu'il me donne de la force, du courage.

Nous partons cinq cents, le trois ou le cinq août, à bord du navire l'*Amazonie*, pour la Guyane; le voyage dure un mois, je vous écrirai huit jours après mon arrivée; il faut compter un mois pour le retour de ma lettre, je serai donc environ deux mois et demi sans que vous ayez de mes nouvelles. Je pars en très-bonne santé et plein d'espérance. On dit qu'il y a là-bas, pour nous, de grandes améliorations qui sont dues aux Révérends Pères Jésuites. — Tous les forçats qui écrivent de la Guyane sont d'accord sur le bien qu'ils y font.

Vous embrasserez bien pour moi ma bonne tante; je la regrette aussi du plus profond de mon cœur.

Ne vous affligez point de mon départ, il comble mes vœux.

Écrivez-moi *poste pour poste*, afin que je reçoive votre lettre avant mon départ.

Encore une fois adieu, chère mère, chère tante! j'embrasse cent fois vos mains vénérables, et je pars en ne regrettant que vous! Votre fils et neveu tout dévoué,

L. Q.

Lyon, 2 janvier 1865.

Monsieur l'Aumônier,

Je viens remplir un devoir bien agréable à mon cœur en vous renouvelant, au commencement de cette année, les vœux bien sincères que je n'ai pas cessé, depuis quatre ans, de faire chaque jour pour votre bonheur.

Oh ! croyez-le bien, Monsieur l'Aumônier, les bontés que vous avez eues pour moi, les soins dont vous m'avez entouré à une époque bien malheureuse, ne sont pas sortis un seul instant de mon souvenir, et je puis hardiment me rendre cette justice que j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour que ma reconnaissance se rapprochât le plus possible de la grandeur du bienfait. Je serais véritablement heureux si je pouvais vous la témoigner chaque jour de vive voix. Quelle que doive être la durée de ma vie, soyez bien persuadé que je garderai pour vous les mêmes sentiments et que votre souvenir restera ma dernière pensée.

Recevez, Monsieur l'Aumônier, l'assurance des sentiments inaltérables de votre serviteur reconnaissant,

A. D.

Cayenne, 25 juin 1865.

Ma chère mère,

Je puis aujourd'hui vous donner des détails sur ma position et sur le pays que j'habite. Voici quelle est ma vie et celle de mes compagnons d'exil : nous nous levons le matin à quatre heures et demie, nous mangeons la soupe,

on fait ensuite l'appel et la prière, puis nous partons pour le travail où nous restons jusqu'à dix heures ; de dix heures à une heure après midi, le repos et le dîner ; à une heure nous reprenons le travail jusqu'à cinq heures du soir ; nous rentrons pour le souper et le coucher qui se fait à sept heures et demie. Toutes les journées se ressemblent, à l'exception du dimanche où, au lieu du travail, nous assistons à la messe et aux vêpres. Voici de quoi se compose notre nourriture : de pain d'assez bonne qualité, de bœuf bouilli trois fois par semaine, de lard les autres jours. Les légumes de la soupe sont : haricots, riz, pois ou lentilles secs ; un verre de vin chaque jour, à moins de punition. Notre habillement n'est plus l'ignoble et ridicule costume du forçat ; nous avons trois chemises de toile de coton, deux blouses de toile grise, deux vareuses de laine, trois pantalons de toile, des souliers et un chapeau de paille qui, comparé à l'affreux bonnet rouge, nous donne au moins une figure humaine.

Dans ce pays-ci les saisons sont presque renversées ; ainsi, au mois de juin, l'hivernage n'est pas encore fini ; mais il ne faut pas croire que ce soit un de ces tristes hivers pleins de neige et de glaces : il pleut, voilà tout ; les arbres ne quittent jamais leur verte et fraîche parure, et dans toutes les saisons vous trouvez des fleurs et des fruits. Ces fruits, peu nombreux, sont d'un goût exquis : ce sont l'orange, le citron, la mangue (1), la banane, l'ananas, la sapotille (2). Les récoltes, trop négligées malheureusement, sont le café, la canne à sucre, le maïs, l'igname, et un

(1) Fruit du manguier : il est très-rafraîchissant et très-savoureux. On en fait des gelées et des compotes.

(2) Fruit du sapotillier ; sorte de pomme de forme ovale et d'un goût exquis.

assez grand nombre de légumes de notre chère France qui se sont acclimatés ici tant bien que mal.

Cayenne est la principale ville de la Guyane française : ses rues sont belles et droites, ses maisons construites en bois; la chaleur du climat est telle que les fenêtres sont de simples ouvertures sans carreaux et fermées par des jalousies et des persiennes ; elle est la résidence du gouverneur et le siège d'une Cour d'Assises ; elle possède, comme une ville de France, des églises, un théâtre, des cabarets, des cafés et des prisons : tous les avantages et tous les maux d'une ville où pénètrent à la fois la civilisation et le malheur. La population se compose de noirs et de Français, presque tous employés par le gouvernement ; on peut appliquer à ceux qui n'appartiennent pas à ces deux nations ce que dit le poète grec :

On ne vient à Lemnos que poussé par l'orage.

Le costume des femmes se compose d'un vaste peignoir d'indienne serré autour de la taille par une pièce carrée qu'elles nouent sur le devant du corps, un mouchoir à la tête, *une pipe à la bouche*, des colliers de corail ou de verroterie et les pieds nus. — Celui des hommes, un pantalon et une chemise. Lorsque ces pauvres nègres veulent mettre une redingote et des souliers, outre que cela les gêne horriblement, ils ont un peu l'air de ces singes qu'on montre à la foire coiffés d'un chapeau à plumes et coulés dans un habit de marquis.....

Le plaisir que j'éprouve à vous donner des détails m'a fait négliger une chose fort importante, mais que vous savez bien, chère mère : c'est que de loin comme de près mon cœur est toujours à vous comme mon âme est à Dieu ; je suis à Cayenne, mais ma pensée franchit la distance et court à Laval pour vous y voir, embrasser vos mains bénies et

vous demander mille fois pardon des chagrins que je vous cause et de l'abandon où languit votre vieillesse. — Oh ! pardonnez-moi, pardonnez-moi, pour que Dieu me pardonne et me bénisse à son tour.

Malgré les objets nouveaux qui m'entourent, je regrette plus que jamais la France : on ne comprend ce doux nom de la patrie qu'après avoir souffert les douleurs de l'exil. Cœurs ingrats que nous sommes, on ne comprend le cœur de sa mère que lorsqu'on est privé de ses bienveillantes caresses.

Je voudrais que cette lettre ne finit jamais : il est si doux de causer avec ceux qu'on aime, même lorsqu'on leur parle de loin.

Agréé, etc.

L. Q.

Saint-Laurent-du-Maroni, 16 avril 1866.

Très-chère mère,

J'ai reçu votre dernière lettre le jour même où je quittais Cayenne pour me rendre à une nouvelle destination nommée Saint-Laurent-du-Maroni. Saint-Laurent n'est point une prison, c'est un village baignant ses pieds dans un beau et large fleuve qui a son flux et son reflux comme la mer ; nous quittons le travail à cinq heures du soir et jusqu'à huit heures nous sommes libres de nous promener.

Il n'y a autour de nous ni l'appareil imposant de la force, ni le bruit des chaînes, ni le cri des malheureux qu'on flagelle ; tout ce qui peut inspirer la terreur ou la

crainte est banni de nos habitations, et notre existence est à peu près celle des ouvriers de France, moins les soucis et les inquiétudes du chômage, moins les rigueurs de l'hiver qui sont impossibles dans un pays où les roses et les jasmins fleurissent en janvier et en décembre, mais moins aussi le bonheur de la famille et les joies de la patrie, car quel que soit un pays, jamais il ne vaudra notre belle France, et tous, tant que nous sommes, désirons la revoir.

Sans être positivement malade, je me porte cependant moins bien qu'à Toulon. Mais c'est vous occuper beaucoup trop de moi et du pays que j'habite. Comment êtes-vous vous même ? Je voudrais être toujours avec vous ; comprenez-le bien, le seul chagrin auquel je sois sensible, la seule peine que j'aie, est celle de notre séparation. — Du reste, ma vie s'écoule sans la moindre souffrance.

Vous allez peut-être me demander quel travail je fais ? Je suis... écrivain ! Mes pattes de mouches sont suffisantes pour le petit poste que j'occupe et je suis à l'abri des grandes chaleurs de l'été et des pluies torrentielles de la saison qu'on appelle ici hivernage. Rien ne peut vous donner une idée du singulier pays que nous habitons : Ce ne sont plus ni les fleurs, ni les fruits, ni les productions de notre France. Nous avons en abondance une foule de choses que leur rareté fait payer très-cher en France et rien pour ainsi dire de ce qui est nécessaire à la vie. On vous donne une demi-douzaine d'oranges pour deux sous, et un ananas pour vingt centimes ; il pousse du café et du sucre, mais il est impossible de faire sortir de terre un épi. Les singes et les perroquets se promènent sentimentalement en haut des arbres, mais nous n'apercevons pas un moineau. Les seuls habitants de l'Europe que nous voyons

quelquefois, sont les frileuses hirondelles qui nous arrivent quand le froid vous visite, et à qui nous demandons volontiers des nouvelles de ceux que nous aimons.

Nous nous reverrons ailleurs que sur cette misérable petite terre dont on fait le tour en huit jours et à laquelle nous tenons tant cependant. Dieu, je l'espère, nous réunira : je lui demande chaque jour que ce soit bientôt. La vie ne vaut guère la peine d'être conservée quand on est séparé de ceux qu'on aime. Si l'on m'eût dit, il y a dix ans, que je viendrais finir ma vie dans un coin de l'Amérique du Sud, on m'aurait certes bien surpris : Dieu l'a voulu ! résignons-nous à sa volonté suprême.....

Je pense souvent à Laval, mais tout ce que je regrette à Laval c'est vous, et rien que vous.....

Si quelqu'un a gardé mon souvenir et s'informe de moi, dites que je suis heureux autant qu'on peut l'être dans l'exil.

J'ai tenu la promesse que je vous avais faite relativement aux affaires de ma conscience. Quand il y a dans le cœur de l'homme un seul sentiment noble et généreux, c'est par là que Dieu le sauve ; je vous aimais d'une sainte et profonde tendresse et il s'est servi de mon amour filial pour me ramener à lui. Espérant un sort plus heureux après la vie présente, je veux aimer Dieu pendant que dure celle-ci, et avoir les croyances et l'espoir de ma mère.

Je me suis laissé aller au plaisir d'écrire, ou plutôt de causer avec vous ; je vous demanderais presque pardon de ma longue lettre, si chaque ligne, chaque mot n'était pas une preuve que mon cœur est et sera toujours avec vous.

Votre fils affectionné,

L. Q.

1^{er} janvier de l'an de désolation 1867.

Monsieur l'aumônier,

En présence de l'électricité qui promène d'un pôle à l'autre les symptômes avant-coureurs d'une dislocation générale, au milieu de ces amas de fusils à aiguille, de fusils chassepot et de tous les engins de mort qu'on forge, qu'on perce, qu'on moule de tous côtés, qu'on est heureux de pouvoir reposer son cœur dans des épanchements tendrement affectueux ! Ce bonheur, vous l'appréciez mieux que tout autre, vous qui, appelé par votre saint ministère à passer l'éponge sur la faiblesse des hommes, à calmer leurs passions, pouvez demander à Dieu, sans qu'on vous accuse de *n'avoir pas du sang chaud*, qu'il mette un terme à l'orgueil, à l'ambition des grands de la terre, et qu'il donne aux peuples un peu de repos. Il y a 1866 ans que le Christ scella de son sang le dogme de la fraternité universelle, et les peuples en sont encore à s'égorger entre eux comme des sauvages. Pourquoi ces guerres incessantes pires que la peste ?

Aussi, à la seule pensée que j'allais vous écrire, que je pourrais rasséréner ainsi mon esprit pendant quelques instants, je me suis senti tout transformé.

Recevez, Monsieur l'aumônier, cette primeur de calme et permettez-moi de vous renouveler les vœux que je n'ai pas cessé un seul instant de former pour vous, depuis celui où je vous ai connu.

Présentez, je vous prie, mes respects à la sainte et vénérable supérieure, sœur Virginie, et agréez, etc.

X...

Maison centrale de Beaulieu, le 1^{er} janvier 1869 (1).

Mes respects et bon an à Monsieur l'aumônier de la prison de Laval !

A vous mes vœux ; sublime élan de l'âme,
Qui monte au ciel sur des ailes de flamme,
Et du captif mystérieux trésor.
Oh ! d'un Nabab si je possédais l'or,
Ou les faveurs de l'aveugle déesse,
Oui, vous auriez et puissance et richesse
A faire un roi jaloux de votre sort ;
Mais je n'ai rien... que ma reconnaissance,
Parfum du cœur, tribut religieux,
Suave encens, seul bien de l'indigence
Que le Seigneur bénit du haut des cieux.

J'ai honte, en vérité, d'avoir à vous offrir si pauvre étrenne ; ne voyez, je vous en prie, que le sentiment qui m'anime : mon cœur est plus éloquent que ma plume.

J'ai mis en Dieu toute ma confiance et ma foi : je suis un vrai croyant, un de ses fervents serviteurs. A mon cri de détresse et dans sa miséricorde infinie, il écartera les ronces de ma route, en dissipant mes alarmes, comme les premières lueurs du jour font disparaître les chimériques fantômes de la nuit. Son bras puissant soutient le faible qui l'invoque, et malheur, oui ! cent fois malheur au cœur ingrat qui ne sait plus le prier !!!

Si l'homme frappé d'une condamnation compte sur ses propres forces, et croit pouvoir vaincre seul les obstacles entassés sur sa route, apaiser les rancunes et les défiances que son passé soulève, échapper aux cruels dédains, aux

(1). Beaulieu est une Maison centrale de détention, située à 2 kilomètres de Caen, sur la commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe. Elle renferme environ 800 prisonniers.

allusions blessantes, aux ironiques et mordants sarcasmes dont il est le continuel point de mire ; si, dis-je, il a cette espérance, grande est son erreur, et je la déplore. Non, non, jamais il ne peut, sans un miracle possible à Dieu seul, sortir vainqueur d'un pareil duel, de cette guerre à outrance, fut-elle injuste. Livré à lui-même, à sa faible nature, aux fatales inspirations du génie du mal, aux mauvais conseils de son orgueil blessé, de son amour-propre impitoyablement froissé et foulé aux pieds, il viendra, le pauvre insensé, corroborer par sa chute et dans sa rage impuissante, la parole si vraie du psalmiste : *Abyssus abyssum invocat*. — Loin du secours divin qu'il aura dédaigné dans son impénitence, il tombera vaincu, chargé d'imprécations, coupable et maudit ; car, vérité incontestable, hélas ! si bas qu'un homme soit tombé, on peut encore creuser un abîme sous ses pas, et ajouter une goutte de fiel de plus à sa coupe déjà si amère, tant est grande l'échelle du malheur.

Quant à moi, Monsieur, j'irai à Laval prendre, sur la question de mon avenir, vos sages et salutaires conseils. J'accepterais avec empressement un emploi, si modeste qu'il fût, sachant vivre de peu, et animé que je suis du vif désir de me créer par le travail des moyens d'existence.

A Beaulieu comme à Laval, les muses occupent parfois mes loisirs ; aussi trouverez-vous ci-joint un nouvel échantillon de mes poésies que j'ai l'honneur de vous transmettre. Vous en approuverez le fond, sinon la forme.

LE RÉVEIL DU CHRÉTIEN.

Mon Dieu, je dois ce jour encore à ta bonté ;
C'est ton sang, ô Jésus, qui me l'a mérité ;
Et si de ce trésor je fais un saint usage,
Le bonheur des élus peut être mon partage.

Mais si, méconnaissant tes desseins paternels,
J'allais fouler aux pieds mes serments solennels,
Apostat de ma foi, de ta cause transfuge,
Combien je dois trembler, car tu seras mon juge.
Seigneur, ne permets point cet abus de tes dons,
Ce sacrilège oublié de tes nombreux pardons.
Du jour qui recommence accepte les prémices,
Tout entier qu'il s'écoule à combattre mes vices,
A faire ample moisson des vertus du chrétien ;
Mais pour ce grand labeur il me faut ton soutien.
Sans toi, je ne suis plus qu'un soldat sans armure ;
Les appétits grossiers me font mainte blessure ;
Jouet des passions, je m'écarte du but
Et, comme un insensé, j'expose mon salut.

Vierge Marie, ô tendre mère,
Après Dieu, j'ai recours à toi ;
Daigne écouter l'humble prière
Que mon cœur t'adresse avec foi.

L'astucieux serpent dont tu brisas la tête,
M'observe sans relâche et cherche à m'enlacer :
Protège ton enfant, ô Vierge toujours prête
A montrer au démon qu'il ne peut te lasser.
L'enfer sera vaincu, car j'ai pour ma défense
Avec toi, mon bon ange, au ciel, mon saint patron :
En ce triple rempart, manquer de confiance,
Ce serait injustice et grave illusion.

Ne t'attriste plus, ô mon âme !
Ils finiront tes durs labeurs,
Et si la charité t'enflamme,
Elle émuera tes douleurs.
A l'aspect du divin modèle
Qui t'ouvre ses bras sur la croix,
Oserais-tu manquer de zèle
Pour pratiquer ce que tu crois ?
Jésus mérite bien qu'on l'aime
Et qu'on lui prouve son amour :
Il nous aime plus que lui-même,

Il nous le prouve chaque jour.
Dans le banquet eucharistique,
Nous recevons comme aliment
Jésus lui-même, agneau mystique
D'un adorable sacrement.
Il dépose en notre substance
Un germe d'immortalité,
Et nous fait goûter par avance,
Du ciel la pure volupté.
Au sortir de la table sainte
Où tous couraient avec ardeur,
Les chrétiens d'autrefois, sans crainte,
Confessaient le nom du Sauveur.

Ils ne sont plus ces jours d'héroïque mémoire;
Ton autel maintenant, Seigneur, est déserté ;
A ton saint évangile on refuse de croire
Et sur plus d'un calvaire on te voit insulté.
Moi-même je rougis de mon indifférence,
De l'abus trop fréquent des dons de ton amour ;
Mais ce qui me rassure, ô Dieu! c'est ta clémence ;
Elle attend le pécheur et fête son retour.

LE CHRÉTIEN AVANT SON SOMMEIL.

De la nuit par degrés se déroulent les voiles ;
Au firmament déjà scintillent les étoiles ;
L'industrie interrompt sès pénibles travaux ;
Tous les êtres lassés aspirent au repos.
Recueille-toi, mon âme, à ce moment propice ;
En présence de Dieu, scrute tes profondeurs ;
Prévien, en te jugeant toi-même, sa justice:
Alors tu n'auras plus à craindre ses rigueurs.
Ai-je fait de ce jour un emploi légitime ?
Me suis-je rapproché du ciel ou de l'abîme ?
Attachant mes regards sur le divin sauveur,
Ai-je été son disciple et son imitateur ?
Ai-je étouffé dans moi ce levain qui fermente,

Ce feu des passions qui de tout s'alimente ?
N'ai-je jamais rougi de paraître chrétien,
De repousser le mal ou d'accomplir le bien ?

Hélas ! plus d'une fois a faibli mon courage,
Et du secours d'en haut je n'ai su faire usage.
Entraîné par l'attrait des plaisirs séducteurs,
J'ai payé maint tribut aux humaines erreurs.
L'oubli de tes bienfaits, ô Dieu ! l'ingratitude,
Voilà donc tout le prix de ta sollicitude !
Mon épreuve ici-bas peut-être va finir :
Penserai-je à t'aimer quand il faudra mourir ?

Pardon, mon Dieu ! pardon, à genoux je t'implore :
Quoique pécheur, en toi j'ose espérer encore.
N'as-tu pas rappelé Lazare du tombeau,
De Saul persécuteur fait un homme nouveau ?
Sur sa croix, le larron éprouva ta clémence,
Et dans son cœur flétri refleurit l'innocence.
Par ces marques d'amour, ton serviteur touché,
Veut rompre sans délai la chaîne du péché.
A ma perfection, travaillant avec zèle,
Et, des divines lois observateur fidèle,
Tu me verras marcher désormais dans le bien,
Toujours penser, agir, et parler en Chrétien !

Mais la nuit est venue, et ma tête lassée
Se refuse à l'effort qu'exige la pensée ;
Mes yeux appesantis se ferment malgré moi ;
Du sommeil je subis l'irrésistible loi.
Le sommeil, de la mort, on l'a dit, est l'image ;
C'en est comme l'essai, comme l'apprentissage :
Mais quand, nous réveillant avec le jour nouveau,
Nous semblons échapper à la nuit du tombeau,
Tout notre être tressaille et d'aise et d'espérance,
Et nous sentons bien mieux le prix de l'existence.

Daigne bénir, Seigneur, ma couche et mon repos,
Je reprendrai demain ma tâche plus dispos.
La nocturne fraîcheur au corps est salulaire,
Et le calme du soir invite à la prière.

Prier, c'est un devoir, c'est un besoin pressant,
Et de l'âme qui croit la prière est l'accent.
Aussi je plains tous ceux qui, rivés à la terre,
Concentrent leurs efforts sur la vile matière,
Et, ne voulant rien voir au-delà du trépas,
Bornent leur horizon aux choses d'ici-bas.
Arrache-les, Seigneur, à cette ignoble vie :
D'un terrible mécompte elle serait suivie.
Fais que, désabusés de tous les faux plaisirs,
Vers toi seul désormais, ils tournent leurs désirs.
Des serviteurs de Dieu, la paix est ineffable ;
C'est comme un avant-goût du seul bonheur durable.

T'oublierai-je, ô Marie, à l'heure du sommeil,
Toi, dont le souvenir embaume mon réveil ?
Comme un enfant craintif pour clore sa paupière
Aime à poser son front sur le sein de sa mère,
Mon âme, pour goûter le repos sans frayeur,
A besoin de chercher un abri dans ton cœur.
Viens donc à mon chevet jusqu'à l'aube nouvelle,
Mon bon ange déjà s'y trouve en sentinelle ;
Par vos communs efforts, des esprits malfaisants
Vous rendrez tous les traits à me nuire impuissants ;
Je rêverai qu'au ciel, avec les chœurs des Anges,
Du Dieu libérateur j'entonne la louange :
Bien des êtres chéris s'offriront à mes yeux,
Et j'oublierai la terre en me croyant aux cieux.

Je termine, Monsieur l'aumônier, en vous priant d'agrèer l'expresssion de mon profond respect.

Votre soumis et très-humble serviteur,

J. M.

Afin de distraire le lecteur un instant, nous citerons un *specimen* des idées et du style d'un certain philosophe de

village, lequel fut d'abord condamné à Laval comme escroc. Mais ne se tenant pas battu pour si peu, il fit appel à Angers. Le tribunal de cette ville confirma la première sentence et, avant de subir ce second jugement, il nous écrivit la lettre ci-dessous.

Ce malheureux avait compris, mais trop tard, que la lecture des œuvres impies avait été la cause de son infortune ; aussi ne cessait-il de maudire les auteurs de ces productions pernicieuses. Avant de quitter Laval, il nous fit remettre la *Vie de Jésus*, par Renan, en nous recommandant avec instances d'en faire au plus tôt un Auto-da-Fé.

Prison d'Angers, 28 mars 1869.

Monsieur,

Les témoignages de sympathie et d'intérêt que vous m'avez montrés pendant mon séjour dans vos murs, au vieux château de Laval, jadis de si glorieuse mémoire et aujourd'hui l'asile de ceux que l'infortune réduit à l'esclavage, m'autorisent en ce moment à établir, si je n'ai pas trop présumé, un rapport avec vous pour réclamer votre secours et votre appui comme vous l'avez fait par votre dévouement en faveur de ma cause.

Le temps, ce grand réformateur de toutes choses, a vu chez les anciens peuples beaucoup de lois injustes abrogées, et notamment l'histoire des Grecs, si célèbres dans l'antiquité partout l'univers, nous apprend les abus où étaient tombés les Spartiates sous le régime dictatorial des Lycurgue et des Solon, et même plus tard, au siècle de Périclès. A l'époque du moyen âge, beaucoup de peuples n'avaient pas un meilleur sort, puisqu'ils gémissaient sous le joug du servage le plus absolu, et à ce moment, notre nation vit nos pères se dévouer pour secouer ce joug in-

juste qui les avait asservis, et rendre à la Monarchie l'autorité que lui refusait le système féodal. Ce fut alors que le peuple commença à jouir de droits plus étendus par son affranchissement et que les vertus de nos rois qui honorent la France, purent être appréciées par l'illustration de leurs glorieuses dynasties.

De nos jours, nous voyons encore l'existence de l'imperfection de nos lois dans leur accomplissement, et si elles sont plus sages et plus justes à la vérité que dans les temps reculés, surtout au point de vue judiciaire, nous pouvons dire qu'elles sont susceptibles d'une grande amélioration, et sans contredit nous en avons une preuve dans la morale du grand fabuliste qu'a vu naître la France en 1621 et mourir en 1695, quand il dit :

Selon que vous serez riches ou puissants,

Les jugemens de cour seront pour vous noirs ou blancs.

(La Fontaine, *Les animaux malades de la peste*). (1).

Aujourd'hui, Monsieur, que je me trouve sous le coup de si grands démêlés avec la justice, je sens à l'émotion de mon âme qu'il m'est difficile d'en sortir *blanc*, d'autant plus que ce n'est pas la première fois, et que la *chance* m'a toujours fait défaut. Cependant je ne perds pas tout espoir, et au sujet de mon *rappel* (2) à Angers, je vous accuse que j'ai eu l'honneur, mercredi dernier, d'être reçu par M. le procureur général, après lui avoir témoigné par écrit mon intention à cet effet, et que j'attends également d'être ad-

(1). Il convient de rétablir les deux vers de l'immortel fabuliste, défigurés par notre demi-savant :

Selon que vous serez puissant ou misérable,

Les jugemens de cour vous rendront blanc ou noir,

(2) C'est *appel* qu'il fallait dire. Angers n'est qu'une Cour d'*Appel* dont on *rappelle* en Cassation.

mis en audience particulière de M. le président de la Chambre des mises en accusation.

J'ignore le jour où je paraîtrai devant la Cour, afin d'être fixé sur mon sort.....

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon plus grand dévouement.

P. X.

Ce malheureux est mort en 1873, à la Maison centrale de Casabianda (Corse).

Cette lettre, écrite au nom de tous les détenus, est l'œuvre d'un gentleman anglais qui eut l'avantage de venir deux fois, pour escroqueries, visiter le château des Guy de Laval.

Laval, 1^{er} janvier 1869.

Monsieur l'Aumônier,

Trop heureux de rencontrer une occasion de vous prouver notre reconnaissance, nous ne laisserons pas ce jour s'écouler sans vous faire part des vœux que nous formons pour votre bonheur. Subissant tous les peines de nos fautes, malheureux d'être ainsi tombés dans une triste position, nous avons du moins le bonheur de trouver un bon Père qui sait, par ses conseils et ses exhortations, soulager nos maux et nous montrer la bonne voie. Puissent ses conseils et l'épreuve que nous subissons nous être salutaires ! Puisse l'année qui va s'ouvrir, attirer les regards de Dieu sur celui qui nous fait tant de bien ! puisse Dieu lui accorder tout le bonheur qu'il mérite, lui permettre de continuer encore longtemps son ministère de dévouement et de labeurs, et lui accorder un jour la récompense due à ses mérites et à ses bienfaits ! Tels sont, Monsieur l'aumô-

nier, les vœux sincères que forment pour vous ceux qui, en vous priant de les agréer, vous invitent aussi à vouloir bien accepter l'hommage de leur reconnaissance et de leur profond respect.

Vos très-humbles serviteurs,
Les détenus de la prison de Laval.

L'ex-détenu qui a écrit cette lettre eut à subir les horreurs du siège de Paris par les Prussiens.

Paris, 3 mars 1871.
Monsieur l'Aumônier,

Je vous remercie de votre bonne lettre et de votre aimable sollicitude. Grâce à Dieu nous sommes tous vivants, mais un peu délabrés par les privations de tout genre auxquelles nous a condamnés ce siège de cinq mois, le plus terrible qu'il y ait eu, peut-être, depuis l'origine du monde.

Je crois vous faire plaisir en vous donnant quelques détails sur notre manière de vivre pendant cette terrible épreuve qui me semble avoir duré cinq siècles.

Dès le premier mois, le cheval avait remplacé le bœuf. Le cheval finit pas être remplacé à son tour par le chien et par les rats, qui se vendaient en boucherie à quatre et cinq francs la livre; encore pour en avoir, ceux qui voulaient se résigner à cette nourriture étaient-ils obligés de faire queue pendant six à sept heures.

Pour le pain, c'était pis encore : par suite de l'incapacité, ou plutôt, disons le mot, de la scélérate spéculation de notre administration municipale, la farine avait complètement disparu dès le mois d'octobre. Nous fûmes rationnés; on

distribua chaque jour 300 grammes par personne, d'un pain qu'on payait comme s'il eût été du pain, et qui n'était cependant qu'un composé de paille réduite en poussière, de sciure de bois, de terre, tout cela mêlé avec un peu de farine, de légumes vieux et avariés. Ce n'était pas mangeable. Pour notre part, nous n'avons pu jamais y mordre, nous le remplacions par des pommes de terre cuites à l'eau, vous verrez plus bas à quel prix. Plus de charbons, plus de bois pour se chauffer. On brûlait tout ce qu'on avait, ou l'on achetait à des prix fabuleux des débris de bois.

Mercuriale pendant le siège.

Une livre de bœuf.	12 fr.
Un lapin	30
Un boisseau de pommes de terre.	26
Id. d'oignons	34
Un œuf	1 fr. 50
Un œuf du jour.	2
Fromage, la livre	20
Une forme de fromage de gruyère se vendait.	1200
Un poulet.	25
Un dindon	50
Une oie à moitié grasse.	150
Graisse de porc, la livre	18
Graisse de cheval	10
Graisse de chien.	6
Le beurre, la livre.	36

Ainsi de suite. Le café, le sucre, le chocolat s'étaient seuls maintenus à un prix raisonnable, c'est-à-dire, trois fois le prix ordinaire. Aussi, comme nous étions devenus maigres ! Pour notre part, ma famille et moi faisons très-pauvre chère, et cependant nous dépensions par mois 300 fr.

de plus qu'en temps ordinaire. En voilà beaucoup trop sur ce triste souvenir.

.....
Agrérez, je vous prie, etc.

L'auteur de la lettre suivante, entraîné par ses passions, recourut, comme cela arrive trop souvent, à des injustices graves pour les satisfaire ; aussi dut-il subir cinq ans de détention dans une Maison centrale. Avant son départ, il voulut se reconcilier avec Dieu, attribuant, nous disait-il, cet heureux retour à la promesse qu'il fit à sa mère sur son lit de mort, de réciter une fois par jour le *Memorare*. Jamais, nous a-t-il assuré, il n'avait omis de remplir cet engagement sacré.

Fontevrault, le 28 avril 1872.

Monsieur l'abbé,

Dès mon arrivée à la Maison, j'ai adressé la lettre que vous m'aviez donnée à M. le gardien-chef qui a dû la remettre à un des aumôniers de l'établissement, celui à l'adresse duquel elle était ayant eu son changement.

J'ai trouvé une grande différence avec Laval, où mes antécédents étaient connus, et où l'on sait qu'un moment seul d'aberration m'a conduit dans la triste position où je me trouve ; aussi en ai-je de suite ressenti les effets, car au lieu de me placer à la préservation, où vont ceux qui subissent une première condamnation, on m'a placé avec les endurcis, et j'ai été classé aux tailleurs, où je suis obligé de commencer un apprentissage ; mais je ne pense pas y rester, attendu que les douleurs que j'ai amassées tant à Sébastopol que dans mes autres campagnes, ne

me permettent pas de rester assis à la mode des tailleurs pendant de longues heures.

Ainsi, Monsieur l'abbé, voilà à quoi m'a réduit une erreur d'un instant. De fonctionnaire, plus! de capitaine, plus! (1) d'homme même, plus! il ne me reste qu'un simple numéro.

A cette pensée on a besoin de se rappeler que notre pèlerinage ici-bas est de bien courte durée, que le temps passe vite et qu'il est écrit : « *Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés ;* » sans cela le désespoir s'emparerait bien facilement de notre âme.

Souvenez-vous de moi au *Memento*.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'abbé, avec le plus profond respect, votre très-humble serviteur.

X...

Fontevrault, le 10 novembre 1872.

Monsieur l'Aumônier,

Fidèle à la promesse que je vous ai faite en quittant Laval, je vous écris de Fontevrault.

Je ne saurais vous dire combien j'ai pensé à vous depuis mon départ ; je n'ai pas oublié un seul instant les bontés, les attentions dont j'ai été l'objet de votre part ; aussi, est-ce un grand adoucissement à mes peines, lorsque je me les rappelle, et plus que jamais j'éprouve le besoin de vous adresser à ce sujet l'expression de ma reconnaissance. Je ne regrette qu'une chose, c'est de ne pouvoir le faire d'une manière digne de vous.

.

(1) Il avait servi dans les mobiles en 1870.

Que Dieu vous donne une bonne santé, et, dans l'espoir qu'il écoutera mes vœux,

Je suis, avec le plus profond respect,

Monsieur l'Aumônier,

Votre très-humble serviteur,

C.

On admirera, dans cette lettre, le profond repentir d'un jeune homme condamné à 2 ans de détention pour injustices commises afin de satisfaire une funeste passion.

Fontevrault, le 12 octobre 1873.

Monsieur l'Abbé,

Veillez, je vous prie, m'excuser de vous avoir oublié à ce point que j'ai été un an sans vous donner de mes nouvelles ; mais une lettre de ma bonne mère, qui me parle d'une visite que vous avez daigné lui faire, et dans laquelle elle m'apprend que vous vous êtes informé de moi, m'a fait honte de mon retard. Voici un an, Monsieur l'Abbé, que je vous ai quitté pour venir en cette maison, où, depuis ce temps, ma conscience me reproche tous les jours ce que j'ai fait, malgré le premier avertissement qui m'en avait été donné, et les salutaires conseils que vous aviez eu la bonté de m'adresser. Mais, Monsieur l'Abbé, dès le jour où je suis entré dans cette maison, j'ai pris la voienté ferme de réparer et de faire oublier désormais les torts que j'ai eus envers la société, par une conduite irréprochable et par une soumission absolue aux bons conseils de mon excellente mère, laquelle, malgré tous mes égarements, ne cesse

de songer à moi et de prier Dieu pour moi. Monsieur l'abbé, pourquoi ai-je quitté cette bonne œuvre de B. où j'étais si heureux : car je n'ai pas été élevé pour la misérable vie que j'ai menée depuis la mort de mon pauvre père ; lui qui m'a tant aimé, qui a pris un si grand soin de mon enfance et qui avait fait de moi l'objet de toutes les sollicitudes de sa vie. Mais, du moins, il me reste une bonne mère ; elle n'a que moi d'appui dans sa vieillesse ; cet appui ne lui fera pas défaut désormais.....

En attendant une bonne lettre de votre part, daignez accepter, Monsieur l'Abbé, et agréer toute ma reconnaissance, et permettez-moi de me dire votre serviteur le plus dévoué.

C. L.

Laval, le 1^{er} janvier 1873.

Monsieur l'Aumônier,

Les détenus de la prison de Laval saisissent avec empressement l'occasion que leur offre le renouvellement de l'année, pour vous adresser l'expression de leurs sentiments respectueux et les vœux qu'ils forment pour votre bonheur.

Nous venons vous remercier également, Monsieur l'aumônier, de l'intérêt que vous ne cessez de nous témoigner, à nous, pauvres exilés, séparés pour le moment de toutes les joies de la famille, privés de la liberté. Nous vous adressons des remerciements bien sincères pour les bons conseils que vous ne cessez de nous prodiguer et que nous saurons mettre à profit.

Dans ce lieu de pénitence vous nous représentez la famille absente ; aussi nous adressons-nous à vous comme à

un bon père, et nous vous prions de croire à la sincérité de nos paroles. C'est du fond du cœur que nous souhaitons que l'année qui commence soit pour vous bonne et heureuse. Que Dieu, dans sa bonté, vous accorde de longs jours et qu'il répande sur vous ses saintes bénédictions.

Veillez agréer, Monsieur l'aumônier, l'expression des sentiments respectueux de *tous* les prisonniers de la Maison d'arrêt de Laval.

Laval, le 1^{er} janvier 1873.

Madame la supérieure, (1)

C'est avec plaisir que nous voyons arriver le premier jour de l'année, qui nous fournit l'occasion de venir vous offrir nos vœux et l'expression des sentiments dont nous sommes animés à votre égard.

Les soins assidus que vous donnez à ceux qui souffrent, la douce bienveillance avec laquelle vous accueillez ceux qui vous approchent, la charité sans bornes avec laquelle vous répandez vos bienfaits sur les malheureux, sont vos actes de chaque jour, dont nous ne pouvons que vous remercier, en priant Dieu qu'il vous en accorde la récompense.

Et pourrait-il en être autrement ? Lui qui se souvient du verre d'eau froide donné en son nom, ne saurait oublier la vie de charité et d'abnégation que vous avez embrassée.

Ici, tout change à chaque instant, les uns s'en vont, les autres arrivent, et vous, vous restez toujours là jusqu'à ce

(1). Sœur Flavie, supérieure de l'établissement des prisons de Laval.

que Dieu vous ouvre les portes de la prison et celles du ciel, afin de vous récompenser d'une vie si bien employée au soulagement de ceux qui pleurent.

En ce jour, dans les grandes cités, dans les capitales, que de courtisans, allant courber le front devant les grands de la terre, vont faire de beaux discours, des serments de fidélité, des protestations d'amitié ; mais tenez-le pour certain, Madame la supérieure, ni leurs discours, ni leurs serments, ni leurs protestations de dévouement, ne pourront être comparés à la sincérité des vœux que forment pour vous tous les humbles prisonniers de la Maison d'arrêt de Laval.

Maison centrale de Fontevault, le 31 août 1873.

Monsieur l'Abbé,

Voilà déjà quelque temps que je n'ai eu l'honneur de vous écrire. Je le fais aujourd'hui et m'empresse de vous dire combien je serais heureux d'apprendre que votre santé est aussi bonne que la mienné.

J'ai donc une année de moins à faire !... Et dire que le temps passe si vite, même en prison, c'est à ne pas y croire.

Fidèle à vos bons conseils, je me suis empressé de me réconcilier avec Dieu. Depuis que j'ai fait mes pâques, je ne saurais vous dire tout le contentement intérieur que j'éprouve. Oui, j'ai acquis l'expérience que dans le retour à la religion se trouve la paix du cœur et que le pauvre détenu peut très-bien, lui aussi, malgré sa triste position, goûter le bonheur de servir Dieu.

Que ne m'est-il donné de faire comprendre cette vérité

si douce et si consolante à mes pauvres compagnons d'infortune ! Que ne puis-je leur dire ce que j'ai éprouvé de soulagement le jour où je suis allé me confesser et ouvrir mon pauvre cœur au ministre de Dieu qui aime tant à pardonner !

Compagnons d'infortune, faites comme moi, revenez à la religion : elle vous consolera, elle adoucira les épreuves de votre captivité et vous vous sentirez soulagés, vous la bénirez du plus profond de votre cœur ! Comme elles sont vraies ces paroles de l'Écriture, Monsieur, que je vous ai entendu nous citer quelquefois : « Heureux ceux qui marchent sans taches dans les voies de Dieu et qui accomplissent avec fidélité les commandements du Seigneur. — Heureux ceux qui ont le cœur pur. »

Je suis toujours chef de musique : j'ai fait tous mes efforts pour conserver ce petit poste qui rentre dans mes goûts, comme vous le savez bien.

À chaque grande fête qui se présente, j'aime à me transporter à Laval où j'ai passé quelques mois relativement agréables. Je me figure toujours y être, et la pensée que vous me continuez votre intérêt m'est plus chère que vous ne sauriez le croire. J'aime vos lettres, elles me font du bien, et dans les moments de découragement inséparables de la captivité, elles me soulagent en ramenant le calme dans mon pauvre cœur.

Que Dieu vous conserve, Monsieur l'Abbé, en bonne santé et longtemps encore pour la consolation des malheureux dont vous êtes le protecteur et le soutien.

Si je suis assez heureux pour mériter un petit mot de lettre de votre part, je vous en adresse mes remerciements anticipés en attendant le plaisir de le recevoir.

Je suis avec le plus profond respect, Monsieur l'Aumônier, votre très-humble serviteur. Ch.

Maison d'arrêt de Laval, 1^{er} janvier 1874.

Monsieur l'Aumônier,

Voici l'époque du renouvellement de l'année, aussi la saisissons-nous avec un vrai plaisir, afin de vous témoigner nos remerciements pour tous les bons soins, les conseils si sages que vous ne cessez de nous prodiguer.

Oui, Monsieur l'Aumônier, si tous nous prenions soin de veiller plus attentivement sur les actes de notre vie, comme vous nous le dites si bien, le malheur ne serait point venu s'appesantir sur nous, et le bras de Dieu ne nous frapperait point de la sorte.

Nous voulons donc sortir de l'état misérable dans lequel nous sommes tombés, et nous ne pourrions le quitter qu'avec l'aide de Dieu, qu'avec votre secours que vous ne refusez à personne, au contraire, que vous accordez avec tant de bienveillance.

Aussi, Monsieur l'Aumônier, prions-nous Dieu de vous accorder encore de longs jours. Oh ! oui, bien longs ! des jours heureux pour que vous puissiez continuer à exhorter, comme vous le faites si bien et avec tant de zèle, les malheureux détenus confiés à votre sollicitude, et à les ramener par vos sages paroles, dans la voie droite, dans le chemin de la vertu.

Ce sont nos vœux et nos souhaits de bonne année ; puisse le Ciel les entendre et les exaucer ! Et vous, Monsieur l'Aumônier, daignez les accueillir et recevoir l'expression de notre profond respect.

(Suivent les signatures des détenus).

Maison centrale de Fontevault, le 11 janvier 1874.

Monsieur l'Aumônier,

Je ne puis laisser passer le renouvellement de l'année

sans vous adresser mes vœux et mes souhaits. Le respect et la reconnaissance que je vous dois m'en font un devoir dont je m'acquitte avec un grand bonheur. Que Dieu vous accorde de longs jours, dans l'intérêt des malheureux que vous aimez tant à soulager!

Soyez assuré, Monsieur l'aumônier, que toujours j'ai présentes à la mémoire les marques de bonté dont vous avez bien voulu m'honorer, soit pendant mon séjour à Laval, soit ici, par vos excellentes lettres, qui me sont si précieuses et que je conserve religieusement.

Nous faisons ici chaque jour un peu de musique : c'est une distraction et un délassement qui adoucissent et rendent moins longues les heures de la captivité.

Dans ces belles fêtes de Noël que nous venons de célébrer, j'ai bien souvent pensé à Laval et à la belle musique religieuse qu'on y exécute, et dont vous êtes l'instigateur zélé. Ce souvenir m'est toujours agréable. De notre côté nous avons exécuté quelques beaux morceaux, afin d'honorer la naissance de l'Enfant Jésus, et d'être agréables à MM. les aumôniers qui nous prodiguent leurs soins bienveillants. Ils continuent à me porter intérêt ; je suis toujours très-reconnaissant de leurs bontés, et je fais mon possible pour les satisfaire en toutes circonstances. . . .

Je termine par ou j'ai commencé en vous souhaitant une bonne année, et en priant Dieu qu'il vous accorde tout ce que vous pouvez désirer en ce monde et la félicité céleste en l'autre ; mais surtout priez pour moi, monsieur l'Aumônier, afin que je puisse également obtenir ce bonheur.

Dans cet espoir, recevez la nouvelle assurance de mon respect, etc...

A. R.

LETTRES

ÉCRITES PAR DES FEMMES.

Toutes les lettres ci-dessous, excepté la dernière, émanent de jeunes personnes dont l'infortune eut pour cause la funeste passion de la volupté. Quelques-unes d'entre elles se virent condamner en Cour d'assises à de longues années de travaux forcés. Nous pourrions compter par *centaines*, depuis 29 ans que nous sommes aumônier, les malheureuses victimes qui sont venues gémir et pleurer dans le triste asile de la prison de Laval, par suite de ce que le monde se contente d'appeler des *faiblesses*. Quel grave sujet de réflexions !

M. F.

Maison centrale de Rennes, le 10 juin 1860.

Digne et vénéré Père,

Me sera-t-il permis de venir vous remercier de vos nombreux bienfaits et de vous exprimer ma vive gratitude ? Mon cœur est plein de reconnaissance envers vous et je suis bien impuissante à pouvoir vous l'exprimer !... Quand je me rapelle tout ce que vous avez fait pour moi, vos nombreuses démarches, vos ferventes prières... tout cela a pénétré mon âme, et des larmes de repentir ont bien souvent sillonné mes joues décolorées par le chagrin. Je serais devenue la proie du désespoir si je n'eusse rappelé à ma mémoire le souvenir de vos bontés pour moi et si la promesse de votre protection n'eût porté dans mon cœur une lueur d'espérance (1).

Oh ! qu'il est bon, le divin Maître, de consoler ainsi ses enfants malheureux, de mettre sur les lèvres de ses ministres des paroles si propres à nous soutenir dans les combats de la vie. Je lui serai éternellement reconnaissante ; je ne cesserai de glorifier ses bienfaits. Et vous aussi, ten-

(1) Nous fûmes assez heureux pour faire abrégér la peine que subissait cette jeune personne. Sa bonne conduite, à partir de cette époque, a prouvé qu'elle était digne de cette faveur.

dre Père, je publierai vos touchantes bontés pour l'âme qui souffre. Que de salutaires avis, que de saintes exhortations n'adressez-vous pas continuellement pour ramener le pécheur dans la voie du devoir !

Soyez donc à jamais béni et puisse le ciel récompenser un jour vos travaux !...

Veillez offrir l'assurance de mes sentiments respectueux aux chères sœurs de la prison ; je ne les oublie point et me recommande à leurs bonnes prières.

Agréez, bien digne Père, mon profond respect et ma plus vive reconnaissance.

Votre soumise et dévouée servante,

Eugénie X.

P. S. Veillez ne pas m'oublier aux pieds des saints autels.

Alençon, 31 décembre 1861.

Monsieur l'Abbé,

La reconnaissance m'oblige à remplir le devoir si doux de vous présenter mes vœux en commençant cette nouvelle année. Que le ciel en ce beau jour répande sur vous ses plus abondantes bénédictions ; qu'il redouble ce zèle si grand dont vous êtes animé pour ramener les pauvres âmes qui s'égarèrent ! C'est au pied des autels, que je veux renouveler les vœux et les souhaits que mon cœur ne cesse d'adresser à Dieu pour vous.

Ne me traitez pas d'ingrate, monsieur l'abbé ; si j'ai tant tardé à vous écrire, c'est que j'ai voulu attendre pour savoir si je m'habituerai. Il m'est parfois bien dur de sup-

porter certaines choses, le démon qui est acharné à ma perte, m'assiège de toutes parts, et parfois je ne sais de quel côté me tourner, tant j'éprouve de peine. Oh ! ce ne sera pas en vain que je vous aurai ouvert mon cœur ! Je réclame un petit souvenir quand vous offrirez la grande Victime du salut.

Ne m'oubliez pas, Monsieur, auprès de ma sœur Virginie et de ma sœur Sophie ; je me recommande bien à leurs prières.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon respect et de ma profonde reconnaissance.

Votre toute dévouée,

Clotilde H.

P. S. — Veuillez avoir la bonté de me récrire le plus tôt possible.

Cette pauvre jeune fille fut condamnée à Laval, à 9 ans de travaux forcés.

Après sa libération elle se retira dans une communauté d'Alençon ; c'est de là qu'elle nous écrivit.

Maison centrale de Rennes, le 1^{er} janvier 1862.

Monsieur l'Aumônier,

Permettez à une pauvre malheureuse de vous exprimer sa reconnaissance pour toutes les bontés que vous avez daigné avoir pour elle. Oh ! bien cher Père, que ne puis-je vous exprimer de vive voix les vœux que je forme pour votre bonheur ? Priez pour moi afin que je devienne ce que vous désirez, une enfant dévouée au bien et à la vertu,

et que je puisse effacer la tache gravée sur mon front par la faute dont je me suis rendue coupable.

Bientôt je serai rendue à ma famille, dont j'espère faire la consolation et le bonheur. Oh ! veuillez, cher Monsieur, répandre encore en ce moment sur moi votre sainte bénédiction et votre bienveillante protection. J'espère, si Dieu m'accorde la grâce d'accomplir ma peine et de vivre de nouveau au milieu du monde, prouver, par une conduite vraiment exemplaire, que j'étais digne de l'intérêt que vous daignez me porter.

Je suis, avec un profond respect, votre enfant infortunée,

Félicité P.

Maison centrale de Rennes, le 15 septembre 1865.

Monsieur,

Je me trouve heureuse de pouvoir vous remercier de toutes les bontés que vous avez eues à mon égard. Oh ! que j'aurais été contente si j'avais pu vous voir et vous parler, lorsque vous êtes venu à Rennes ! C'eût été pour moi une si grande consolation ; mais que voulez-vous, ce sont des épreuves que le bon Dieu m'envoie : il faut que je les supporte avec résignation. Cependant, quelquefois je me sens abattue par le découragement de me voir dans une si triste position ; mais, du moins, je puis le dire avec vérité, j'ai des Supérieures qui savent compatir aux douleurs des affligées. Madame la Supérieure m'a bien recommandé de prier le bon Dieu pour vous, ainsi que pour ma chère bienfaitrice, Madame C...

Je vous prie, Monsieur l'Aumônier, de vouloir bien

m'envoyer quelques paroles de consolation, cela m'aidera à marcher dans les voies de la vertu : je m'en suis tant écartée !

Recevez, Monsieur l'Aumônier, l'assurance du profond respect et de la vive reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble et respectueuse,
Marie St.

Cette lettre, et les quatre suivantes, sont de la jeune personne dont nous avons précédemment cité plusieurs pièces de vers : *A mon crucifix, Consummatum est*, etc. Musicienne très-distinguée, elle a laissé plusieurs compositions vraiment remarquables. Après avoir tenu jusqu'à 22 ans une conduite pure et chrétienne, son cœur vint un jour à s'égarer. A partir de ce moment, sa conduite désordonnée prouva dans quel profond abîme peuvent entraîner de funestes passions.

De l'infirmerie de la prison de Laval,
le 1^{er} novembre 1869.

Père, vous mon unique consolateur aujourd'hui, je pleure, et pour sécher mes larmes, je viens causer quelques instants avec vous.

Je vous disais, il y a peu de temps :

« Vous êtes comme un fruit dans l'aride désert,
Comme sur l'arbre mort un dernier rameau vert. »

Oui, c'est bien vrai ! Depuis le jour où, vous laissant tourner et retourner tous les plis et replis de mon âme, depuis ce jour où, de moi-même, j'ai déposé dans votre

cœur de prêtre et de père, toutes les fautes, toutes les misères qui agitaient ma vie depuis de longues années ; depuis ce jour-là, dis-je, j'ai retrouvé la paix, cette paix d'une conscience pure, que je ne connaissais plus depuis si longtemps ! Mais aujourd'hui je pleure, je souffre d'une tristesse cruelle ! Mon âme, depuis huit jours, est comme noyée dans un Océan d'amertume, mes jours et mes nuits sont sans repos. Je ne sais comment recouvrer le calme : tantôt la tête placée sur mon oreiller, tantôt me jetant au pied du lit, tantôt le visage caché dans mes mains, je verse d'abondantes larmes, et je relève la tête pour pleurer encore !... Voilà, mon père, quelle est ma tristesse. Je ne puis vous en dire la cause, je ne la connais pas moi-même. N'est-ce point une tentation dont le démon se sert pour essayer de me jeter de nouveau dans le découragement, ce mal si sensible à notre âme, ou ne serait-ce pas plutôt la triste réalité de ma cruelle position qui se fait de plus en plus sentir ? Oh ! oui, c'est cela plutôt ! mais *je suis résignée* ; pourquoi donc suis-je troublée ?

Vous m'avez ramenée à Dieu, mon Père : c'est maintenant, plus que jamais, le moment de redoubler votre zèle, pour écarter loin de mon cœur souffrant et de ma pauvre imagination toute pensée, tout sentiment de découragement. Je sors d'un abîme si profond, que la seule pensée d'une rechute, soit en désirs, soit en paroles, soit en actions, fait frémir tout mon être, et le sang se glace dans mes veines quand cette crainte sinistre vient troubler mon repos. Mais, Dieu est avec moi ; j'ai une confiance sans bornes en sa bonté divine, *je ne serai point confondue*. Oh ! non ; ma confiance est trop grande ! Grâce à vous, mon Père, ma foi aujourd'hui est trop vive, *je ne serai point confondue* ! Oh ! Père, dont le dévouement n'a pas

de bornes, répétez souvent à votre pauvre enfant ces paroles d'hier, que vous m'avez dites et qui sont tombées sur les plaies de mon cœur comme un baume rafraîchissant : *Courage, enfant ! Souffrez patiemment votre cruelle épreuve, portez en paix la lourde croix dont vous êtes chargée, et Dieu ne vous abandonnera jamais !!!* Oh ! mon Père, que ces paroles m'ont fait de bien. Puissé-je les comprendre assez pour qu'elles sèchent les pleurs qui accompagnent mes consolations les plus douces, et qui consomment trop tôt ma vie à peine commencée.

Agréez...

De l'infirmerie de la prison de Laval, 20 novembre 1869.

Mon bon et excellent Père en Jésus-Christ !

Oh ! s'il m'était permis, je dirais : *Mon bien-aimé Père !* Et pourtant, que dirais-je de trop quand c'est fondé en Dieu ? Si l'auteur de mes jours existait encore, je lui dirais : Mon bien-aimé père, et à vous, Monsieur l'Abbé, pourquoi n'aurais-je pas le droit de le dire ? Si l'auteur de mon existence ici-bas m'a beaucoup donné en me gratifiant d'une vie passagère, que ne vous dois-je pas, à vous, *Père en Jésus-Christ*, qui venez de m'enfanter à la vie éternelle, au bonheur d'une vie qui ne finira jamais ?

Vous avez extirpé de mon âme, par la vertu de votre pouvoir divin, le poison du péché qui, depuis tant d'années, la retenait éloignée de Dieu, la rendait languissante, sans énergie pour le bien. Je marchais vers l'abîme. Oh ! mon Père, il me faudrait le cœur de Dieu lui-même pour vous témoigner ma reconnaissance et vous remercier

autant que vous le méritez ! Il est vrai que lorsque ma sainte mère me guidait pas à pas dans le sentier de la vérité céleste, j'étais heureuse, oh ! bien heureuse ! Mais alors je ne connaissais pas le péché, je n'en comprenais pas l'horreur. Hélas ! trop souvent depuis j'en ai fait la triste expérience, et dans la joie de la grâce dont vous avez inondé mon âme, si je ne craignais pas d'offenser de nouveau le Dieu qui m'a tant pardonné, je dirais : « O péché, quels que soient les tourments dont tu persécutes l'âme qui croit trouver en toi son bonheur, quelque puissant que soit ton mal, je te bénis !... Car sans toi je n'aurais pas goûté cette paix indicible qui trouve sa source dans le repentir ; sans toi, je n'aurais pu apprécier toute la valeur de la *miséricorde infinie* de Dieu, son amour sans bornes et sans mesure pour les pécheurs. » (1)

O mon bon Père, ma position et mes peines d'aujourd'hui sont bien cruelles, c'est vrai, mais je ne me sens plus seule pour combattre, je me sens « *forte en Celui qui me fortifie.* » Je voudrais pouvoir réunir tous les pécheurs de la terre, pour leur raconter ce que vous avez fait pour moi, vous seul, mon Père, vous seul, avec la grâce divine. Tant d'autres ont quitté la direction de mon âme, découragés par la puissance infernale à laquelle elle était soumise et qui semblait triompher de Dieu même ! Oh ! je baisse les yeux aujourd'hui, je rougis en moi-même, et, le visage caché dans mes mains, baigné de mes larmes, je demande à Celui qui est avec moi d'écraser à jamais l'*orgueil qui me perdait, le mensonge qui empoisonnait mes intentions les meilleures.*

(1) Cette pensée pourrait au premier abord paraître un peu étrange. Saint Augustin, parlant de la faute du premier homme, avait dit dans un sens analogue : Heureuse faute qui a mérité un si admirable et si grand Rédempteur ! *O felix culpa quæ talem ac tantum meruit habere Redemptorem.* -- (Office du Sam. Saint, bénéd. du Cierge pasc.).

Je lui demande de me pénétrer désormais de cette force surnaturelle de la vérité qui dompte les natures les plus rebelles, et qui me fera marcher dans le sentier de *l'humilité vraie*, EN ÉCRASANT SOUS CHACUN DE MES PAS LÈS RUINES DE MON AMOUR-PROPRE.

Oui, mon Père, voilà les sentiments que vous avez fait naître dans mon âme, si longtemps obstinée et fermée à la voix de tout autre ministre du Seigneur.

Vous écrire tout ce que vous avez mis dans mon cœur de foi, d'espérance et de pur amour pour Dieu me serait impossible. Tous les instants de ma vie ne suffiraient pas à vous exprimer combien je vous suis redevable et reconnaissante, et il me semble que je ne trouverai pas l'éternité assez longue pour publier le bienfait immense dont vous m'avez comblée !

Bénissez la pauvre pécheresse qui vous doit son salut !

X.

De l'infirmerie de la Prison, 30 novembre 1869.

Bon et excellent Père,

Comme vous pensez à moi ! Je viens de recevoir une jolie grappe de raisin qu'on m'apporte de votre part ! Que vous dire, bon Père, en retour de tant de bienfaits ? Une pensée, un espoir me dédommagent de mon impuissance d'aujourd'hui : c'est que je ne serai pas toujours dans la triste position où je me trouve en ce moment ; c'est qu'un jour viendra où je pourrai vous prouver, vous témoigner autrement qu'en paroles, l'immense bien

que vous faites à mon âme. Ah ! ce n'est pas seulement le souvenir de *vos bienfaits matériels* qui me remplit de gratitude, *mais ce don immense de la grâce* dont je suis maintenant comblée par l'entremise de votre ministère. Il m'est bien doux, bon Père, de m'entretenir un instant avec vous, quoique je mérite bien peu cette faveur. Mais c'est en pensant à tout ce que vous avez fait pour moi que je comprends combien la religion est belle, combien la tendresse du prêtre *qui ne cherche en tout que le salut de l'âme du pécheur*, est vive et profonde. Au lieu de mépriser l'enfant coupable qui vous a confié toutes ses misères, votre intérêt n'en est que plus grand, quelque triste qu'ait été sa confiance. Oui, mon bon Père, une telle charité n'appartient qu'à un ministre de Dieu, et il faut qu'il le favorise de grâces toutes spéciales pour lui faire oublier tant de fautes et de faiblesses ! Ah ! très-digne et honoré père ! tant que Dieu me donnera des jours, je n'en passerai pas un seul sans implorer le secours du Ciel, afin qu'il vous accorde la force d'accomplir longtemps encore la mission sublime qui vous a été confiée, et qu'il daigne aussi vous combler de ses bénédictions.

Hélas ! je suis bien indigne, moi, de vous avoir pour Père ; mais en vous voyant si plein de charité, ma confiance se ranime et je sens que je ne puis vous donner une plus grande preuve de ma gratitude pour tous vos bienfaits spirituels et temporels, *qu'en vous donnant toute ma confiance* ; aussi, très-cher Père, *la possédez-vous tout entière* ! Je vous l'ai donnée parce que je savais que vous en étiez digne, et que vous en seriez toujours digne, que vous sauriez comprendre avec indulgence ma misère, et qu'en la pardonnant vous me serviriez d'appui pour aller au ciel.

J'attends toujours l'heure de votre petite visite avec

bonheur : vous savez si bien ce qu'il faut à mon âme et à mon cœur pour me consoler ! Puisse Dieu vous en tenir compte quand vous paraîtrez devant lui !

Votre enfant pleine de respect, et de reconnaissance,

X.

De l'infirmerie de la prison de Laval, 31 décembre 1869.

Bon et excellent Père,

Ne paraîtrais-je pas bien ingrate si je ne mêlais pas ma faible voix à toutes celles qui, aujourd'hui, demandent à Dieu de vous bénir et de prolonger vos jours pour le bonheur de tant d'âmes malheureuses dont vous êtes l'unique consolateur ?

Hélas ! mon bon Père, l'année qui finit a été la plus malheureuse de ma vie, et je vous écris plutôt pour vous exciter à prier pour moi et les miens, que pour former des souhaits dont vous n'avez pas besoin. Priez pour que l'année qui disparaît emporte avec elle les trop longues souffrances et les terribles malheurs qu'elle enfanta pour moi ! Priez, pour que celle qui commence soit aussi l'aurore de cet avenir de repos, de cet avenir si beau et si heureux pour lequel je suis née et que je n'ai pas encore connu ! Oui, bon Père, vous prierez quelquefois pour moi, si vous réfléchissez de temps en temps au besoin que j'ai d'être confortée par la grâce.

Votre cœur sait si bien compatir aux souffrances qui me tuent, que je pleure souvent de reconnaissance en songeant à toutes les attentions que vous avez eues pour moi.

Votre enfant respectueuse, reconnaissante et dévouée,

X.

Infirmerie de la prison de Laval, 10 janvier 1870.

Mon cher Père,

Souffrante et délaissée dans un coin d'une infirmerie de prison, gémissant sous le poids des chaînes d'une pénible captivité, accablée de toutes sortes de maux, je le répète, je suis heureuse ; oui, heureuse d'un bonheur qui ne peut se voir, qui n'est senti, compris que de moi seule ! Ce bonheur, quel est-il ?... Ah ! c'est que j'aime Dieu de tout mon cœur et de toute mon âme, et que je m'en crois aimée !!! Et quand notre cœur aime véritablement, il se contente de l'objet de son amour, il lui suffit de posséder ce qu'il aime, il fait peu de cas du reste. Voilà pourquoi je suis heureuse, pourquoi je serai toujours heureuse, quoiqu'il m'arrive. Oui, parce qu'aucune tribulation de cette terre, aucune amertume, aucun malheur, aucune déception ne saurait jamais altérer la jouissance de ce doux sentiment d'amour qui réside au fond de mon être ! Tel est, Monsieur l'Abbé, mon amour pour Dieu, que mon cœur ne bat, ne respire, ne vit que par ce sentiment d'amour. Ce quelque chose d'infini, oh ! oui, je le sens dans mon cœur de femme, ce quelque chose d'infini dont aucun souffle de peine ou de malheur terrestre ne saurait amoindrir la douceur, diminuer la force, abrégé la durée ni ternir la pureté : je vis de cet amour ! je mourrai avec lui pour revivre éternellement en Dieu avec lui !!!.....

Si je me laisse entraîner plus loin que je ne me l'étais proposé en commençant à tracer ces lignes, c'est que je sens que je vous parle pour la dernière fois : aussi j'éprouve le besoin de vous répéter que votre bon souvenir ne sortira jamais de ma mémoire. Non, jamais je n'oublierai toutes les attentions que vous avez eues pour moi dans mon infor-

tune ; je me souviendrai de vous dans mes prières, comptant sur un faible souvenir dans les vôtres.

Recevez donc, je vous prie, Monsieur l'Abbé, avec mes adieux, l'expression sincère de mon respect et de ma vive reconnaissance.

X...

Cette pauvre fille mourut peu de temps après dans une communauté où elle s'était réfugiée, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, page 52.

La personne de qui émane cette lettre n'ayant pas réussi dans le négoce qu'elle avait entrepris, eut à subir à Laval plusieurs mois de détention. Elle était libérée depuis quelque temps, lorsqu'elle nous adressa les lignes suivantes.

Laval, le 17 décembre 1871.

Monsieur l'Abbé,

Jusqu'à ce jour j'avais espéré pouvoir vous remercier moi-même, et vous exprimer ma reconnaissance au sujet du grand intérêt que vous avez daigné me porter. Je ne l'oublierai jamais. Grâce à vous, Monsieur l'Abbé, ainsi qu'à ces dames (1), ce temps si difficile a été presque doux pour moi.

J'ai donc à remercier Dieu doublement, pour avoir trouvé tant de bontés et avoir eu le bonheur de faire ma Mission. Mais afin que mon cœur soit complètement heureux, j'ai voulu vous adresser ces lignes, faible hommage de ma profonde reconnaissance. J'ose aussi me recommander

(1) Les Sœurs de la prison,

à vos bonnes prières, afin que les résolutions qu'ont fait naître en moi et vos instructions et les quelques mois de ma captivité me soient profitables pour l'avenir, hélas ! bien incertain qui m'attend. Je vais m'en occuper sérieusement, et, dès que je serai casée quelque part, je vous l'écrirai.

Daignez agréer, je vous prie, Monsieur l'abbé, mes remerciements, et l'expression des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre toute reconnaissante,

Jeannie R.



CONCLUSION.

Comme, en parcourant ces lettres des détenus de Laval, on rencontre incessamment sous leur plume l'éloge plus ou moins mérité de l'aumônier, aux réflexions déjà contenues dans notre préface, il nous semble absolument nécessaire d'ajouter les observations suivantes, afin qu'on ne puisse se méprendre sur le motif qui nous a déterminé à mettre au jour cette correspondance.

Exalter la miséricorde de Dieu envers le pécheur, son infinie bonté, la puissance de sa grâce ; prouver par des faits irrécusables, à certains hommes hostiles, quelle est l'action civilisatrice de la religion, en leur démontrant qu'en dehors d'elle aucun progrès sérieux et durable ne s'effectuera jamais, tel est le but unique que nous nous sommes proposé. D'ailleurs, avec l'Apôtre, nous ne cessons de dire et de répéter : *Celui qui plante n'est rien ; celui qui arrose n'est rien : mais c'est Dieu qui donne l'accroissement. — Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat : sed, qui incrementum dat Deus* (1).

Oui ! c'est la grâce, et la grâce seule de Dieu qui opère ces heureuses transformations de tant d'âmes coupables !

(1) I Cor. III, 7.

Et nous ajouterons avec le saint Roi-Prophète : *Non nobis, Domine, non nobis : sed nomini tuo da gloriam* (1). Non, Seigneur, ces heureux retours ne sont point notre ouvrage, à Vous seul en reviennent tout le mérite et la gloire ! Car de nous-mêmes nous n'avons rien, nous ne sommes rien, nous ne pouvons rien, pas même avoir une bonne pensée si Dieu ne nous l'inspire. *Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis, quasi ex nobis : Sed sufficientia nostra ex Deo est* (2).



(1) Ps. CXIII, 9.
(2) II Cor. III, 5.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Préface	7
Epigraphe	9

POÉSIES.

Le Christ, ode.	11
Prière d'un condamné prosterné devant l'image de Jésus . .	15
Le Château de Laval.	15
A l'Italie, ou le siège de Rome en 1849	21
Le Prisonnier.	23
Le Gardien et le Prisonnier	26
Le Poëte vagabond	27
A sœur Virginie, Supérieure des prisons de Laval	29
Sur la mort de ma sœur	30
Le dogue et le petit chien, fable.	31
Elégie.	33
Chant d'exil, ou le libéré au désespoir	34
Elégie.	37
L'orage	38
A ma mère	40
Un dernier chant.	41
Oh ! ne m'oubliez pas !	43
Le matin	43
Un chant de guerre composé au camp d'Inkermann, en sep- tembre 1855.	44
La goutte d'eau et le rocher, fable.	47
L'adversité.	49
Doux souvenir	49
Requête à l'Impératrice, 1830.	50
Pardon, mon Dieu !	51

	Pages.
Mon crucifix	52
<i>Consummatum est</i>	53
A la sainte Vierge	54
Regrets	55
Le printemps	56
A ma mère, un souvenir	57
Hygiène morale et physique du détenu, si je puis m'exprimer ainsi.	59
Rêveries.	60
Les Captifs, paraphrase libre du psaume <i>Super flumina Babylonis</i>	62
A M. l'abbé F., par miss H.	63
A M. X., en remerciement de son sermon d'aujourd'hui, fête de l'Assomption	65
Hommage à la vraie charité	87
Le réveil du chrétien	138
Le chrétien avant son sommeil	140

LETTRES.

Brest, le 10 mars 1846.	69
A M. l'aumônier de la prison de Laval. — Maison d'arrêt, 20 avril 1850.	71
Entrammes, le 29 août 1850.	76
Ile-Royale-du-Salut, 24 août 1852.	78
Auxerre (Yonne), le 24 août 1852.	80
Auxerre (Yonne), le 14 septembre 1852.	81
Auxerre, 1 ^{er} janvier 1853.	82
Angoulême, le 24 novembre 1853.	84
Ile-la-Mère (Guyane française, près Cayenne), 27 janvier 1854.	86
Rennes, 20 août 1854.	91
Mont-Saint-Michel, 12 novembre 1854.	93
A M. l'abbé X.	94
Monsieur et cher bienfaiteur.	95
Idem	96
Ile-du-Salut (Guyane française), le 12 octobre 1855.	98
Ile-Royale-du-Salut, le 25 décembre 1855.	102

Ile-Royale-du-Salut, le 1 ^{er} janvier 1856.	106
De l'hôpital du Val-de-Grâce, Paris, le 12 janvier 1856	108
Ile-Royale-du-Salut, le 16 avril 1856.	108
Ile-Royale-du-Salut, le 4 septembre 1856.	112
Ile-Royale-du-Salut, 30 janvier 1857.	113
Ile-Royale-du-Salut, le 1 ^{er} mai 1857.	116
Versailles, le 15 août 1859.	118
Laval, 6 mai 1860.	119
Maison centrale de Poissy, le 1 ^{er} janvier 1863.	120
Toulon, le 30 décembre 1861.	120
Laval, 10 juin 1860.	121
Laval, mercredi 10 avril 1861.	122
Paris, le 30 décembre 1861.	123
Lyon, 14 octobre 1861.	125
Toulon, 11 mars 1863.	125
Toulon, 11 février 1864.	127
Toulon, 25 juillet 1864.	128
Lyon, 2 janvier 1865.	130
Cayenne, 25 juin 1865	130
Saint-Laurent-du-Maroni, 16 avril 1866	133
1 ^{er} janvier de l' <i>an de désolation</i> 1867	136
Maison centrale de Beaulieu, le 1 ^{er} janvier 1869	137
Prison d'Angers, 28 mars 1869.	143
Laval, 1 ^{er} janvier 1869.	145
Paris, 3 mars 1871	146
Fontevrault, le 28 avril 1872.	148
Fontevrault, le 10 novembre 1872	149
Fontevrault, le 12 octobre 1873.	150
Laval, le 1 ^{er} janvier 1873.	151
Laval, le 1 ^{er} janvier 1873.	152
Maison d'arrêt de Laval, 1 ^{er} janvier 1874.	155
Maison centrale de Fontevrault, le 11 janvier 1874	155

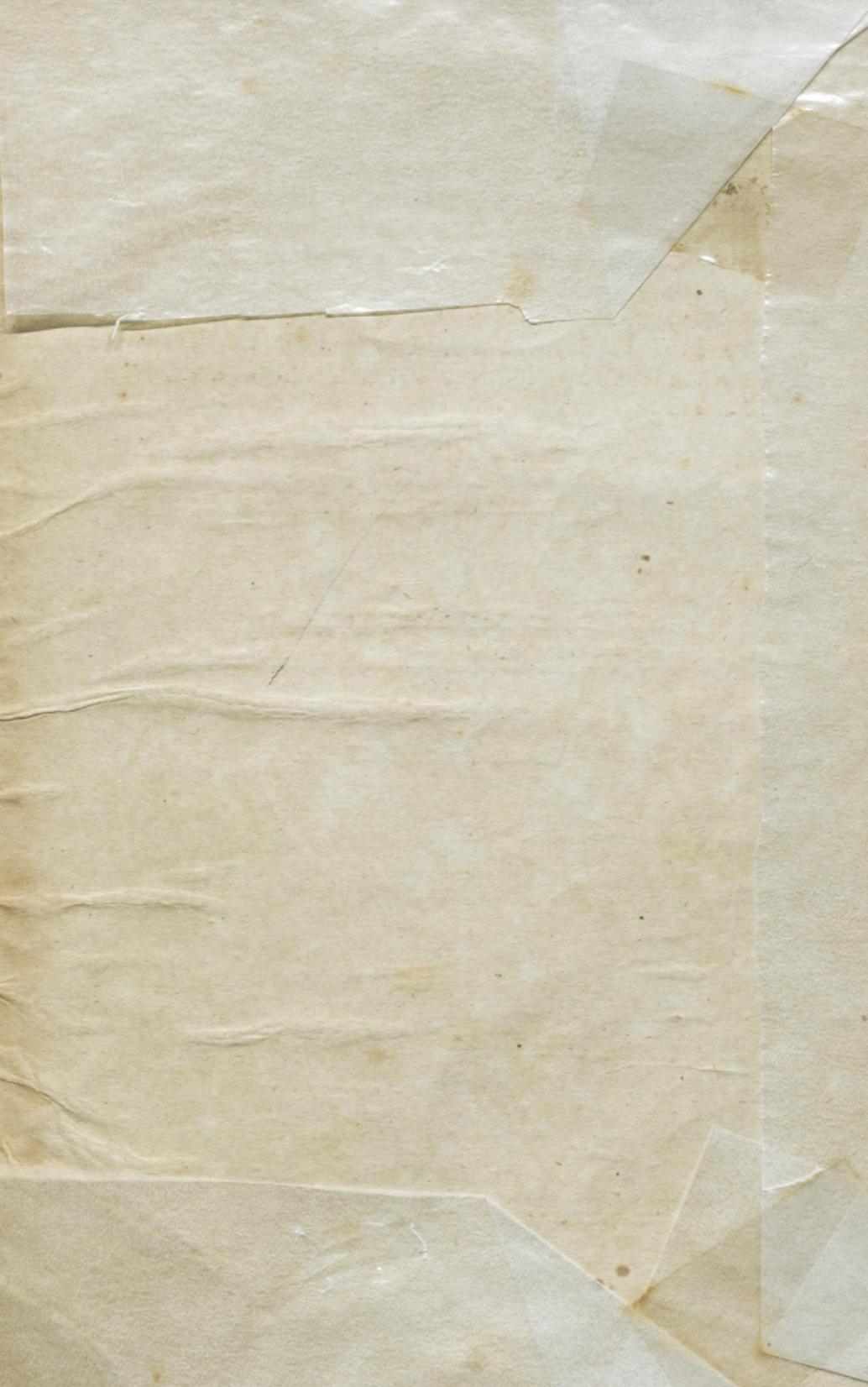
LETTRES ÉCRITES PAR DES FEMMES.

Maison centrale de Rennes, le 10 juin 1860.	159
Alençon, 31 décembre 1861.	160

Maison centrale de Rennes, le 1 ^{er} janvier 1862.	161
Maison centrale de Rennes, le 15 septembre 1865.	162
X De l'infirmerie de la prison de Laval, le 1 ^{er} novembre 1869.	163
† De l'infirmerie de la prison de Laval, 20 novembre 1869.	165
† De l'infirmerie de la prison de Laval, 30 novembre 1869.	167
X De l'infirmerie de la prison de Laval, 31 décembre 1869.	169
† infirmerie de la prison de Laval, 10 janvier 1870.	170
† Laval, le 17 décembre 1871.	171
† Conclusion.	173



LETTRES ECRITES PAR DES FEMMES



Pour paraître prochainement :

Le Château de Laval, 1 vol. in-8°.

Les Seigneurs de Laval, 1 vol. in-8°.

En vente chez tous les Libraires.